

Plumaugat (Côtes-d'Armor) Saint-Pierre 2

sous la direction de
Emmanuelle Ah thon



Inrap Grand-Ouest
Février 2014

Plumaugat (Côtes-d'Armor)

Saint-Pierre 2

sous la direction de
Emmanuelle Ah thon

Avec la collaboration de
Frédéric Boumier
Anne-Françoise Cherel
Richard Delage
Arnaud Desfonds
Pierrick Leblanc

Inrap Grand-Ouest
37, rue du Bignon, 35577 Cesson-Sévigné
Tél. 02 23 36 00 40

Février 2014

Sommaire

5	Données administratives, techniques et scientifiques
7	Fiche signalétique
8	Mots-clefs des thesaurus
9	Intervenants
10	Notice scientifique
11	Localisation de l'opération
12	Implantation cadastrale
13	Arrêté de prescription
19	Projet de diagnostic
22	Arrêté de désignation
23	Résultats
25	I. Introduction
25	I.1 Circonstances de l'intervention
26	I.2 État des connaissances avant l'opération
26	I.2.1 Le cadre géographique et géologique
28	I.2.2 Le contexte archéologique et historique
28	I.2.2.1 Contexte archéologique
29	I.2.2.2 Contexte historique
31	I.3 Stratégie et méthode mises en œuvre
31	I.3.1 Technique de sondage
31	I.3.2 L'archivage des données
33	II. Résultats
34	II.1 L'occupation de l'âge du Fer
34	II.1.1 L'enclos périphérique
37	II.1.2 Le parcellaire associé
42	II.1.3 Le chemin
42	II.1.3.1 Le chemin creux
43	II.1.3.2 Les fossés bordiers
44	II.2 Les aménagements sur poteaux et les fosses
48	II.3 L'occupation antique
48	II.3.1 Les éléments de transition
52	II.3.2 Une occupation domestique antique
52	II.3.2.1 Les fossés parcellaires
54	II.3.2.2 Les fosses
58	II.4 Des indices d'une occupation du haut Moyen Âge
58	II.5 L'occupation moderne à contemporaine

60	II.6 Le parcellaire non daté
60	II.6.1 Un parcellaire en lanière médiéval ?
61	II.6.2 Les autres fossés
63	III. Conclusion
65	IV. Études du mobilier archéologique
65	IV.1 Le mobilier protohistorique - Anne-Françoise Cherel, Inrap
66	IV.2 Le mobilier historique - Richard Delage, Inrap
71	V. Sources et bibliographie
73	Annexes
74	Inventaire des structures
78	Inventaire du mobilier archéologique



**I - Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Bretagne

Département
Côtes d'Armor (22)

Commune
Plumaugat

Adresse ou lieu-dit
Saint-Pierre

Codes

Code INSEE
22240

Numéro de dossier Patriarche

-

Numéro de l'entité archéologique

-

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

Section A
x : 1 311 558
y : 7 241 743
z : 116 à 109 m NGF

Section AB
x : 1 311 417
y : 7 241 686
z : 118,5 à 114 m NGF

Références cadastrales

Commune
Plumaugat

Année
2013

Section(s)
A
AB

parcelle(s)
824, 825, 826, 827, 977
52, 344

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

-

Propriétaire du terrain

-

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
2013-266

Numéro de l'opération
D106118

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
2013-275

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

Mairie de Plumaugat
1 place de l'église
22250 Plumaugat

Nature de l'aménagement

Lotissement
Surface du projet : 17 226 m²

Opérateur d'archéologie

Inrap Grand Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 Cesson-Sévigné Cedex
Tél : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50

Responsable scientifique de l'opération

Emmanuelle Ah thon, Inrap

Dates d'intervention sur le terrain

25 novembre - 02 décembre 2013

Surface diagnostiquée

2204 m²

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- Paléolithique**
- Inférieur
 - Moyen
 - Supérieur
 - Mésolithique et Epipaléolithique
- Néolithique**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Chalcolithique**
- -
- Âge du Bronze**
- Ancien
 - Moyen
 - Récent
- Âge du Fer**
- Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - La Tène (second Âge du Fer)
- Antiquité romaine (gallo-romain)**
- République romaine
 - Empire romain
 - Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - Bas-Empire (de 285 à 476)
- Epoque médiévale**
- haut Moyen Âge
 - Moyen Âge
 - bas Moyen Âge
- Temps modernes**
- Epoque contemporaine**
- Ere industrielle

Sujets et thèmes

- Edifice public
- Edifice religieux
- Edifice militaire
- Bâtiment
- Structure funéraire
- Voirie
- Hydraulique
- Habitat rural
- Villa
- Bâtiment agricole
- Structure agraire
- Urbanisme
- Maison
- Structure urbaine
- Foyer
- Fosse
- Sépulture
- Grotte
- Abri
- Mégalithe
- Artisanat
- Argile : atelier
- Atelier
- Four
- Trou de calage de poteau
- Fossés parcelaires

Mobilier

- nb
- Industrie lithique
 - Industrie osseuse
 - Céramique
 - Restes végétaux
 - Végétaux
 - Faune
 - Flore
 - Objet métallique
 - Arme
 - Outil
 - Parure
 - Habillement
 - Trésor
 - Monnaie
 - Verre
 - Mosaïque
 - Peinture
 - Sculpture
 - Inscription
 - ...

Etudes annexes

- Géologie
- Datation
- Anthropologie
- Paléontologie
- Zoologie
- Anthracologie
- Palynologie
- Macrorestes
- An. de céramique
- An. de métaux
- Aca. des données
- Numismatique
- Conservation
- Restauration

Intervenants

Intervenants administratifs

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Stéphane Deschamps, SRA	Conservateur régional	Prescription et contrôle scientifique
Jean-Yves Tinevez, SRA	Conservateur du patrimoine	Prescription et contrôle scientifique
Claude Le Potier, Inrap	Directeur interrégional Grand-Ouest	Mise en place et suivi de l'opération
Michel Baillieu, Inrap	Adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Arnaud Dumas, Inrap	Administrateur	Mise en place et suivi de l'opération
Thomas Arnoux, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération
Christelle Picault, Inrap	Assistante opérationnelle	Planification des personnels
Nathalie Ruaud, Inrap	Logisticienne Grand-Ouest	Logistique

Équipe de fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle Ah thon, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Julie Cosseron, Inrap	Technicienne d'opération	Suivi des tranchées, sondages, relevés
Joseph Le Gall, Inrap	Assistant d'étude et d'opération	Suivi des tranchées, sondages, relevés
Frédéric Boumier, Inrap	Topographe	Topographie
Pierrick Leblanc, Inrap	Topographe	Topographie

Équipe de post-fouille

Prénom Nom, organisme d'appartenance	Fonction	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Emmanuelle Ah thon, Inrap	Technicienne d'opération	Responsable scientifique
Anne-Françoise Cherel, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier protohistorique
Richard Delage, Inrap	Céramologue	Etude du mobilier historique
Arnaud Desfonds, Inrap	Dessinateur-infographe	Infographie, PAO

Notice scientifique

L'opération de diagnostic du lotissement situé au lieu-dit Saint-Pierre a été réalisée durant le mois de novembre 2013 sur une superficie de 17 726 m² sur le territoire de la commune de Plumaugat, à proximité immédiate du bourg.

Elle fait suite à une première intervention sur une parcelle mitoyenne, où ont été découverts un enclos quadrangulaire daté de La Tène finale, plusieurs fossés parcellaires, ainsi que des aménagements sur poteaux et des fosses datés du second âge du Fer et du haut Moyen Âge. Un important lot de mobilier métallique a été mis au jour lors de cette intervention.

La seconde opération a confirmé l'extension de l'occupation vers le sud et l'est de l'emprise, et a permis de préciser sa forme et sa chronologie.

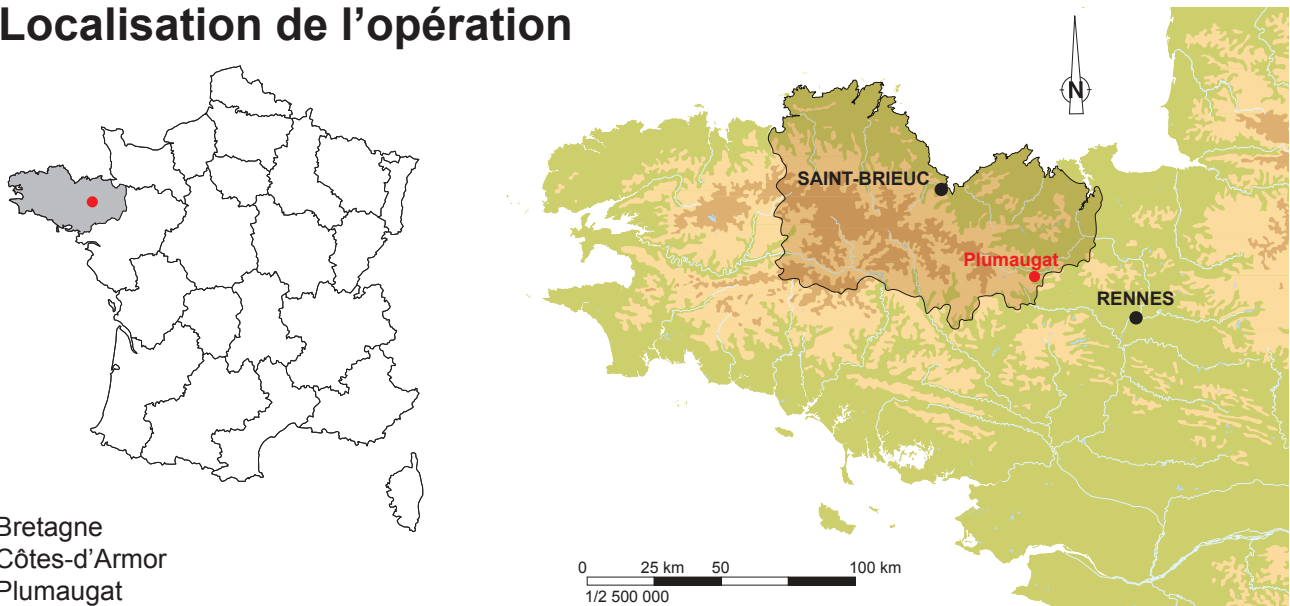
L'occupation principale de l'âge du Fer a été mieux appréhendée. Un enclos périphérique caractérisé par un puissant fossé de façade d'entrée apparaît à l'est du premier enclos. Plusieurs fossés ont été identifiés au sud de l'emprise et participent à l'organisation parcellaire. Les éléments mobiliers qui y sont associés font état de phases de réaménagements ou d'extensions de l'établissement gaulois jusqu'au début de l'Antiquité. Plusieurs trous de poteaux et fosses sont répartis à l'intérieur de l'espace enclos périphérique. Ces structures suggèrent l'existence d'unités architecturales et montrent le développement de l'occupation vers le sud de l'emprise. Leur datation, âge du Fer ou haut Moyen Âge, reste à préciser. Enfin, le chemin creux déjà repéré se prolonge sur tout le front nord de l'emprise. Son lien avec l'occupation de l'âge du Fer semble désormais évident. Plusieurs éléments mobiliers recueillis dans les fossés – céramique, torchis, plaques de cuisson – confirment le caractère domestique de l'occupation.

La présence de mobilier antique pose de nouveaux jalons chronologiques. Une occupation bien datée du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère semble se développer au nord-est de l'emprise. Elle est matérialisée par quelques fosses à la fonction indéterminée, réparties entre deux fossés parcellaires. Ces structures contenaient tout le répertoire céramique fonctionnel d'un habitat. Par ailleurs, la découverte d'un lot de vases antiques dans un fossé parcellaire respectant l'orientation des enclos gaulois, témoigne de la permanence des limites, et n'évoque pas un abandon total et rapide des espaces délimités à l'époque gauloise. Quelques éléments mobiliers rapportables au haut Moyen Âge confirment une fréquentation des lieux plus tardive.

Parmi les structures non datées, un parcellaire en lanières se développe dans les parcelles à l'ouest de l'emprise et semble se caler contre le chemin qui se dirige vers La Maison. Cette division parcellaire pourrait être d'origine médiévale.

Enfin, de rares structures appartiennent à des phases d'aménagements modernes à contemporaines (niveaux de remblais, fossés, chemin).

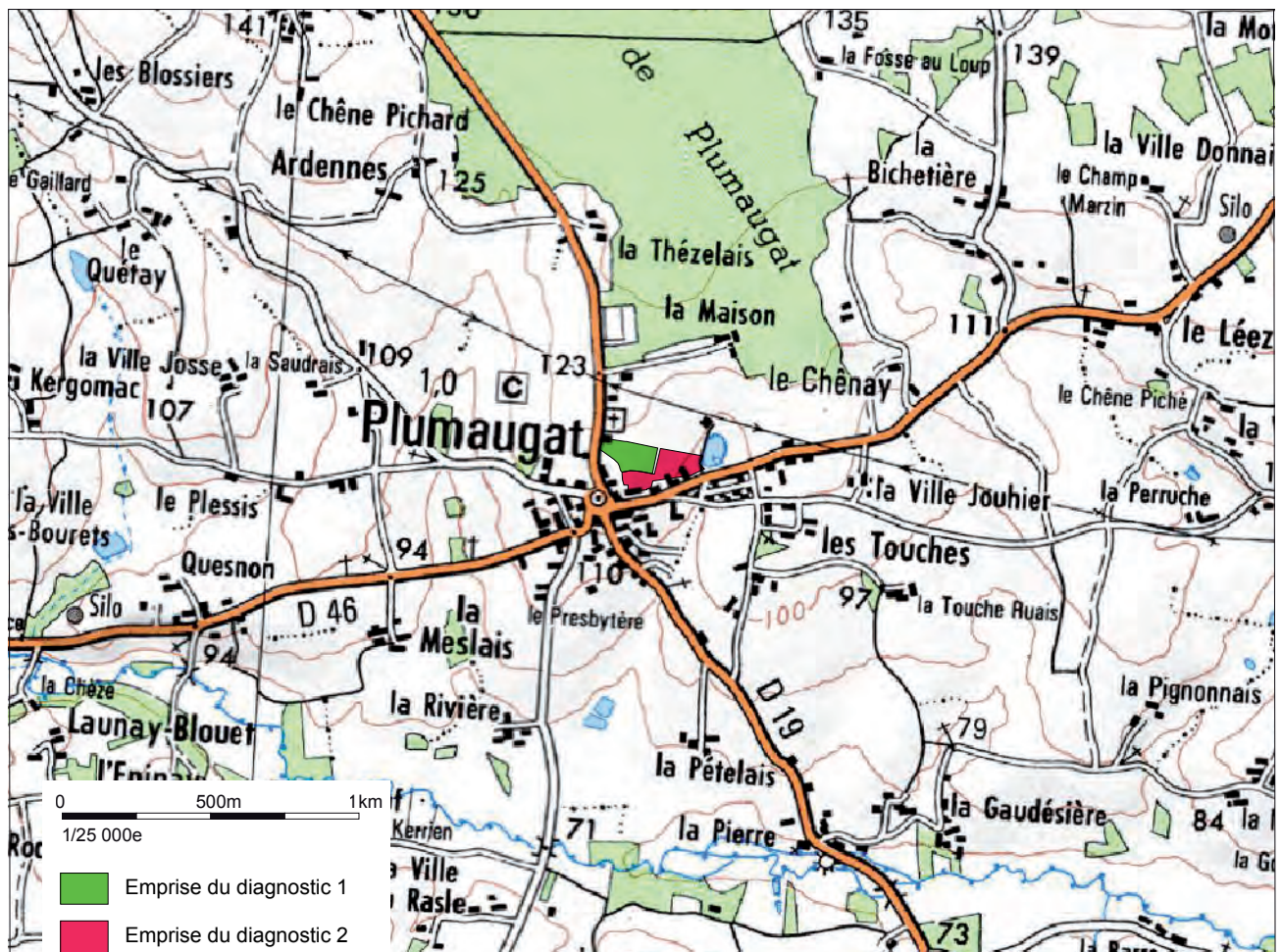
Localisation de l'opération



Bretagne
Côtes-d'Armor
Plumaugat
Saint-Pierre
Section et parcelle :
A - 824, 825, 826, 827, 977
AB - 52, 344

Section A
x : 1 311 558
y : 7 241 743
z : 116 à 109 m NGF

Section AB
x : 1 311 417
y : 7 241 686
z : 118,5 à 114 m NGF



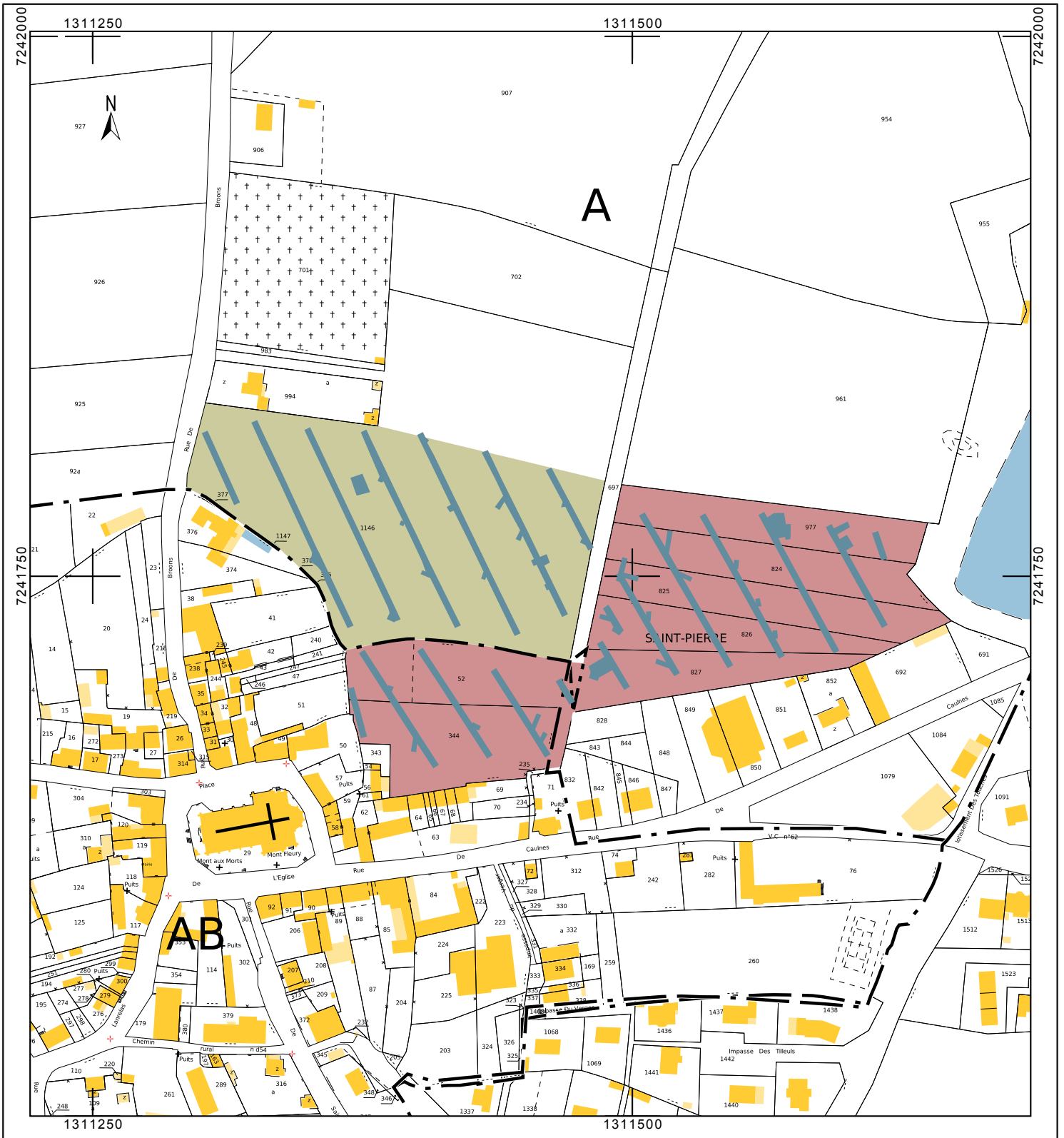
Implantation cadastrale

Département :
COTES D ARMOR

Commune :
PLUMAUGAT

Section : A / AB
Feuille : 000 A 03

Échelle d'origine : 1/2500
Échelle d'édition : 1/2500



Arrêté de prescription

REÇU LE
29 OCT. 2013
4846
I.N.R.A.P. G.O.



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

Rennes, le 14 OCT. 2013

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Monsieur le Directeur interrégional
INRAP Grand-Ouest
37 rue du Bignon
CS 67737
35577 CESSON SEVIGNE cedex

Direction régionale
des affaires culturelles
de Bretagne

Service régional
de l'archéologie

Affaire suivie par
Jean-Yves TINEVEZ
Poste : 02 99 84 59 00
jean-yves.tinevez@culture.fr

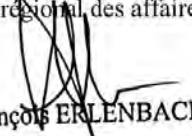
Objet : prescription de diagnostic archéologique
à Plumaugat (22)
Ref : arrêté n° 2013-266
PJ : 1 copie arrêté

J'ai l'honneur de vous notifier l'arrêté ci-joint, portant prescription de diagnostic archéologique. Ce texte est établi conformément à la loi 2001-44 du 17 janvier 2001 modifiée, relative à l'archéologie préventive et au décret 2004-490 du 3 juin 2004 relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive.

Les coordonnées du maître d'ouvrage de l'opération sont :

Monsieur le maire
1 place de l'église
22250 Plumaugat.

Pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles,


François ERLNBACH



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

ARRETE n° 2013-266 portant prescription de diagnostic archéologique

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le Code du patrimoine, notamment son livre V ;

VU les décrets n° 2011-573 du 24 mai 2011 et N° 2011-574 du 24 mai 2011 relatifs à la partie réglementaire du code du patrimoine ;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLLENBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU, la saisine par courrier en date du 9 octobre 2013 par Monsieur le Maire de Plumaugat, 1 place de l'église, 22250 Plumaugat demandant en vertu des articles R.523-12 et R.523.14 du Code du patrimoine, la réalisation d'un diagnostic archéologique pour un terrain situé à Plumaugat, Saint-Pierre reçue le 11 octobre 2013 par la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Bretagne, Service Régional de l'Archéologie ;

CONSIDERANT que, en raison de leur localisation, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique ; en effet, le projet de lotissement est localisé sur l'emprise de l'entité archéologique n° 16 de l'inventaire archéologique communal ;

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

ARRETE

Article 1^{er} : Un diagnostic archéologique sera réalisé sur le terrain faisant l'objet des aménagements, ouvrages ou travaux susvisés, sis en :

Région : Bretagne

Département : Côtes d'Armor

Commune : Plumaugat

Lieu-dit : Saint-Pierre

Cadastre : section : A
AB

parcelles : 824, 825, 826, 827, 977
52, 344

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

Article 2 : Le diagnostic sera réalisé sous la maîtrise d'ouvrage de l'opérateur d'archéologie préventive retenu. Les conditions de sa réalisation seront fixées contractuellement en application des articles R. 523-30 à R. 523-38 du Code du patrimoine susvisé.

Il sera exécuté conformément au projet d'opération élaboré par cet opérateur sur la base des prescriptions annexées au présent arrêté.

Article 3 : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic est conservé par l'opérateur d'archéologie préventive retenu le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder cinq ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie, au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits. L'exercice de ces droits appartient à la personne physique ou morale propriétaire à la date de début de l'intervention archéologique du terrain visé à l'article 1^{er}.

Article 4 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à Monsieur le Maire de Plumaugat, 1 place de l'église, 22250 Plumaugat et au directeur interrégional de l'Institut national de recherches archéologiques préventives.

Fait à Rennes, le 14 OCT. 2013

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles


François ERLÉNBACH

destinataires : mairie de Plumaugat
INRAP

copie à : Préfecture des Côtes d'Armor



PREFET DE LA REGION DE BRETAGNE

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

**Prescriptions de diagnostic archéologique
annexées à l'arrêté préfectoral numéro 2013-266**

région :	Bretagne	
département :	Côtes d'Armor	
commune :	Plumaugat	
lieu-dit :	Saint-Pierre	
cadastre :	section : A	parcelles : 824, 825, 826, 827, 977
	AB	52, 344
propriétaire :		
pétitionnaire:	M. Le Maire de Plumaugat, 1 place de l'Eglise, 22250 Plumaugat	

Emprise du diagnostic archéologique : 17 226 m²

Principes méthodologiques :

Les principes méthodologiques seront ceux qui sont habituellement utilisés pour les opérations de diagnostic sur d'importantes surfaces (sondages à la pelle mécanique avec godet lisse jusqu'à l'apparition du substrat). En tant que de besoin, des fenêtres élargies devront être réalisées afin de contribuer à caractériser et dater les structures ou ensembles de structures mis au jour. Des sondages manuels pourront être effectués pour préciser la complexité stratigraphique des structures, sur la base d'un échantillonnage raisonné.

Le rapport de diagnostic comportera une version en format pdf ainsi qu'un plan d'emprise de l'opération de diagnostic figurant les zones ouvertes (sondages, fenêtres, zones éventuellement décapées) et les structures mises au jour, en format shape.

Objectifs :

Le projet de lotissement est localisé sur l'emprise de l'entité archéologique (E.A.) enregistrée dans l'inventaire archéologique communal sous le n° 16. Elle se matérialise par un ensemble de tracés fossoyés repérés par prospection aérienne. Par ailleurs, le projet est proche de vestiges similaires repérés au sud-ouest du bourg (E.A. N°15) et de l'ensemble fortifié de La Maison (E.A. N° 20) datant du Moyen Age près duquel un bas fourneau métallurgique a également été découvert (E.A. N° 14). Un premier diagnostic réalisé en septembre 2013 a confirmé la présence d'un enclos datant de l'âge du Fer et d'une occupation environnante dont

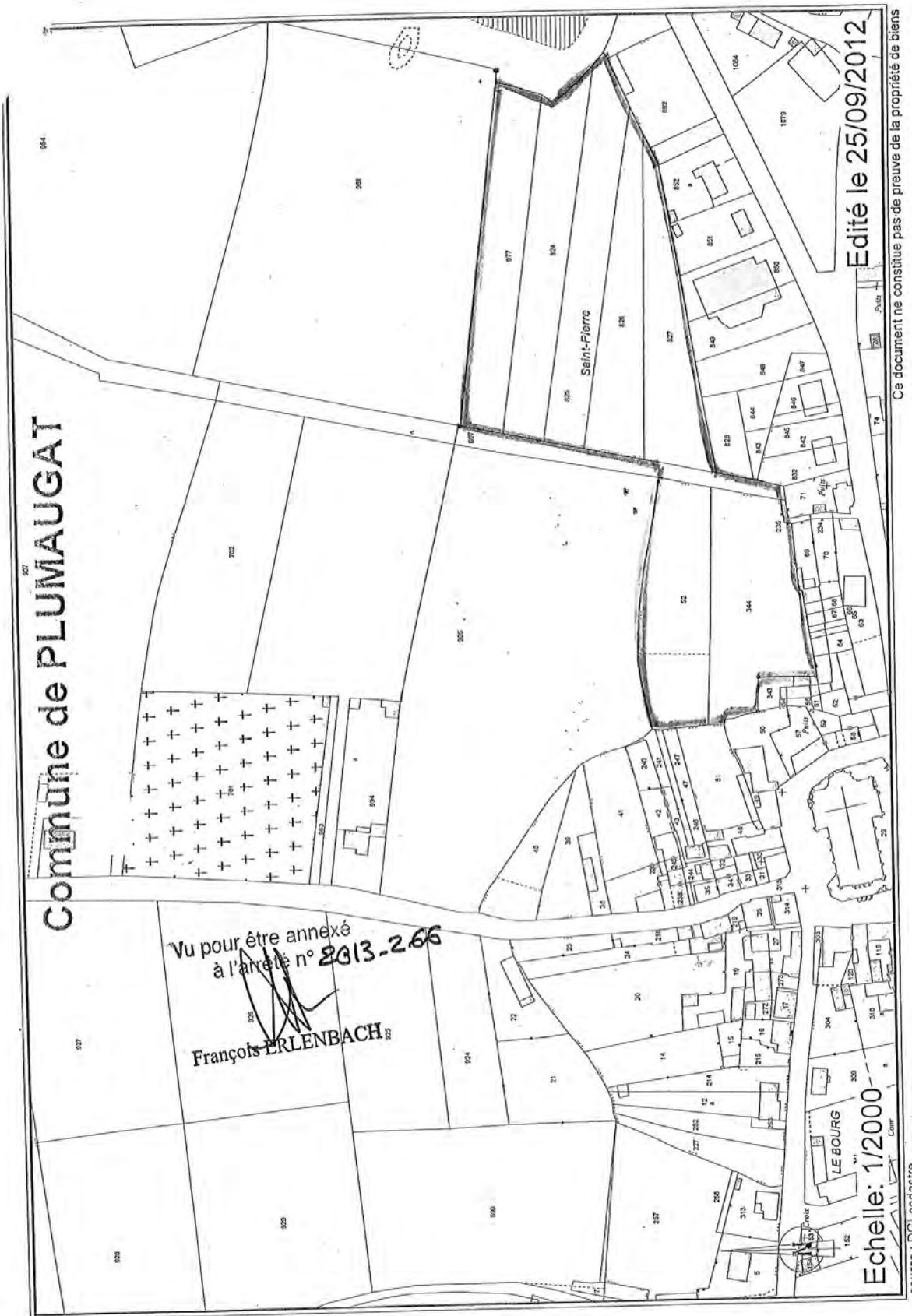
l'extension dépasse vers le sud et l'est l'emprise déjà sondée. Cette extension de l'entité n°16 rend nécessaire un diagnostic archéologique complémentaire sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet d'aménagement.

D'une manière générale, il conviendra de mettre en évidence, de dater et de caractériser l'ensemble des vestiges conservés dans l'emprise du projet d'aménagement. Le rapport de diagnostic devra donc s'attacher à apporter tous les éléments (descriptions précises, diagrammes, plans, planches de mobilier, photographies...) permettant d'apprécier la nature et l'intérêt des vestiges mis au jour afin que leur préservation ou leur sauvegarde par l'étude puisse être envisagée préalablement à la réalisation des travaux.

Fait à Rennes, le **14 OCT. 2013**

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles





Projet de diagnostic

L'Adjoint Scientifique et Technique

Ref : TA/MB/2013/1928

Affaire suivie par :
Michel-Alain Baillieu
Adjoint Scientifique et Technique

Tél. : 02 23 36 00 40
Fax : 02 23 36 00 50
Mail : michel-alain.baillieu@inrap.fr

Monsieur le préfet de la région Bretagne
Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie
A l'attention du Conservateur régional de
l'Archéologie
Avenue du Professeur Charles Foulon
35700 Rennes

LRAR n°

Objet : projet de diagnostic de l'opération dénommée
« PLUMAUGAT (22), Saint-Pierre 2 »

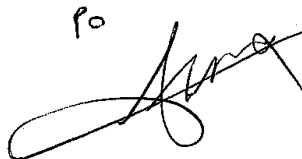
Cesson-Sevigné, le 23/10/13

Opération :

Conformément à l'article R. 523-30 du code du patrimoine, je vous transmets en recommandé avec demande d'accusé de réception le projet de diagnostic rédigé par l'Institut national de recherches archéologiques préventives, indiquant les modalités de la mise en œuvre de votre prescription notifiée le 14 octobre 2013 portant sur le diagnostic dénommé « PLUMAUGAT, Saint-Pierre 2 » sur la commune de PLUMAUGAT dont la réalisation a été attribuée à l'Inrap.

Mes services (Monsieur Michel-Alain Baillieu tél 02 23 36 00 40) sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires dont vous pourriez avoir besoin pour étudier ce dossier.

Michel BAILLIEU

po


P.J. : projet de diagnostic

Diagnostic archéologique

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Bretagne	Département	Côtes d'Armor		
Commune	PLUMAUGAT				
Lieu-dit	SAINT-PIERRE				
Cadastre	Plumaugat : A 824, 825, 826, 827, 977 et AB 52, 344				

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2013-266	23/10/13	17226 m ²	23/10/13	23/10/13
Modification					

Contexte actuel	Rural	Contexte particulier	
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

Conformément à l'arrêté de prescription n°2013-266, l'objet du diagnostic consiste à reconnaître l'existence et l'état de conservation des vestiges archéologiques. Cette étude doit permettre de rassembler tous les éléments techniques et scientifiques permettant l'élaboration d'un éventuel projet de fouille préventive.

- **Responsable d'opération pressenti :**

Madame Emmanuelle AH-THON

3.- Contraintes techniques

Les contraintes techniques seront déterminées ultérieurement après contact avec l'aménageur.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Le diagnostic consistera dans la réalisation de tranchées de sondage d'environ 20m de long disposées en quinconce et régulièrement réparties sur l'ensemble du projet. La surface sondée devra couvrir au moins 7% de l'emprise affectée par les travaux. Des fenêtres de décapage plus larges pourront être implantées afin d'évaluer plus finement l'état de conservation des vestiges. Un nettoyage manuel et le cas échéant, une fouille par échantillonnage seront réalisés sur les vestiges les plus significatifs du site afin de caractériser la nature et la chronologie des différentes entités archéologiques.

5.- Volume des moyens prévus

- **Tranche Ferme**

Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable	3 jours	2 jours	Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour
Opération			Transfert	1	
Technicien	2 jours				

- **Tranche Provisionnelle**

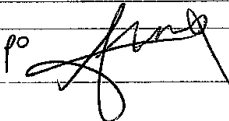
Moyens humains	Terrain	Etude	Moyens mécaniques	Ouverture	Rebouchage
Responsable	2 jours	4 jours	Une pelle à chenilles	2 jours	1 jour
Opération			Transfert	1	
Technicien	2 jours	2 jours			
Dessinateur		4 jours			
Spécialiste (Céramologue)		5 jours			
Topographe	1 jour	1 jour			

6.- Durée de réalisation et calendrier prévisionnel

Terrain	Etude	Calendrier prévu pour la phase terrain
5 jours	6 jours	Novembre 2013

7.- Observations complémentaires

Adjoint Scientifique et Technique

Nom de l'AST	
Michel-Alain Baillieu	

Arrêté de désignation



RECU LE
5035
04 NOV. 2013

PREFET DE LA REGION BRETAGNE

I.N.R.A.P. G.O.

**Arrêté n° 2013-275 portant désignation du responsable scientifique
de l'opération d'archéologie préventive prescrite par arrêté n° 2013-266**

**le Préfet de la région de Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine,**

VU le code du patrimoine, notamment son livre V - articles R 522-1 et R 523-22;

VU l'arrêté préfectoral n° 2013/SGAR/DRAC/RBOP/SERVICE PRESCRIPTEUR du 8 juillet 2013 portant délégation de signature à M. François ERLÉNBACH, directeur régional des affaires culturelles ;

VU l'arrêté n° 2013-266 portant prescription d'un diagnostic archéologique à réaliser à Plumaugat - Saint-Pierre (22) ;

CONSIDERANT que le responsable d'opération n'a pas été désigné par l'arrêté susvisé ;

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Emmanuelle AH-THON - Institut national de recherches archéologiques préventives - est désigné(e) responsable scientifique du diagnostic prescrit(e) par l'arrêté n° 2013-266 susvisé.

Article 2 : Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié au directeur de l'INRAP et à la mairie de Plumaugat.

Fait à Rennes, le **24 OCT. 2013**

pour le Préfet de région,
le directeur régional des affaires culturelles

Pour le Directeur régional
des affaires culturelles

Le Directeur régional adjoint
Jean-Loup LECOC

destinataires : INRAP
Emmanuelle Ah-Thon
copie à mairie de Plumaugat

II - Résultats

I. Introduction

I.1 Circonstances de l'intervention

L'opération de diagnostic au lieu-dit Saint-Pierre s'inscrit dans le cadre d'un projet d'aménagement d'un lotissement sur le territoire de la commune de Plumaugat.

Ce diagnostic de 17 226 m² intervient à la suite d'une première opération sur la parcelle voisine A1146 (14 897 m²). L'ensemble du diagnostic se situe en milieu rural. Il concerne des parcelles agricoles situées immédiatement au nord-est du centre-bourg, entre la rue de Broons, le cimetière, la rue de Caulnes et l'étang du bourg (**Fig. 1**).

L'arrêté de prescription de diagnostic archéologique a été motivé par la présence, sur l'emprise du futur lotissement, d'une entité archéologique (EA n°16) matérialisée par un ensemble de tracés fossoyés rectilignes repérés en prospection aérienne en 1998 par C. Bizien. Elle est également située à environ 250 m de l'ensemble fortifié de La Maison (EA n°20) et d'un gisement de paléoméallurgie du fer (EA n°14). Un premier diagnostic réalisé en septembre 2013 sur la parcelle A1146 a confirmé la présence d'un enclos datant de l'âge du Fer et a mis au jour une occupation du haut Moyen Âge.

L'extension de l'occupation vers le sud et l'est de l'emprise déjà sondée a rendu nécessaire un diagnostic archéologique complémentaire sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet d'aménagement. Comme précédemment, il s'agissait de mettre en évidence et caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation d'éventuels vestiges archéologiques conservés dans l'emprise du projet d'aménagement afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet.



Fig. 1 Le diagnostic est situé dans la continuité de l'urbanisation du bourg de Plumaugat. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

I.2 État des connaissances avant l'opération

I.2.1 Le cadre géographique et géologique

Le lotissement situé au lieu-dit Saint-Pierre est implanté à environ 100 m au nord de l'église de Plumaugat. Cette commune est située dans le département des Côtes-d'Armor, à la limite de l'Ille-et-Vilaine, à 48 km de Saint-Brieuc. La ville de Plumaugat est établie dans un paysage vallonné, sur une légère éminence qui domine la vallée de la Rance, fleuve qui traverse la commune d'est en ouest. Le projet se développe dans la continuité de l'urbanisation existante.

Les parcelles diagnostiquées ont une topographie marquée par une légère pente nord-ouest-sud-est. Pour les parcelles de la section cadastrale A, le point le plus haut se situe au nord-ouest (116 m NGF) et le point bas correspond à l'angle sud-est de l'emprise (109 m NGF). Les parcelles de la section AB ont un dénivelé moins important, de 118,5 m à 114 m NGF (**Fig. 2**).

Aujourd'hui le paysage environnant est relativement dégagé. Seule une haie clairsemée d'arbres et d'arbustes marque encore la limite nord de la parcelle AB52.

De nombreux bois jalonnent la commune ; le plus proche, au nord du lieu-dit La Maison, est le bois de Plumaugat.

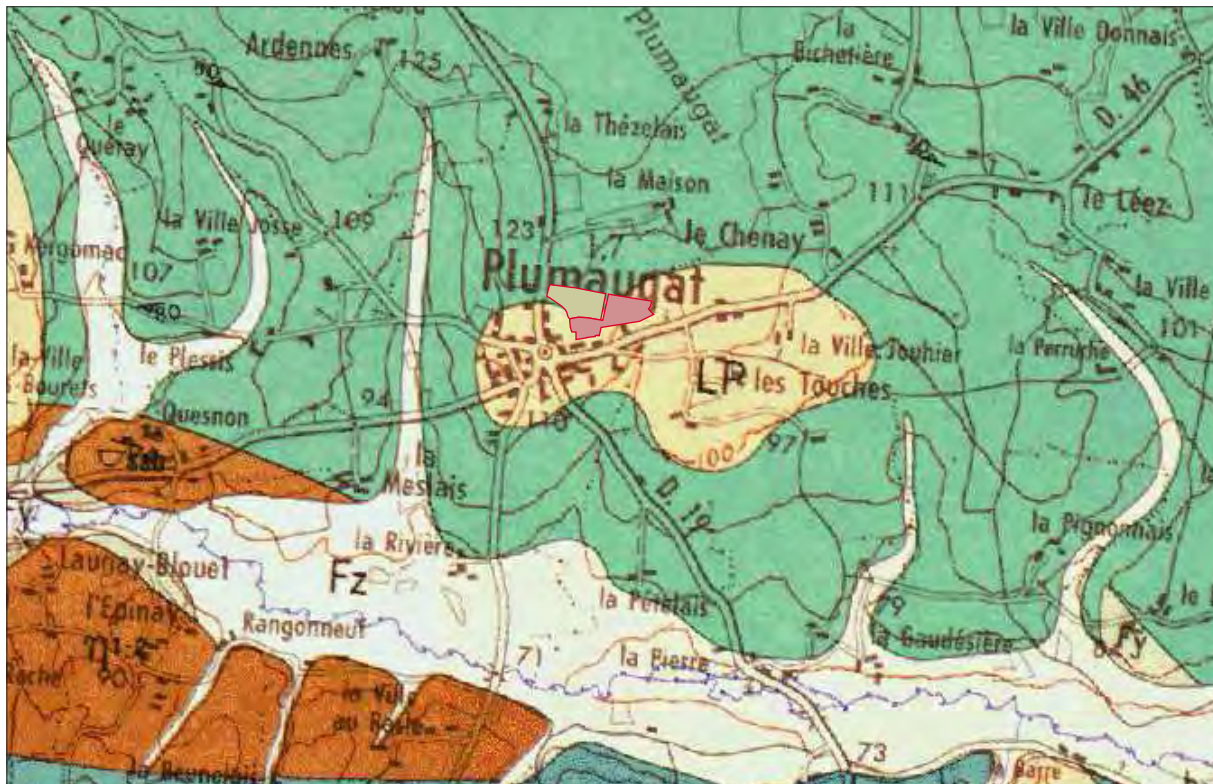


Fig. 2 Vue du diagnostic vers l'ouest.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

Le substrat géologique de la zone se présente sous la forme de schistes du Briovérien moyen (groupe de Saint-Lô) (**Fig. 3**). Des blocs de quartz ont également été identifiés dans toute l'emprise. On notera en outre la présence de dépôts limoneux superficiels ocres jaunes à bruns, fins (limons des plateaux), datant du Pléistocène.

La puissance et la dynamique stratigraphique des différentes zones ont été observées au fur et à mesure du décapage et plus particulièrement lors des sondages de fossés.

Les structures archéologiques apparaissent sous une épaisseur de sédiments moyenne de 0,40 m (0,30 m minimum-0,60 m maximum). Dans la majorité des tranchées, elle est constituée uniquement de terre végétale.



- Emprise du diagnostic 1
- Emprise du diagnostic 2

Feuille de BROONS

- Alluvions actuelles et subactuelles: sables et argiles
- Limons des plateaux (Pléistocène)
- Alluvions anciennes de la Rance et de la Rosette (Pléistocène)
- Schistes de Saint-Lô (Briovérien moyen): schistes argileux, graywackes, schistes ampéliteux
- Micaschistes à muscovite et chlorite
- Diorite quartzique de Saint-Jacut-du-Mené et de Lanrelas

Fig. 3 Localisation de l'emprise du diagnostic sur la carte géologique au 1/25000e (feuille de Broons). © BRGM

Dans les parcelles de la section AB, l'épaisseur de la végétale est de 0,30 à 0,40 m et surmonte un horizon limono-argileux de 0,20 à 0,40 m d'épaisseur. Ce niveau repose directement sur les argiles d'altération des schistes, de couleur orangée, généralement ponctués de poches blanches, traces d'hydromorphie. Sous ces niveaux argileux plus ou moins importants, on retrouve une superposition de bandes de schiste altéré, argile beige et blocs de quartz épars. Plus bas, à partir d'un à deux mètres de profondeur, on observe des alternances d'altérites argileuses bariolées mélangées à de petits fragments de plaquettes de schistes et quelques cailloux de quartz. L'épaisseur de la couverture sédimentaire est légèrement plus importante sur les limites sud et est du fait des formations colluviales de pente.

I.2.2 Le contexte archéologique et historique

I.2.2.1 Contexte archéologique

Vingt-deux indices de sites archéologiques sont répertoriés sur la commune de Plumaugat (Fig. 4).

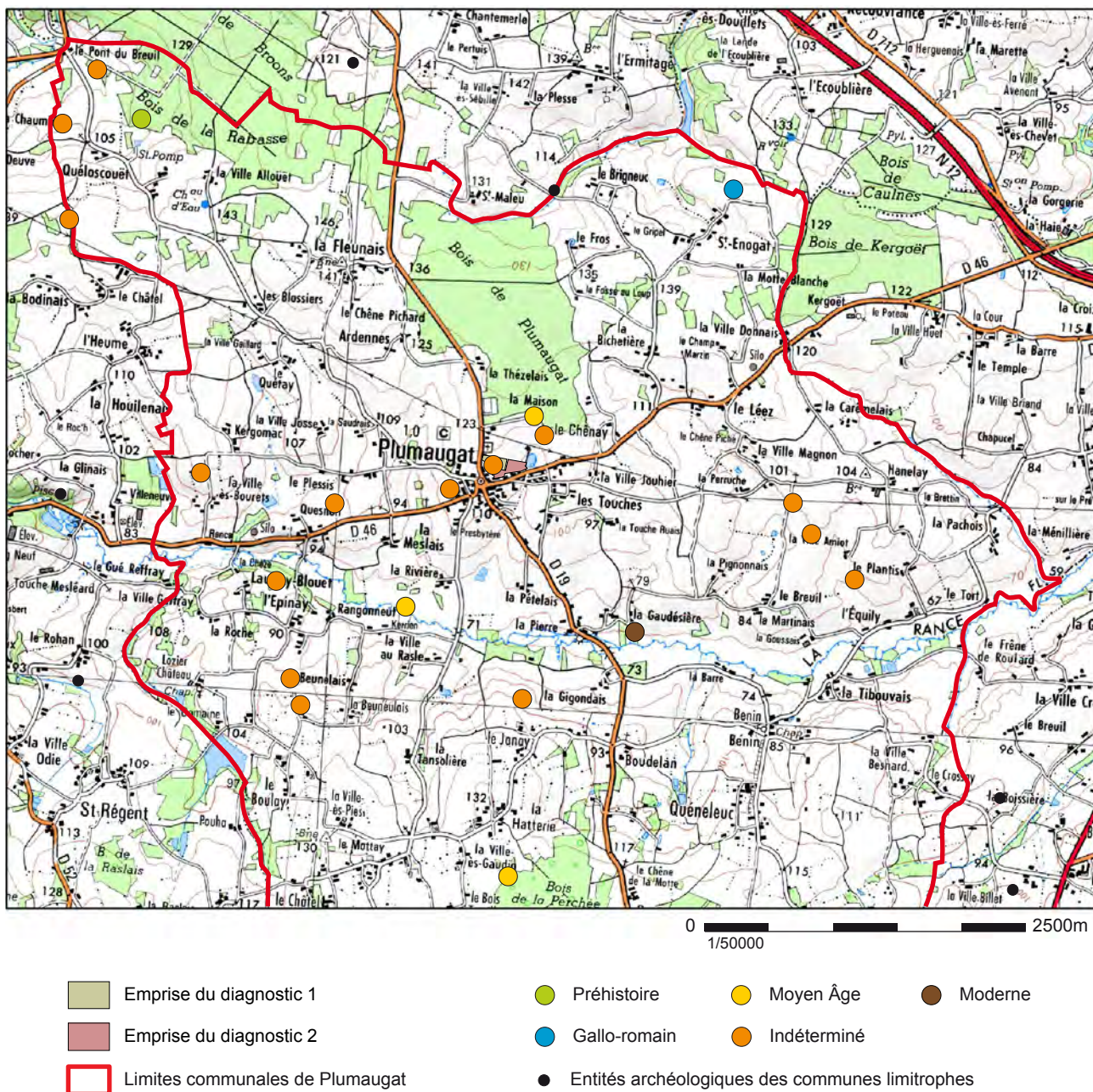


Fig. 4 Carte de répartition des sites archéologiques de la commune de Plumaugat. © Carte archéologique SRA Bretagne, Emmanuelle Ah thon, Inrap

L'occupation humaine y est attestée dès le Néolithique, au Bois de la Rabasse, au nord-ouest de la commune, sous la forme d'une allée couverte.

Pour la période gallo-romaine, seul un gisement de surface est indiqué à Saint-Enogat.

A la fin du Moyen Âge, Plumaugat possédait sur son territoire plusieurs chapelles, manoirs, châteaux, moulins... Deux mottes castrales sont répertoriées sur la carte archéologique, au Moulin de la Rivière et près de la Hatterie, au lieu-dit Les mottes rondes. A La Maison (EA n°20), le parcellaire a conservé l'empreinte d'un ensemble fortifié qui appartenait aux seigneurs de Plumaugat.

Des restes attestant la présence d'un bas fourneau de réduction du minerai et probablement d'une zone de grillage, ont également été localisés à proximité de La Maison (EA n°14).

De nombreux tracés linéaires et enclos non datés ont été identifiés par prospection aérienne. L'emprise du futur lotissement est ainsi localisée sur une entité archéologique (EA n°16) matérialisée par un ensemble de tracés fossoyés rectilignes repérés en prospection aérienne en 1998 par C. Bizien (Fig. 5).

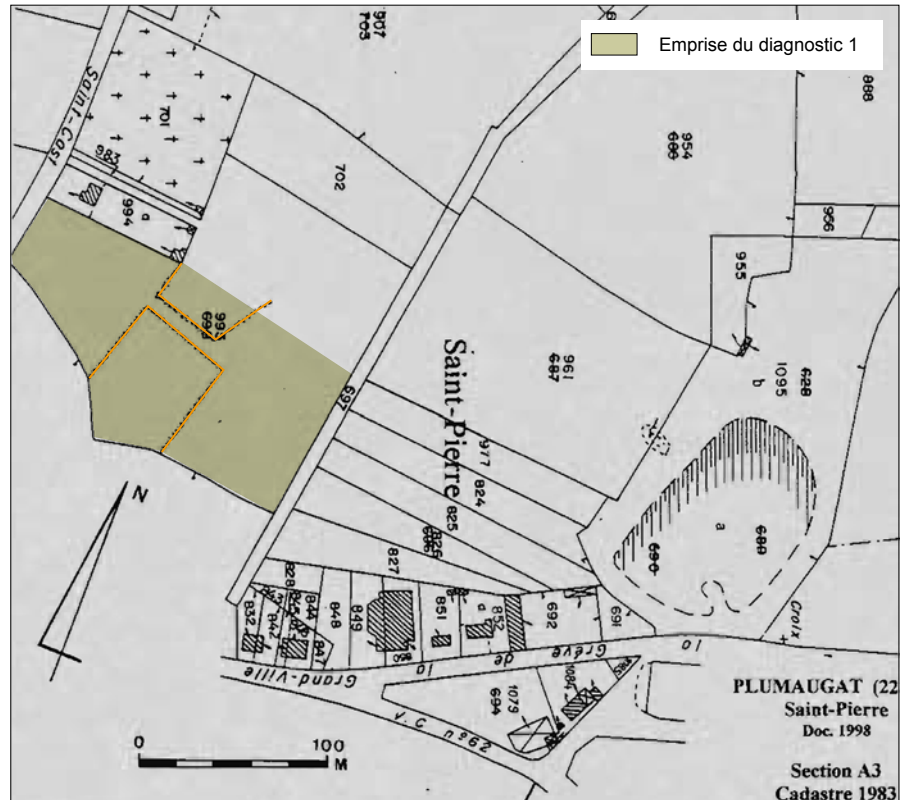


Fig. 5 Tracés repérés par prospection aérienne en 1998. © Catherine Bizien

I.2.2.2 Contexte historique

Plumaugat est une paroisse primitive (*plou*, paroisse, et Maugat, du nom du fondateur) qui remonte probablement aux IV^e-V^e siècles. Les plus anciennes mentions apparaissent dans le Cartulaire de Redon et remontent au IX^e siècle (*Plebs Maelcat*). Au Moyen Âge, Plumaugat appartient au diocèse de Saint-Malo. L'église primitive est citée dans plusieurs actes dès le milieu du XII^e.

A l'origine, le territoire de Plumaugat est composé de deux paroisses, celle de Plumaugat au nord de la Rance, et celle de Rougeul, au sud. Après une violente épidémie de peste au X^e siècle, elles se réunissent.

Les seigneurs de Plumaugat occupent le domaine de La Maison, ensemble fortifié dont la construction est placée vers 950, et qui serait détruit vers 1372 (source : infobretagne.com). Le parcellaire actuel en a conservé le plan caractéristique composé d'un espace quadrangulaire d'environ 60 m de côté, protégé par quatre tours rondes aux angles (Fig. 6). Une avant-cour trapézoïdale est visible sur le flanc ouest. La totalité couvre une surface de près de deux hectares. Les fossés entourant l'ouvrage sont visibles sur le cadastre et pour certains encore perceptibles dans le paysage. A l'ouest, deux chemins pouvaient donner accès à la fortification.

Au final, les points défensifs sont relativement nombreux sur le territoire de Plumaugat (Le Chastel, La Barre, Le Plessix...).

Au XII^e siècle, les Templiers ont plusieurs possessions sur le territoire de *Ploemagada* : une templerie, un moulin, un hôpital, la chapelle de Bénin...

Érigée au centre du bourg, l'actuelle église Saint-Pierre est une reconstruction datée du XIX^e siècle. Elle porte le blason de la seigneurie de Plumaugat (bouclier d'argent aux trois bandes d'azur) pris sur l'ancien monument.

Aujourd'hui, le parcellaire conserve l'empreinte d'un bourg primitif qui s'est essentiellement développé autour de l'église (Fig. 6).

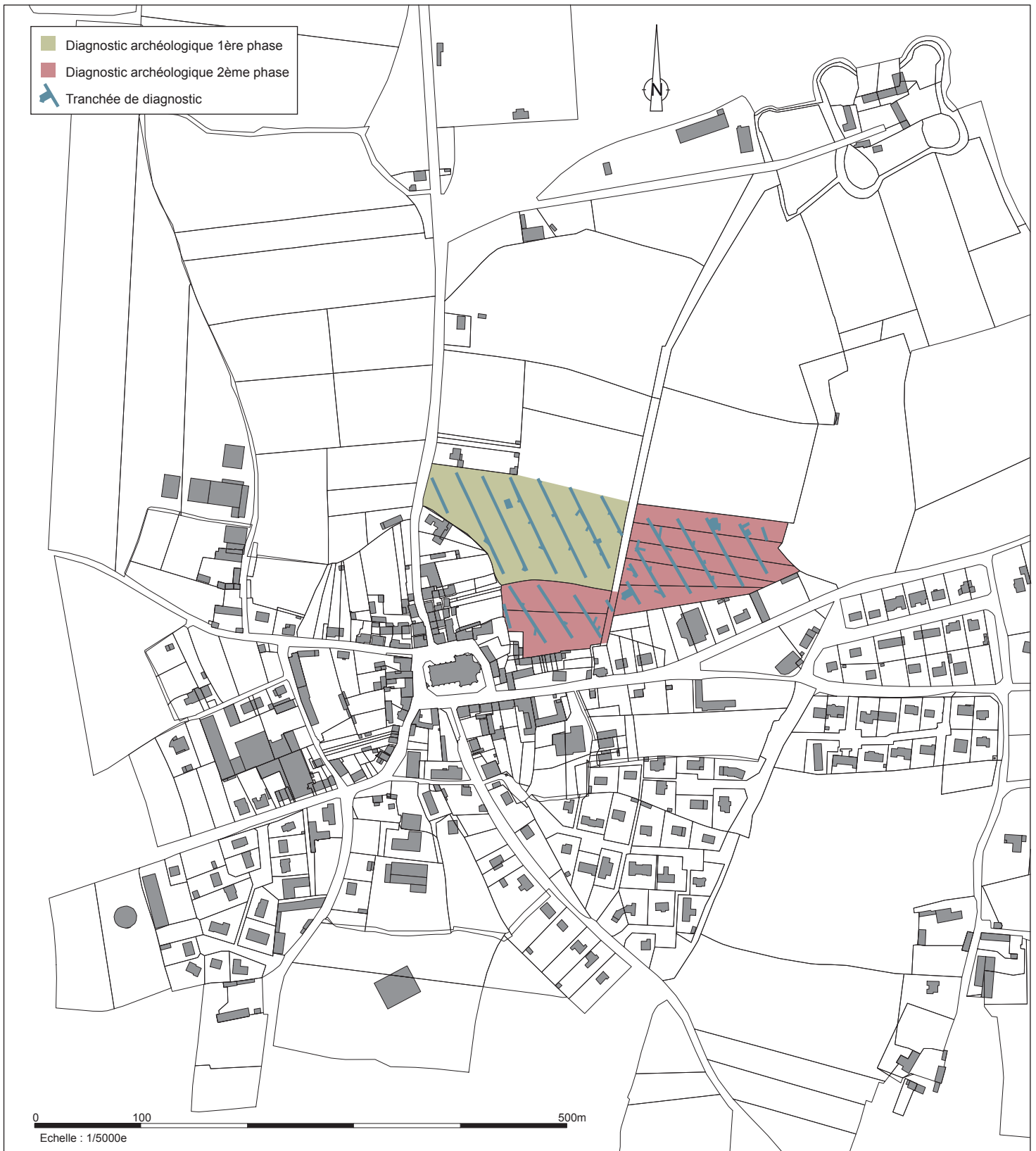


Fig. 6 Plan parcellaire de Plumaugat. Au nord-est de l'emprise, l'ensemble fortifié de La Maison. © Arnaud Desfonds, Inrap

I.3 Stratégie et méthode mises en œuvre

I.3.1 Technique de sondage

Le second diagnostic de Plumaugat-Saint-Pierre s'est déroulé du 25 novembre au 02 décembre 2013, soit 6 jours ouvrés. Il a nécessité l'intervention en continu de deux personnes.

La totalité des parcelles a été sondée.

Les tranchées ont été effectuées à l'aide d'une pelle mécanique en rétro-action sur chenilles, avec un godet lisse de 3 m de large.

Les tranchées sont continues, orientées en fonction de la topographie (globalement, les tranchées ont été disposées dans l'axe du versant afin de faciliter la lecture des dynamiques stratigraphiques), ainsi que de l'orientation des tracés repérés en prospection aérienne. Elles sont généralement espacées de 20 m (**Fig. 7**).



Fig. 7 Les tranchées de diagnostic des parcelles de la section cadastrale A (vue vers le sud-est).
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

Les tranchées et structures sont relevées au 1/100^e et numérotées de 1 à n. L'enregistrement des structures marquées au sol a été effectué sur un cahier d'enregistrement simplifié.

En cas de découverte de vestiges archéologiques, le décapage a été élargi et des tranchées complémentaires ont permis d'appréhender et circonscrire au mieux certaines structures. Des sondages mécaniques et manuels ont ensuite été nécessaires pour caractériser, évaluer la stratigraphie et dater les structures significatives mises au jour. Elles ont également été enregistrées au moyen de relevés plan/coupe au 1/20^e et de photos numériques.

Ce second diagnostic comporte 13 tranchées d'une surface totale – fenêtres comprises – de 2204 m², soit 12,7 % de l'emprise.

Au final, sur la totalité de la surface prescrite (32 132 m²), 4034,85 m² ont été ouverts soit 12,5 % de l'emprise totale.

Tranchées, structures et sondages ont été relevés par un topographe (GPS).

Les tranchées ont été rebouchées au fur et à mesure de l'opération.

I.3.2 L'archivage des données

L'ensemble des éléments observés sur le terrain est présenté dans ce rapport sous forme d'inventaires reportés en annexes.

Les minutes de chantier sont numérotées de 1 à n, quelle que soit la nature du document : croquis de chantier, plan, coupe ou dessin de détail. L'enregistrement est effectué par numéro de tranchée puis fait.

Un inventaire mobilier établit la liste exhaustive de tout le matériel sorti du diagnostic (céramique, lithique, prélèvements).



Fig. 8 Plan général des diagnostics 1 et 2. © Arnaud Desfonds, Inrap

II. Résultats

Le diagnostic de Plumaugat - Saint-Pierre 2 a mis en évidence 146 anomalies (Fig. 8-Fig. 9-Fig. 10).

La majorité des faits étudiés sont des structures linéaires de type fossés, des fosses et des trous de poteaux.

Les éléments mobiliers recueillis attestent d'occupations de l'âge du Fer au haut Moyen Âge.

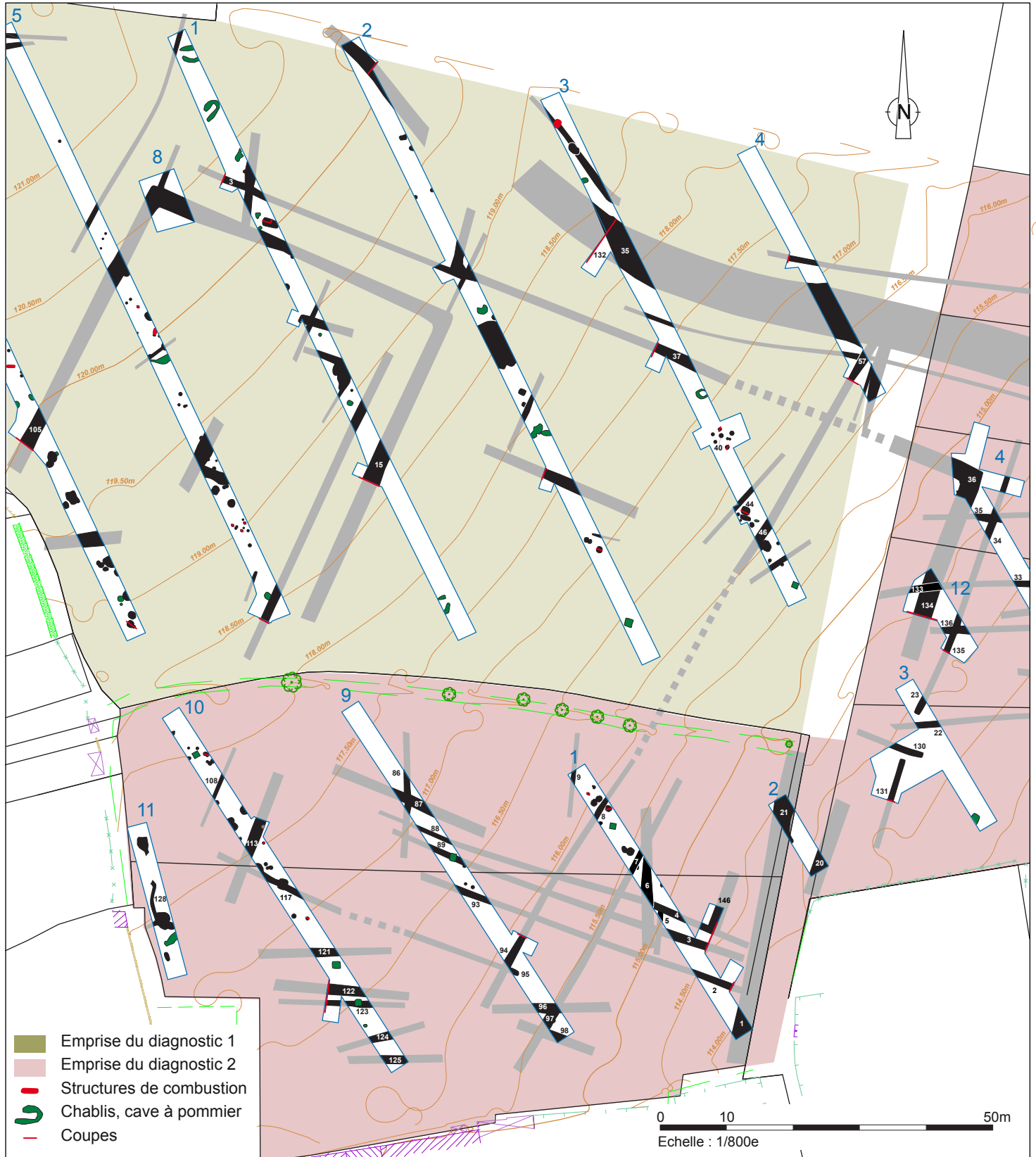


Fig. 9 Plan des vestiges des diagnostics 1 et 2, zone ouest. © Arnaud Desfonds, Inrap

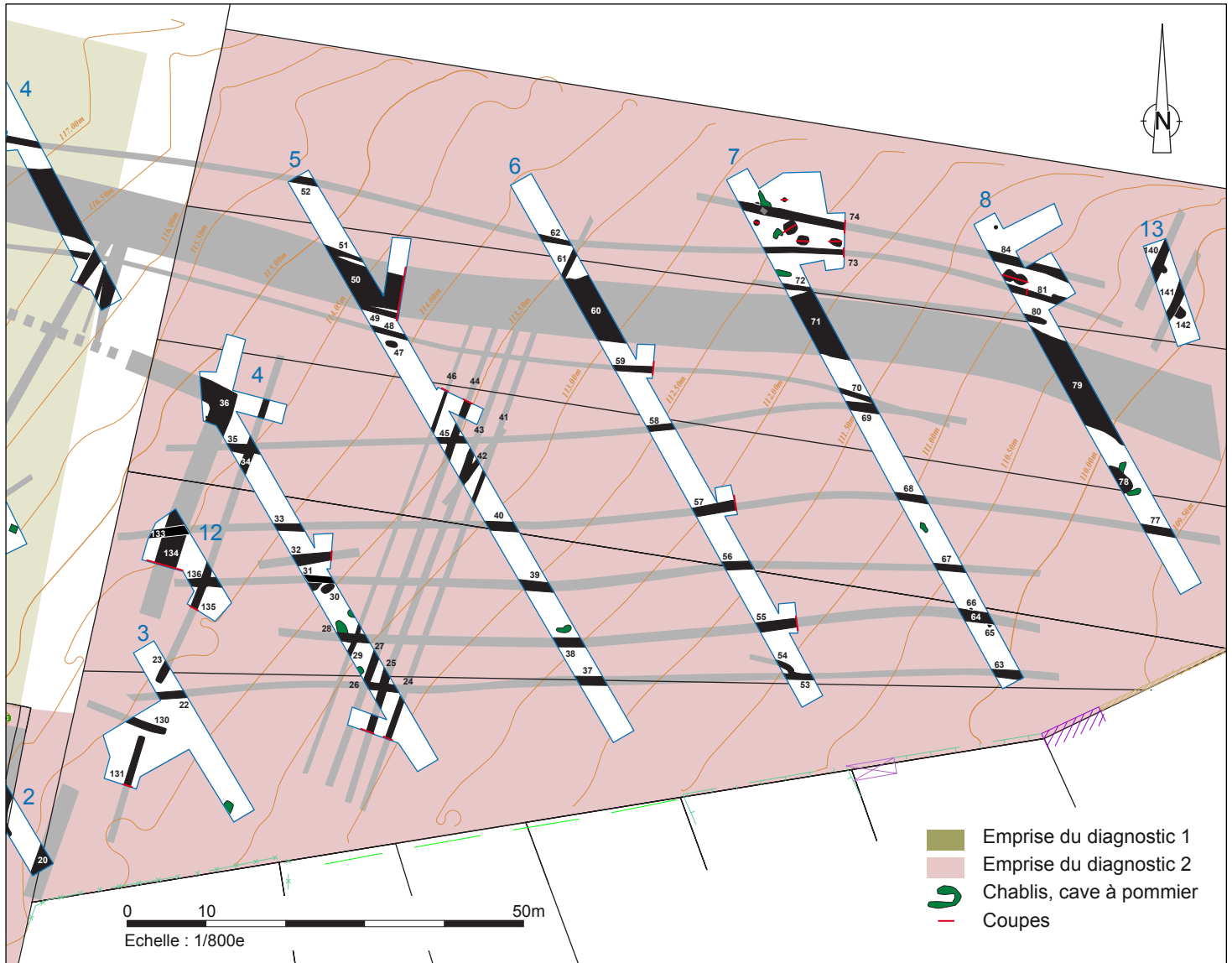


Fig. 10 Plan des vestiges du diagnostic 2, zone est. © Arnaud Desfonds, Inrap

II.1 L'occupation de l'âge du Fer

II.1.1 L'enclos périphérique

Ce second diagnostic a mis en évidence un angle et un tronçon d'un large fossé à l'extrémité nord-ouest de la tranchée 4 et dans la tranchée 12.

Le fossé F134 présente un profil en V à fond plat de 2,70 m de large et 1,70 m de profondeur (Fig. 11-Fig. 12). Les différentes unités stratigraphiques qui composent son remplissage sont constituées d'un sédiment brun-orangé à brun-beige avec plus ou moins de cailloux de schiste ; on retrouve ponctuellement quelques poches plus organiques. L'étude de la dynamique de comblement montre que ce fossé a fait l'objet d'un entretien régulier ; dans un dernier temps la sédimentation semble plus progressive, témoignant d'un comblement final naturel (colluvions, érosion des parois et du talus...). D'après le pendage des couches, on peut imaginer la présence d'un talus interne.

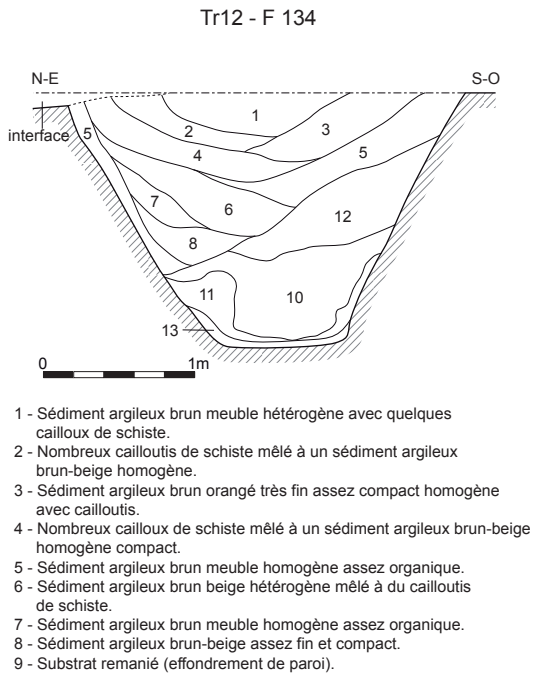


Fig. 11 Coupe du fossé F134. © Arnaud Desfonds, Inrap

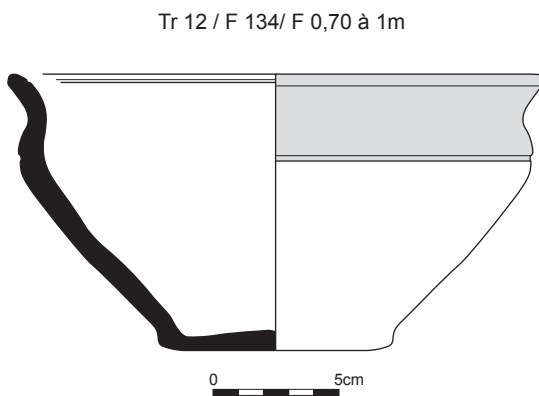


Fig. 13 Vase découvert dans le fossé F134.
© Anne-Françoise ChereI-DAO Arnaud Desfonds, Inrap



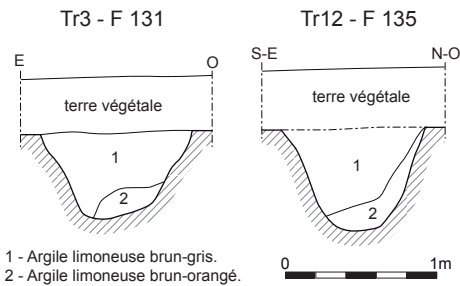
Fig. 12 Le fossé F134 qui matérialise la façade d'entrée de l'enclos. © Emmanuelle Ah thon, Inrap



Fig. 14 L'angle du fossé d'enclos, tranchée 4.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

La partie supérieure du comblement (us 1 à 4) a livré un petit lot de mobilier constitué de 19 tessons pour un NMI évalué à un unique vase, associé à une tige en fer (Fig. 13). Le récipient archéologiquement complet, lustré dans sa partie supérieure, se caractérise par ses surfaces brunes, très micacées, et son décor de traits lustrés groupés. Cette jatte ouverte à profil en esse se distingue des exemplaires précédents par sa panse assez tronconique et la présence d'une fine strie labiale, semblable à celle qui orne les exemplaires 8b de l'habitat de Trémur (22), L'Abbaye (Cherel 2012) dont l'occupation gauloise principale date de La Tène finale, jusqu'au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. On peut donc raisonnablement dater l'exemplaire de Plumaugat vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère. Un tesson et deux fragments de parois de four datés du second âge du Fer au sens large ont été recueillis vers le fond (us 10).

Fig. 15 Le système d'entrée sur la façade est de l'enclos. © Emmanuelle Ah thon, Inrap



En avant de ce fossé, 3 m à l'est, un fossé de plus petit module matérialise une entrée : interrompu, il laisse un passage de 7 m de large (**Fig. 15**). Les deux sondages réalisés révèlent un creusement en V à fond arrondi qui mesure environ 1 m de large pour 0,56 m à 0,70 m de profondeur (**Fig. 16**). Son remplissage argilo-limoneux brun-gris est relativement homogène. Le pendage ouest-est de la couche supérieure pourrait indiquer qu'un talus bordait le fossé sur sa face interne.

Fig. 16 Coupes des fossés F131 et F135 qui doublent le fossé F134.
© Arnaud Desfonds, Inrap

Une extrémité de fossé (F130) est placée perpendiculairement à F131. Sa chronologie et son lien avec l'aménagement d'entrée ne sont pas établis.

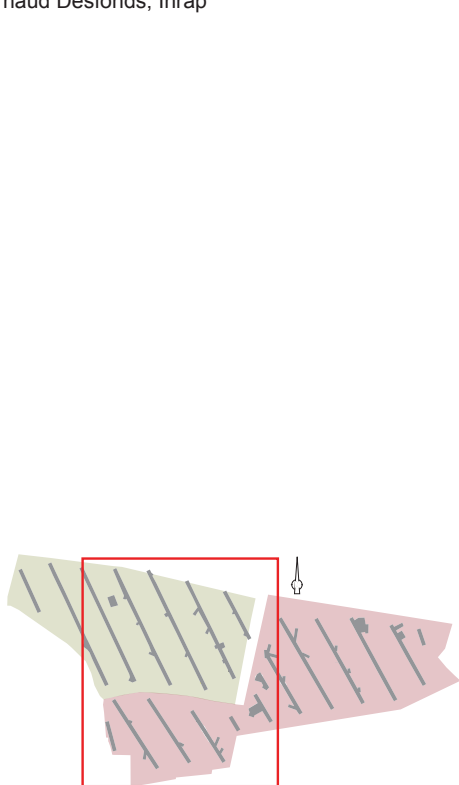
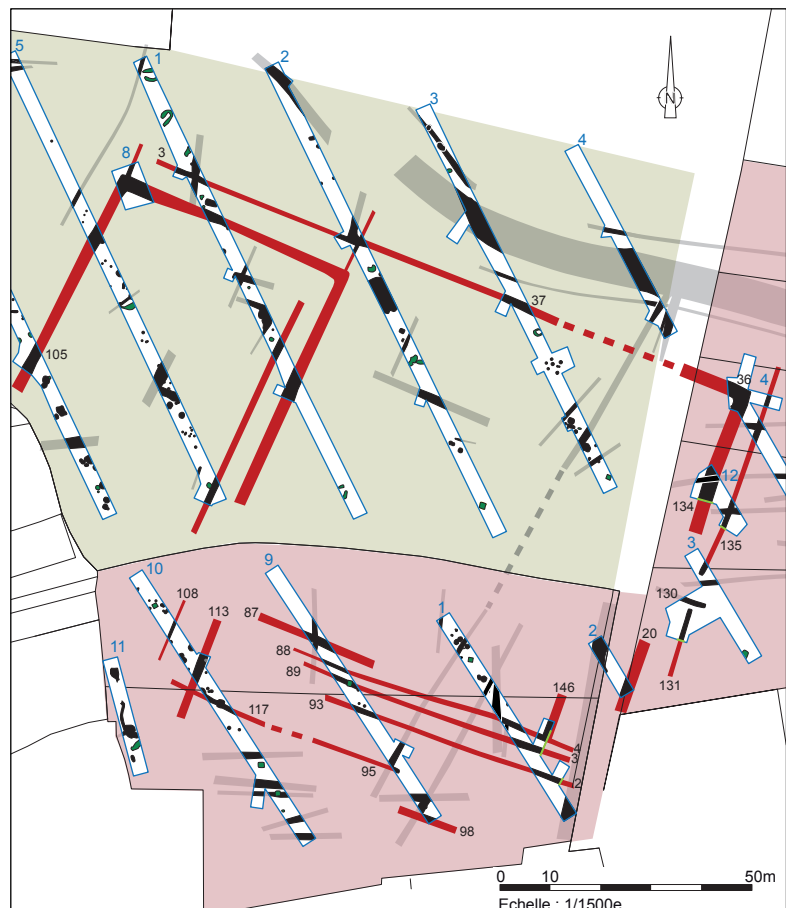


Fig. 17 L'occupation de l'âge du Fer : un système d'enclos emboîtés ?
© Arnaud Desfonds, Inrap



L'angle dégagé tranchée 4 (F36) (**Fig. 14**) nous amène à raccorder le fossé F134 avec les fossés F37 (tranchée 3) et F3 (tranchée 1) du premier diagnostic, situés dans le prolongement de l'axe ESE-ONO. Tous deux sont datables de la transition La Tène finale-Antiquité précoce. Le fossé F3 avait d'ailleurs livré un important dépôt métallique en fer (pince de forgeron, fer de hache, lame de couteau, clés...) qui suggère l'existence d'une activité artisanale liée au fer dans le secteur. La différence de module des fossés F134, F37 et F3, pourrait s'expliquer par leur différence de fonction. En effet, la puissance du fossé de cette façade sert certainement à renforcer le caractère ostentatoire de l'entrée.

Le fossé F134 matérialise donc la façade d'entrée d'un enclos périphérique qui engloberait le premier enclos identifié (**Fig. 17**). Les deux enclos sont délimités par des fossés rectilignes probablement accompagnés de talus (internes ?), et couvrent une surface d'au moins 14 000 m² (parmi les nombreux fossés découverts au sud, aucune façade d'enclos n'a été clairement identifiée lors du diagnostic).

II.1.2 Le parcellaire associé

Dans les parcelles AB52 et 344, plusieurs fossés parallèles et perpendiculaires aux fossés d'enclos pourraient être associés à l'occupation de l'âge du Fer.

Plusieurs fossés reprennent l'axe ESE-ONO des fossés d'enclos et participent à la structuration de l'espace.

Tranchée 1, les fossés F2, F3 et F4 sont parallèles. Apparus sous 0,80 m de colluvions, leurs creusements ont un profil en V à fond arrondi et des dimensions très similaires, de 1,20 m à 1,40 m de large pour 0,50 m à 0,60 m de profondeur (**Fig. 18-Fig. 19-Fig. 20**). Seul leur comblement diffère.

Le fossé F2 a un comblement homogène. On notera la présence de sédiment argileux hydromorphe à la base du remplissage. Ce fossé est équivalent à F93 (tranchée 9), en surface duquel a été recueilli un petit fragment de céramique protohistorique. On signalera la présence d'un gros bloc de quartz dans le comblement supérieur du fossé, arraché lors du décapage (borne marquant la limite parcellaire ?).

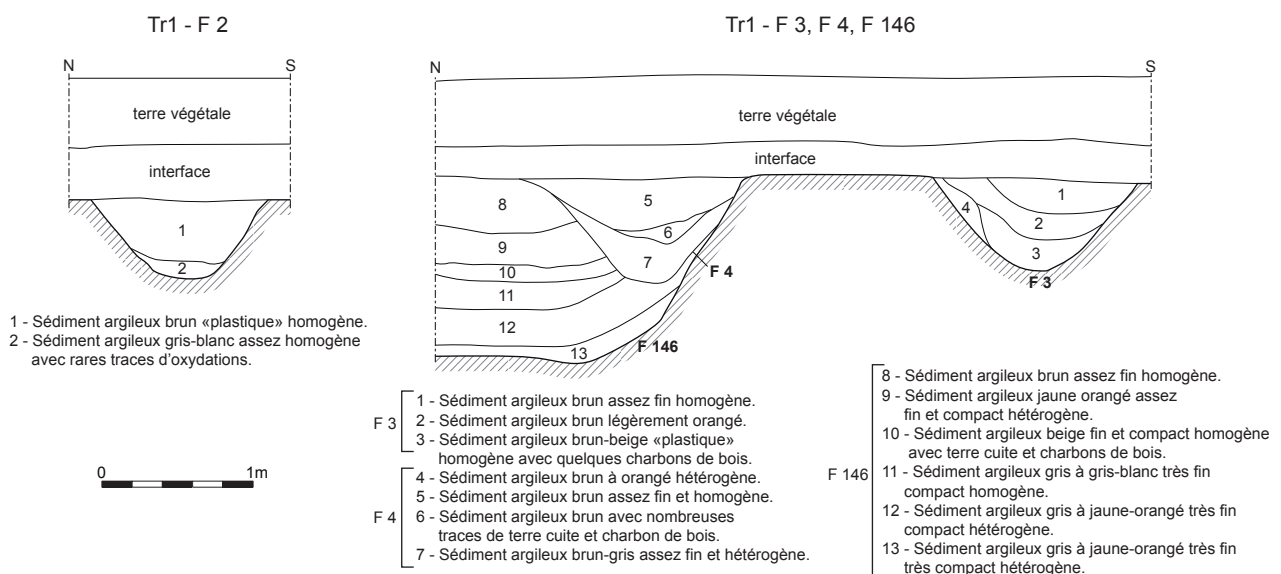


Fig. 18 Coupes des fossés F2, F3 et F4 de la tranchée 1. © Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 19 Sondage des fossés F4/F146 et F2.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap



Fig. 20 Le fossé F3.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

Les fossés F3 et F4 ont globalement la même dynamique de comblement. Ils présentent tous deux un niveau de rejet anthropique composé de nombreux fragments de terre cuite.

En plus de 87 tessons pour un NMI estimé à 9 vases, le fossé F4 a ainsi livré 1070 grammes de torchis, 25 fragments de plaques de cuisson représentant un poids de 883 grammes ainsi que 2 fragments de chenet ou de barre. La présence de tels matériaux dans le comblement du fossé suggère qu'au moins un bâtiment à pan de bois se trouvait à proximité. La rubéfaction du torchis montre que la structure a été détruite par incendie avant que les éléments des parois ne soient rejetés dans le fossé.

A la surface de ce fossé ont aussi été ramassés deux tessons qui pourraient s'apparenter aux productions de céramique commune claire du début de l'époque antique, sans certitude toutefois. Par ailleurs, le fond d'un vase très micacé découvert en surface évoque les productions de la transition La Tène finale-Antiquité précoce.

L'essentiel du corpus issu du comblement de ce fossé correspond toutefois aux productions tournées de la fin de La Tène finale, probablement de la première moitié ou du milieu du I^{er} siècle avant notre ère (**Fig. 21**).

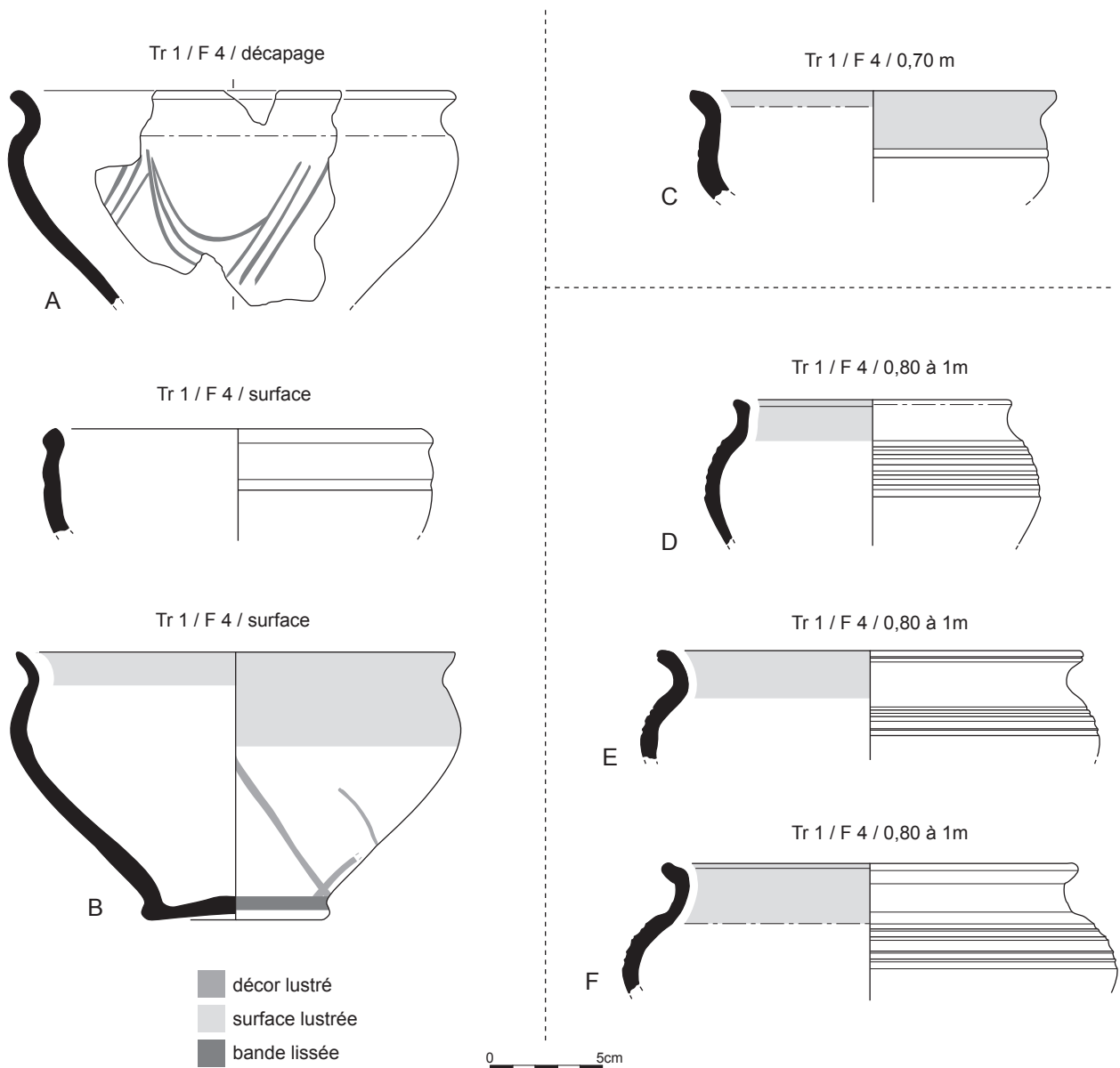


Fig. 21 Vases provenant du fossé F4 de la tranchée 1. © Anne-Françoise Cherel-DAO Arnaud Desfonds, Inrap

On peut souligner la bonne représentation des jattes profondes à profil sinueux. L'une d'elles est décorée d'un motif lissé en grappe ou en « guirlandes » séparé par des groupes de traits lissés obliques (A), la seconde est ornée de traits lissés espacés rayonnants (B). Elles trouvent des comparaisons éloquents avec les exemplaires de type 10 de l'habitat de Trémur (22), L'Abbaye (Cherel 2012) dont l'occupation gauloise principale date de La Tène finale, jusqu'au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. La même remarque vaut pour une coupe ouverte, lustrée dans sa partie supérieure, et décorée d'une baguette sur sa panse (C). En effet, des comparaisons existent avec le type 5b de Trémur pour une datation similaire. Un petit vase fermé globulaire décoré de cannelures multiples sur sa panse évoque un autre exemplaire de plus grande taille découvert lors du premier diagnostic dans le fossé d'enclos F105, tranchée 6 (D). Trouvé entre 80 cm et 1 m de profondeur, ce vase est accompagné de deux autres récipients fermés également ornés de cannelures multiples dans la partie supérieure de leur panse (E-F). Là encore, on peut se référer aux exemplaires dégagés lors du précédent diagnostic, suggérant une probable contemporanéité des structures des deux secteurs.

Les fossés F87 et F98 de la tranchée 9 ont aussi une orientation ESE-ONO, tout comme le fait F95 qui pourrait être le prolongement du fossé F117 de la tranchée 10. L'interruption de F95 indique un accès. Un tesson datant probablement de la Protohistoire a été ramassé à la surface du comblement de F87.

Deux des fossés repérés dans les parcelles au sud-ouest de l'emprise respectent l'orientation perpendiculaire NNE-SSO des enclos.

Tranchée 10, le fossé F113 appartient certainement à l'organisation parcellaire de l'âge du Fer. La mise en œuvre d'un sondage a fait apparaître le trou de poteau F147, qui se situe dans l'alignement des trous de poteaux F114 et F115. Cette découverte n'a pas permis de réaliser une coupe dans ce fossé de 1,60 m de large en surface. Un unique tesson protohistorique a été recueilli en surface au moment du décapage. Par sa facture régulière, il s'apparente aux productions de la fin du second âge du Fer, sans certitude toutefois.

Tranchée 1, le sondage réalisé dans les fossés F3 et F4 a permis de mettre en évidence un puissant fossé venant du nord-ouest, F146 (Fig. 22). Il s'agit d'une extrémité ou plus probablement d'un angle de fossé mesurant 1,20 m de profondeur, recoupé dans sa partie supérieure par le fossé F4. La moitié inférieure du comblement du fossé F146 est composée d'une alternance de couches de sédiments argileux hydromorphes dans lesquelles on retrouve, comme dans les fossés F3 et F4, des nodules de terre cuite et de charbons (us 10) (Fig. 23). Ces rejets sont ici associés à 11 fragments de céramique pour un NMI estimé à 3 récipients (Fig. 24). Un petit vase incomplet à parois et pâte grises très micacées (non dessiné), pourrait être de facture antique précoce, à moins qu'il ne s'agisse d'un type de transition La Tène finale-Antiquité précoce. Il était accompagné d'un récipient fermé de dimensions modestes, aux parois soignées micacées, comparable à celui découvert dans le trou de poteau F40 de la tranchée 3 du premier diagnostic daté de la transition La Tène finale-Antiquité précoce (A). Enfin, un récipient protohistorique modelé, de facture grossière, vient compléter ce lot (B).

La puissance de ce fossé est le signe qu'il constitue une limite importante dans l'organisation du paysage, et ce de La Tène finale jusqu'au début de l'Antiquité. La chronologie relative établie entre les deux fossés F4 et F146 montre également que plusieurs phases d'aménagement et de restructuration se sont succédées.

Dans les parcelles plus à l'est de la section cadastrale A, seuls les fossés F140 et F141 de la tranchée 13 suivent cet axe NNE-SSO. En raison de l'inondation rapide de la tranchée, aucun sondage n'y a été réalisé.

Au final, les différents fossés de l'âge du Fer mis au jour lors de ce diagnostic confirment l'importance de l'occupation et son extension vers le sud et l'est de l'emprise. La chronologie du mobilier et les relations stratigraphiques établies entre les fossés attestent également du prolongement de l'occupation au-delà de La Tène finale, et suggèrent l'existence de phases de remaniements.

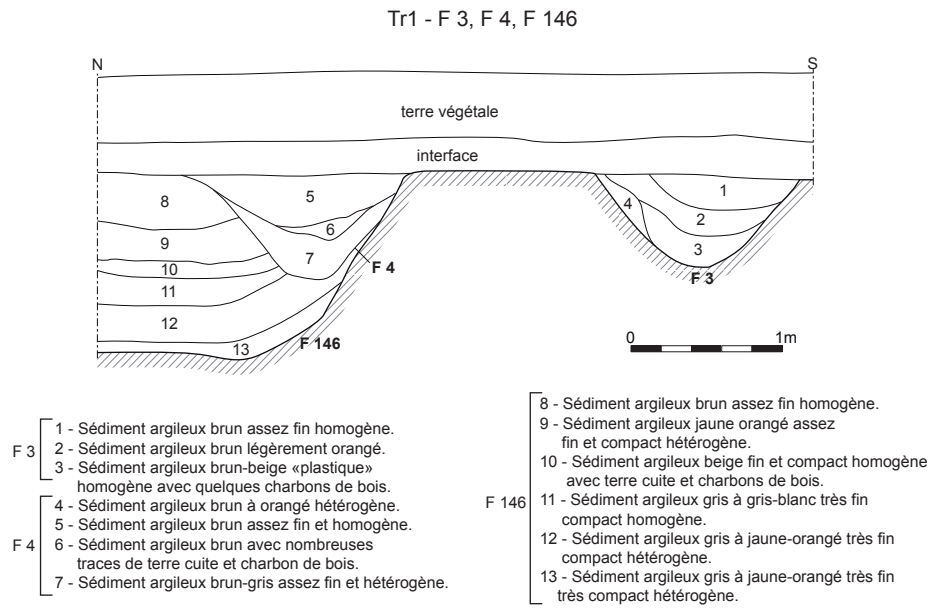


Fig. 22 Coupe longitudinale du fossé F146 (angle ou extrémité), repris par le fossé F4. © Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 23 Le fossé F146 coupé par le fossé F4. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

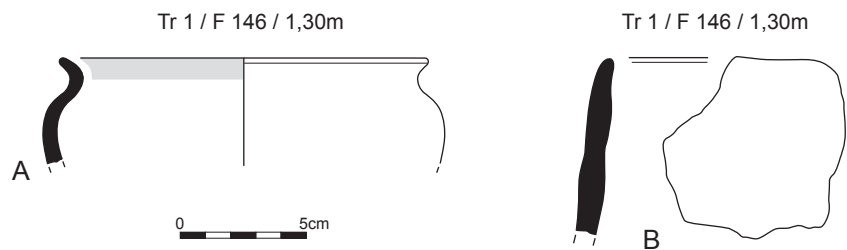


Fig. 24 Vases provenant du fossé F146. © Anne-Françoise ChereI-DAO Arnaud Desfonds, Inrap

II.1.3 Le chemin

II.1.3.1 Le chemin creux

Ce second diagnostic a confirmé le prolongement du chemin creux vers l'est de l'emprise du lotissement (**Fig. 25**).

Il est apparu dans toutes les tranchées de la parcelle A824, sous la forme de nappes de sédiment argileux brun de 6 à 14 m de large (**Fig. 26**). Son empattement vers l'est est probablement dû à la topographie du terrain : la pente est-ouest crée un phénomène de colluvionnement, accentué en bas de pente par une forte stagnation d'eau, elle-même accrue par le niveau de l'étang adjacent.

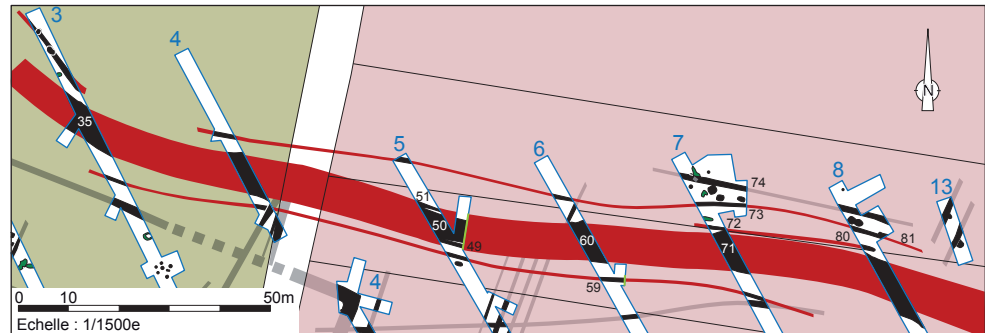
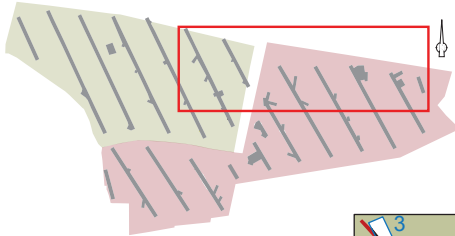


Fig. 25 Le chemin au nord du système d'enclos. © Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 26 Le chemin creux comblé, tranchée 5. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

Un second sondage a été réalisé au niveau de la tranchée 5. Si le creusement présente globalement le même profil en cuvette évasée observé dans la tranchée 3 du premier diagnostic, ses dimensions sont moindres (**Fig. 27-Fig. 28**). Visible sur 6 m de large en surface, le chemin n'est ici profond que de 0,96 m contre 1,40 m au premier sondage. Cette différence de conservation peut s'expliquer par l'érosion du terrain dans la pente. Le comblement de F50 est homogène, composé de limon argileux brun, avec sur le fond un fin niveau de sédiment plus clair. La zone de roulement est ici moins nette que lors du précédent sondage et aucune ornière n'a été relevée, ce qui encourage à une analyse plus fine de cette zone dans le cadre d'une opération ultérieure.

Aucun élément mobilier ne vient préciser la datation de cet axe. Seul un fragment de terre cuite a été recueilli en surface du tronçon F60 et deux fragments de céramique de datation indéterminée, antique ou haut Moyen Âge, au niveau de la surface de F71, tranchée 7.

Cependant, l'extension du diagnostic permet maintenant de mieux situer le tracé par rapport aux autres vestiges, et c'est son agencement par rapport aux fossés d'enclos qui nous amène à proposer une datation contemporaine de l'occupation principale de l'âge du Fer, et sans doute au-delà.

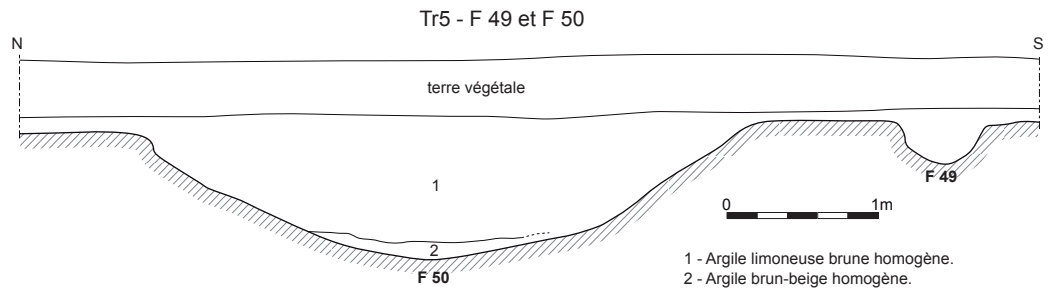


Fig. 27 Coupe du chemin creux F50 et du fossé F49. © Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 28 Sondage du chemin F50 et du fossé F49 tranchée 5. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

II.1.3.2 Les fossés bordiers

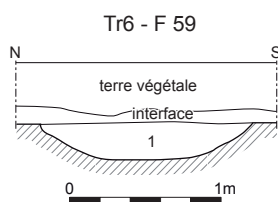
Sur le bord sud de F50 est apparu le fossé F49, qu'on distinguait déjà en surface. Il s'agit d'un petit creusement en cuvette d'environ 0,60 m de large pour 0,57 m de profondeur (Fig. 27-Fig. 28). Son remplissage diffère peu de celui de F50. Ce fossé correspond à celui identifié lors du sondage du premier diagnostic, tranchée 3 (F132).

Sur le bord nord, un tracé, F51, était visible en surface mais n'est pas apparu en coupe.

Ces deux fossés parallèles à F50 peuvent participer à la délimitation du chemin (fossés bordiers), ainsi qu'au drainage de la zone.

Plusieurs autres petits fossés parallèles bordent le chemin sur tout son tracé et sont probablement contemporains de son fonctionnement.

Tranchée 6, F59 a été sondé (Fig. 29). Il s'agit d'un fossé au large creusement en cuvette (1,40 m) à fond plat peu profond (0,24 m). Son remplissage est homogène. Le linéaire auquel il participe est visible sur près de 140 m de long d'est en ouest. Il pourrait constituer un autre fossé bordier.



1 - Argile limoneuse brun clair homogène.

Fig. 29 Coupe du fossé F59. © Arnaud Desfonds, Inrap

Au nord du chemin creux, les fossés F72, F73 et F74 (tranchée 7) et leurs équivalents, sillonnent aussi le long du tracé du chemin creux et semblent être liés à cet axe, du moins respecter la limite qu'il matérialise. Le mobilier associé à ces tracés permet de les rattacher à une phase d'aménagement antique (*cf. infra*).

II.3.1.1 Les fossés parcellaires).

Chemin et fossés bordiers sont des éléments de délimitation qui marquent fortement le paysage. Ils expriment une emprise foncière dont le lien avec l'occupation de l'âge du Fer semble évident. Les fossés bordiers, qui ont peut-être fait l'objet de reprises et de déplacements, participent également au drainage et à l'assainissement du chemin creux. Reste la question de la perdurance d'un tel ouvrage et son lien avec les autres phases d'occupation identifiées, mais la présence de mobilier antique dans les fossés qui le bordent au nord (F72, 73, 74) supposent le maintien de la limite au moins jusqu'au troisième quart du I^{er} siècle de notre ère.

II.2 Les aménagements sur poteaux et les fosses

Un certain nombre de structures en creux ont été identifiées lors de ce second diagnostic. Elles sont essentiellement localisées dans les parcelles AB52 et 344, tranchées 1 et 10 (**Fig. 30**).

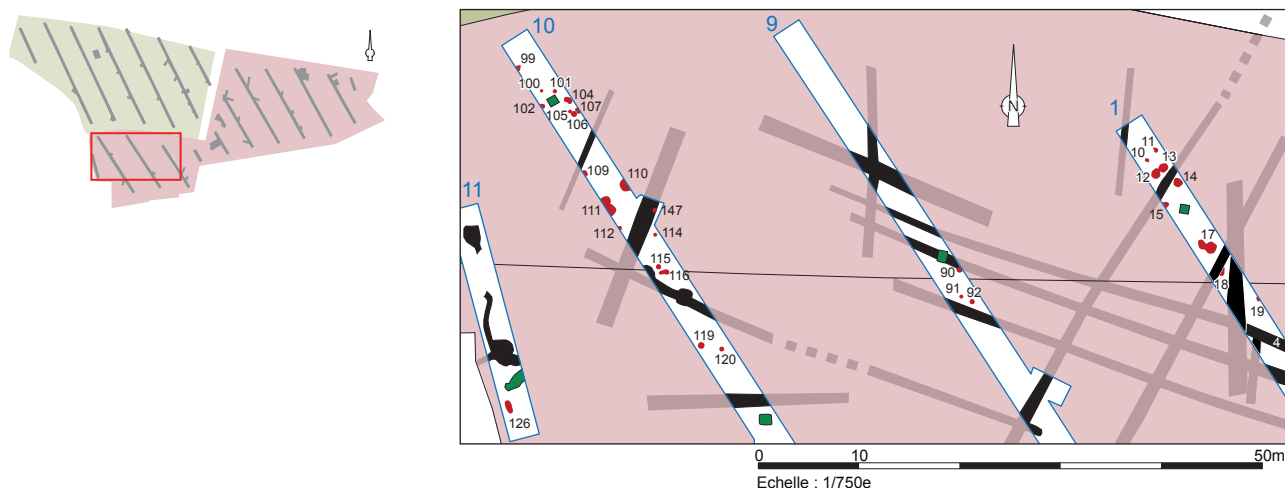


Fig. 30 La zone de concentration des trous de poteaux et fosses.

© Arnaud Desfonds, Inrap

Dans la moitié nord-ouest de la tranchée 1, on retrouve plusieurs structures de plan circulaire dont le diamètre est compris entre 0,30 et 0,80 m (**Fig. 31**). Leur comblement de surface est relativement homogène et se compose d'un sédiment argileux brun-gris avec quelques charbons.

Les trous de poteaux de faible diamètre comme F10 et F11 ont un état de conservation médiocre (F10 est profond de 15 cm) (**Fig. 32**).

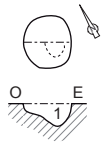
Les autres structures, d'un module supérieur, s'apparentent également à des trous de poteaux. D'un diamètre de 0,60 m, F14 présente un profil en cuvette de 0,24 m de profondeur dans lequel on distingue, en plan et en coupe, le négatif d'un poteau de 0,30 m de large (**Fig. 32-Fig. 33**). Ce dernier est caractérisé par de nombreux nodules d'argile rubéfiée mêlés à un sédiment brun foncé.

Hormis la présence de fragments d'argile rubéfiée qui rappellent ceux observés dans les fossés gaulois F4 et F146, aucun élément ne permet d'affiner la datation de cet ensemble. D'un point de vue spatial, il se situe à l'intérieur de l'enclos périphérique.

Fig. 31 Les trous de poteaux et fosses de la tranchée 1.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

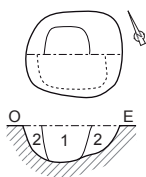


Tr1 - F 10



1 - Sédiment argileux brun-gris hétérogène avec quelques charbons de bois.

Tr1 - F 14



1 - Sédiment argileux brun foncé hétérogène avec nombreux rejets rubéfiés.
2 - Sédiment argileux brun-beige assez homogène.

0 1m

Fig. 32 Les trous de poteaux F10 et F14.

© Arnaud Desfonds, Inrap

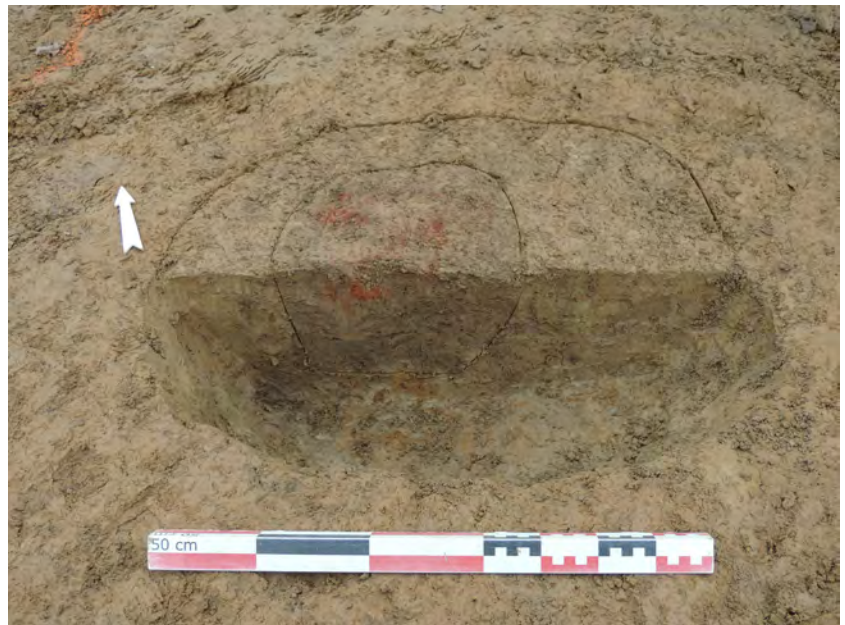


Fig. 33 Le négatif du poteau apparaissant dans la coupe de F14.

© Emmanuelle Ah thon, Inrap

Plusieurs autres ensembles de trous de poteaux sont également apparus dans la tranchée 10 (**Fig. 34**). De plan circulaire, leur diamètre est compris entre 0,30 et 0,50 m. Leur comblement de surface, homogène, est constitué d'un sédiment argileux brun-gris plus ou moins chargé en charbons et terre cuite. A l'extrémité nord-ouest de la tranchée, les trous de poteaux F99 à F107 participent certainement à un premier ensemble. Des reprises ou renforcement de certains poteaux sont visibles en surface (F104, F106). F104 reprend un poteau antérieur (**Fig. 35-Fig. 36**). Mesurant 0,50 m de diamètre à l'ouverture, ce trou de poteau a un profil en U à fond plat de 0,22 m de profondeur. En surface, un bord en terre cuite appartenant probablement à une plaque de cuisson est à rattacher aux contextes de Bretagne orientale depuis le second âge du Fer, jusqu'à l'époque gallo-romaine précoce. En surface du comblement du trou de poteau F106 situé non loin, on a recueilli un fond de pot dont la pâte est elle caractéristique de productions du haut Moyen Âge.

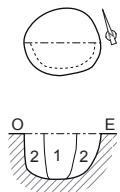
Plus loin, les trous de poteaux F114, F115 et F147 font partie d'un autre aménagement. F114 impacte peu profondément le substrat avec 8 cm de profondeur conservée pour 0,30 m de diamètre (Fig. 35). Ces trous de poteau sont vraisemblablement postérieurs au fossé F113 car F147 recoupe son comblement supérieur.

En milieu de tranchée, les trous de poteaux F120 et F119 attestent de l'occupation de la zone vers le sud de l'emprise. De forme circulaire, F120 mesure environ 0,50 m de diamètre, et son creusement en U à fond plat est profond de 0,30 m (Fig. 35-Fig. 36). Son comblement conserve l'empreinte d'un poteau d'une vingtaine de centimètres de large.

Fig. 34 Les trous de poteaux et fosses de la tranchée 10.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

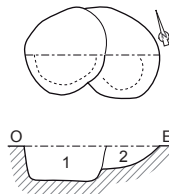


Tr10 - F 120



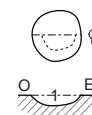
- 1 - Sédiment argileux gris clair avec quelques charbons de bois et nodules d'altérite.
- 2 - Sédiment argileux brun-orangé avec quelques charbons de bois et nodules d'altérite.

Tr10 - F 104



- 1 - Sédiment argileux brun homogène avec quelques charbons de bois et terre cuite.
- 2 - Sédiment argileux brun-beige compact avec terre cuite et charbon de bois.

Tr10 - F 114



- 1 - Sédiment argileux brun-gris avec quelques charbons de bois et rares nodules de terre cuite.



Fig. 35 Plans et coupes des trous de poteaux F104, F114 et F120. © Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 36 Les trous de poteaux F104 et F120. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

Trois autres poteaux ont été relevés au milieu de la tranchée 9 (F90, 91, 92). Sept tessons rapportables à la Protohistoire au sens large sont associés au trou de poteau F90 (ramassage de surface).

Parmi ces ensembles de trous de poteaux, on relève également quelques fosses, dont certaines sont partiellement décapées (F110-F111 tranchée 10) (**Fig. 37**). Leur comblement de surface comprend davantage de rejets de terre cuite, charbons et cailloux de quartz, mais ne donne aucune indication quant à leur fonction et leur chronologie. Apparue au décapage à proximité de F110, un fragment de céramique érodée, probablement antique.

Fig. 37 Les fosses F110 et F111, partiellement décapées tranchée 10. © Emmanuelle Ah thon, Inrap



Dans les parcelles de la section A, on dénombre en revanche très peu de trous de poteaux ou fosses en dehors de celles attribuées à l'époque antique (*cf. infra* **II.3.1.2 Les fosses**).

Tranchée 4 et 5, on notera la présence de deux fosses, F30 et F47, qui ont des caractéristiques très similaires (**Fig. 38**). De forme ovoïde, elles mesurent 1,50 m de long par 0,80 m et 1 m de large. Leur comblement de surface brun-gris clair à beige ne permet pas d'affirmer leur caractère anthropique.



Fig. 38 Les fosses F30 et F47. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

L'autre fait notable de ce secteur est la fosse F78 de la tranchée 8 (**Fig. 39**). Elle se présente sous la forme d'une nappe de sédiment ovoïde de 0,80 m de long pour au moins 0,40 m de large. Son comblement argileux gris-beige comportait en surface un peu de charbon et un tesson appartenant à la Protohistoire au sens large. Des excroissances irrégulières qui semblent liées à des phénomènes naturels (racines, terriers ?) partent des bords. Le caractère anthropique de cette structure n'est pas assuré.



Fig. 39 La fosse F78.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

Au final, si la surface décapée ne permet pas d'appréhender de plan de bâtiment, le nombre et la dispersion de trous de poteaux et de fosses témoignent d'une activité domestique ou artisanale au sud de l'emprise. Comme lors du précédent diagnostic, la datation de ces différents aménagements, âge du Fer ou haut Moyen Âge, reste à préciser.

II.3 L'occupation antique

II.3.1 Les éléments de transition

La présence de mobilier de transition dans certains des fossés découverts au sud de l'emprise, dans les parcelles AB52 et 344, suggère l'existence de phases de réaménagements ou d'extensions de l'occupation de La Tène finale. C'est le cas du puissant fossé F146, qui, s'il forme un angle et non une extrémité, pourrait aussi témoigner d'un redéploiement de l'espace vers l'est.

De la même façon, la présence d'un réseau de fossés parallèles respectant l'orientation NNE-SSO, vingt mètres à l'est de la façade d'entrée de l'enclos, est révélatrice de la continuité de l'occupation (**Fig. 40-Fig. 41**).

Les quatre fossés sont respectivement espacés de 1 à 2 m sur une bande de 9 mètres de large (tranchées 4 et 5). Les différents sondages réalisés dans ces fossés montrent que leur module et leur comblement diffèrent (**Fig. 42-Fig. 43**).

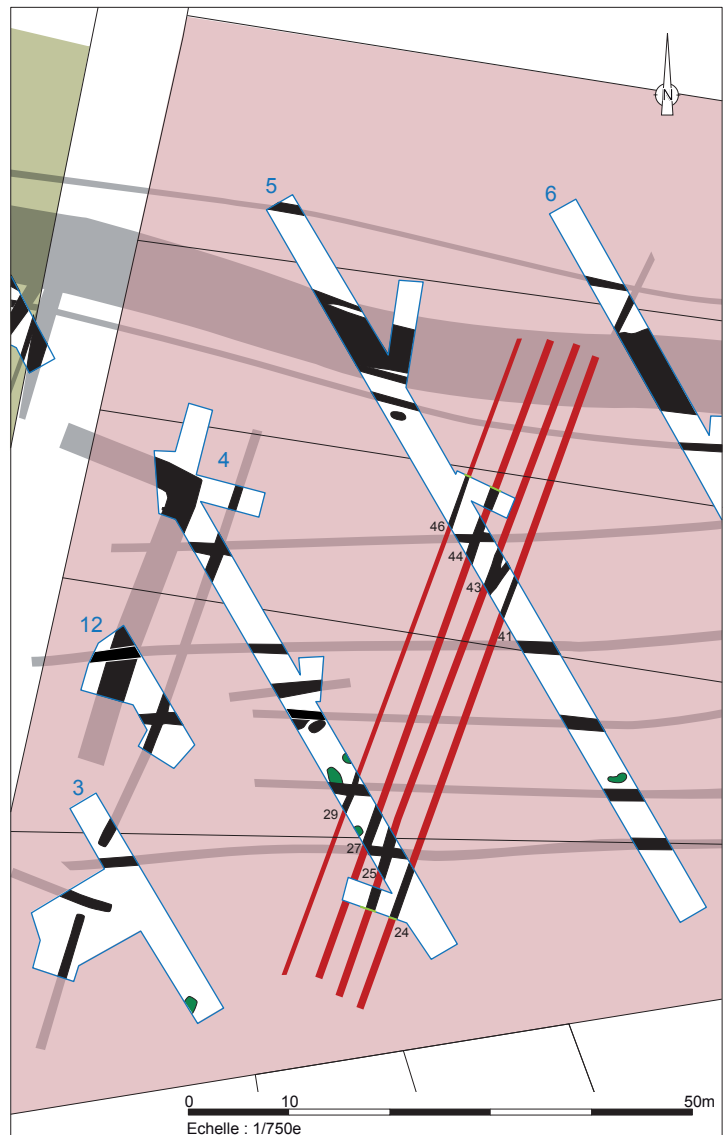
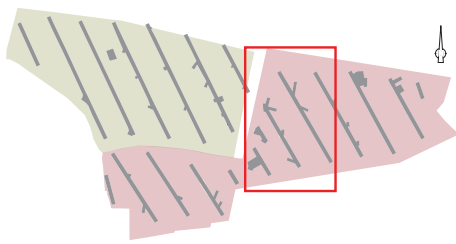


Fig. 40 Le réseau de fossés tranchées 4 et 5.
© Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 41 Les fossés parallèles tranchée 4.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

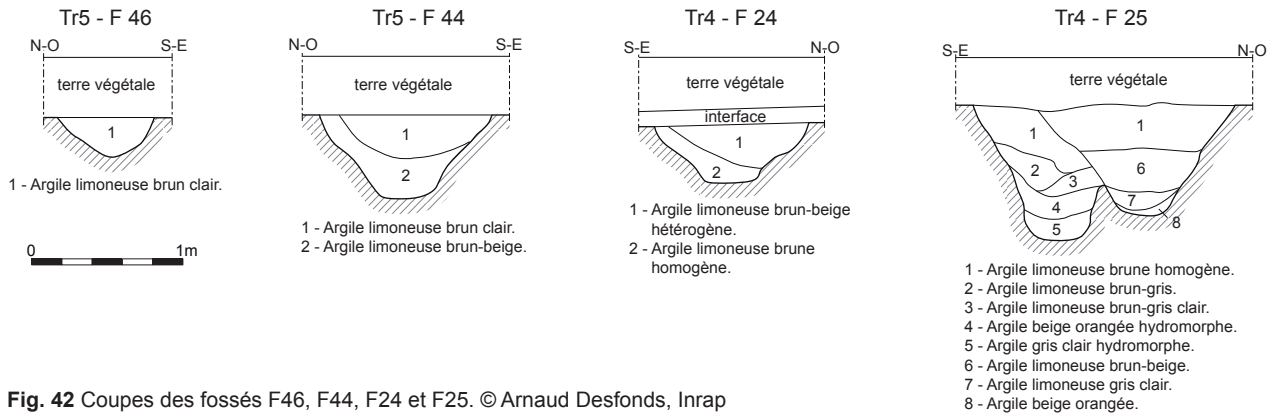


Fig. 42 Coupes des fossés F46, F44, F24 et F25. © Arnaud Desfonds, Inrap

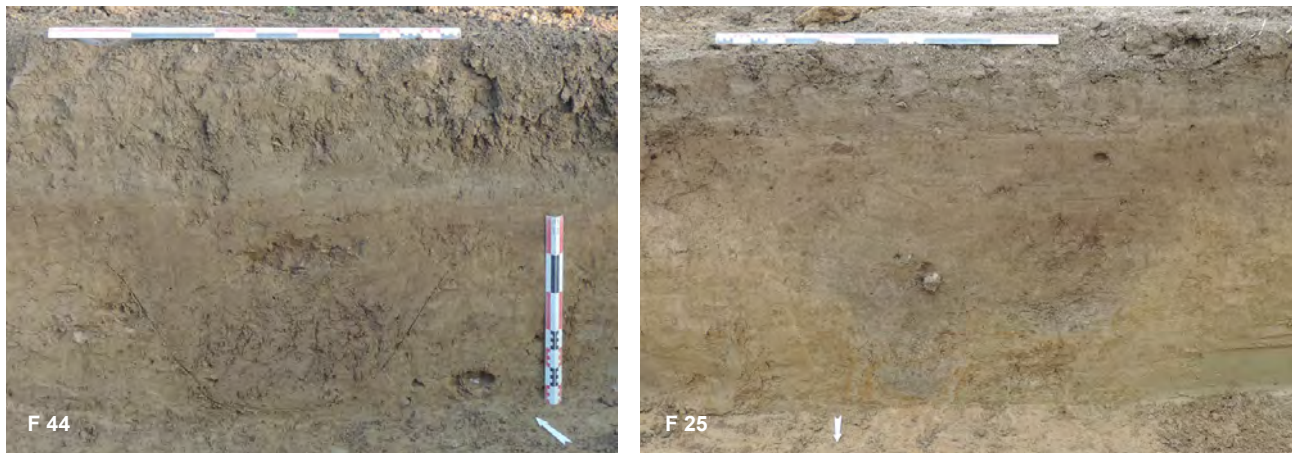


Fig. 43 Les fossés F44 et F25. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

Le plus à l'est, F46 (tranchée 5), est d'un très petit module : n'est visible en coupe qu'une petite cuvette d'environ 0,60 m de large sur 0,26 m de profondeur. Un remplissage argileux brun clair le caractérise.

Le fossé F44 est plus marqué avec un creusement en V à fond plat d'1,16 m de large et 0,58 m de profondeur conservée (Fig. 43). Entre 0,50 m et 0,70 m, de nombreux fragments de vases formant un lot de quatre pots en céramique commune de mode B ont été recueillis (Fig. 44). Deux sont archéologiquement complets (A-B). D'autres fragments correspondent à la partie haute d'un récipient (C) ainsi qu'à un fond. Au vu de la dynamique de remplissage, les quatre vases sont associés à une phase de comblement final qui suit une reprise du creusement (us 1). Dans le comblement inférieur (us 2), se trouvait un tesson appartenant à la Protohistoire.

La question du dépôt de ces vases dans le comblement supérieur du fossé F44 mérite d'être posée. En effet, leur homogénéité (formes fermées de couleur sombre et de taille moyenne), leur état de conservation (deux vases sont quasiment complets), ainsi que l'éloignement relatif de la zone d'habitat antique (supposée au nord-est de l'emprise) pourraient amener à les interpréter non pas comme de simples rejets domestiques mais comme des marqueurs d'une limite parcellaire forte. Ce phénomène renvoie au bornage des limites, pratique décrite dans les traités d'arpentage, et qui commence à être étudiée sur le terrain, notamment en Ile-de-France (Pissot *et al* 2013). Dans le cas de Plumaugat, le dépôt est intervenu alors que le fossé est en partie comblé. Le talus qui bordait éventuellement le fossé pouvait donc ne plus être visible et une réaffirmation de la limite nécessaire : « les dépôts participeraient ainsi à la volonté de pérenniser un tracé important que l'abandon des fossés menace de disparition, d'effacement » (Pissot *et al* 2013, p. 69).

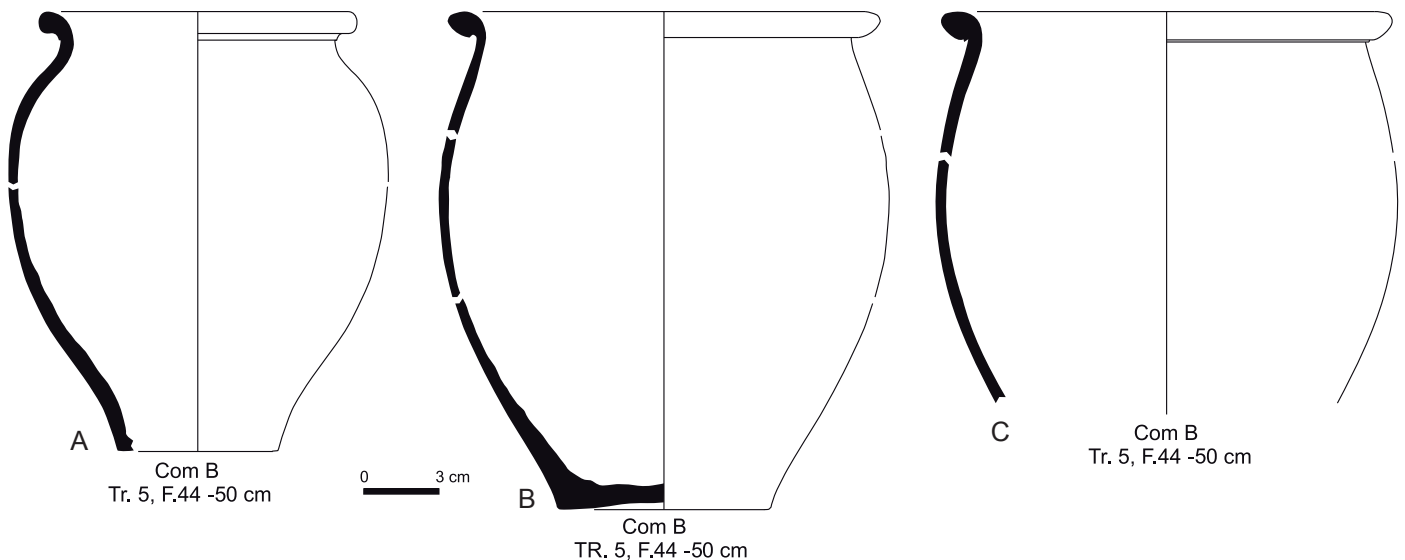


Fig. 44 Lot de vases découverts dans le fossé F44. © Richard Delage, Inrap

Bien que moins profond, le fossé F24 de la tranchée 4 présente un profil et un comblement semblable à celui de F44.

Le sondage réalisé dans le fossé F25 a fait apparaître en coupe deux creusements distincts (Fig. 43). Un premier fossé en V étroit à fond plat (effet d'entonnoir) est creusé sur 0,90 m de profondeur. Il semble avoir fait l'objet d'une première reprise dans sa moitié supérieure, puis dans un dernier temps, il est recoupé par un second fossé en V légèrement décalé vers l'ouest. Les deux fossés présentent des traces d'hydromorphie dans leur partie inférieure (us 4-5/7-8). En partie inférieure du comblement d'un de ces fossés (US non précisée), on répertorie un fragment de fond micacé à couverture métallescente qui évoque les productions de la fin du second âge du Fer.

Les différents éléments mobiliers recueillis dans ces fossés permettent de placer leur installation et leur utilisation entre la fin du second âge du Fer et le I^{er} siècle de notre ère. Par ailleurs, il est probable que ces fossés ne soient pas tous contemporains, mais fonctionnent plutôt par paires. Exemple : tranchée 5, F46 pourraient fonctionner avec F43, et F44 avec F41. L'espace serait alors suffisant (4 à 5 m) pour qu'ils soient doublés d'un talus, de part et d'autre ou entre les deux tracés.

Si leur fonction et leur chronologie sont encore à confirmer, ces fossés semblent en tout cas résulter d'une volonté de marquer durablement cet axe, qui respecte l'orientation des enclos de l'âge du Fer mis en évidence. La présence de mobilier antique dans le comblement supérieur d'un de ces fossés suggère la continuité de l'occupation au début de l'époque gallo-romaine, et si ce n'est la réoccupation et/ou le réaménagement des enclos, la permanence des limites qui structurent ce paysage. La question du dépôt de vases entiers dans les fossés parcellaires et donc du bornage des limites est à ce titre une hypothèse importante qu'il conviendra d'étayer par l'analyse exhaustive du comblement des fossés, selon un protocole spécifique (Pissot *et al.* 2013).

Seul un décapage extensif et la fouille des structures permettra d'établir si on assiste à la mise en place d'un nouveau réseau fossoyé dans les derniers temps de l'établissement gaulois, correspondant à des phases de réaménagements ou d'extensions, ou s'il s'agit de phases de restructurations amenant à un déplacement de l'occupation.

Quoi qu'il en soit, la permanence des limites n'évoque pas un abandon total et rapide des espaces délimités à l'époque gauloise. La présence de mobilier de transition dans toute l'emprise ne plaide pas non plus en faveur de l'abandon progressif du site et de la mise en place d'un nouvel habitat un siècle après, mais suppose une pérennité de l'occupation.

II.3.2 Une occupation domestique antique

Au centre de la parcelle A977, au nord-est de l'emprise, tranchée 7 et 8, quelques structures témoignent d'une occupation bien datée du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère (**Fig. 45**).

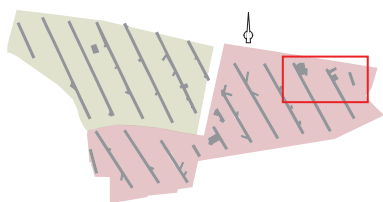
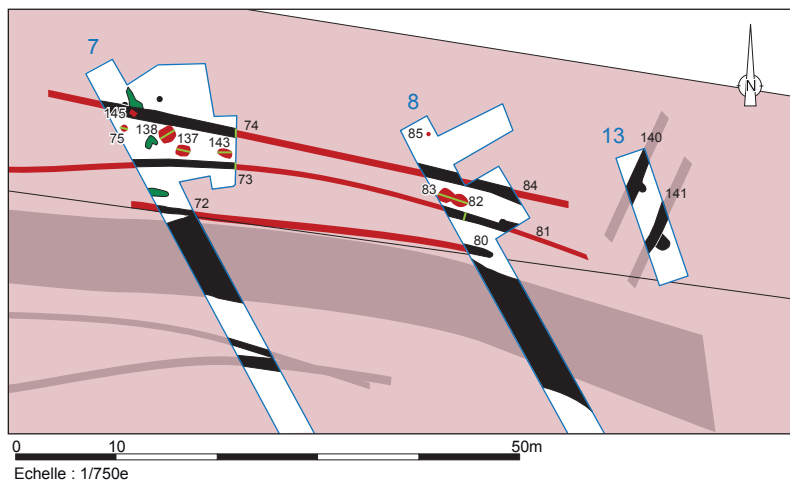


Fig. 45 La zone d'occupation antique.
© Arnaud Desfonds, Inrap



II.3.2.1 Les fossés parceliaires

Tranchée 7, les fossés F72, F73 et F74 sillonnent le long du tracé du chemin creux et semblent être liés à cet axe, du moins respecter la limite qu'il matérialise.

Le fossé F73 traverse l'emprise d'est en ouest et pourrait être équivalent au fossé F54 de la tranchée 4 du diagnostic précédent. Il est large de 0,90 m pour une profondeur conservée de 0,44 m, et son profil en V évasé et irrégulier présente des traces d'effondrement de parois (**Fig. 46-Fig. 47**). Son remplissage argilo-limoneux brun-gris à gris-beige contenait de très nombreux fragments de céramique dans sa moitié supérieure, concentrés au niveau de la fosse F137, elle-même très riche en mobilier de même facture. Hormis deux fragments résiduels de céramique de l'âge du Fer, on dénombre dans le fossé F73, 205 fragments de céramique gallo-romaine (**Fig. 48**). Une coupelle en céramique sigillée de forme Drag. 24/25 est attestée (**A**). Elle est issue des ateliers du Centre de la Gaule, et présente une pâte dont les caractéristiques correspondent aux productions des années 40/70 de notre ère. La céramique commune de mode A est représentée uniquement par des fragments de paroi qui appartiennent à deux formes fermées. La céramique commune de mode B est l'ensemble le plus important. Il comporte plusieurs formes de pots archéologiquement complets (**B-C-D**). Deux fonds de pots complètent cette série, dont l'un est de grandes dimensions (**E**). Le fossé F73 est également équivalent au fossé F81 sondé tranchée 8. Il y est très arasé (0,55m de large pour 12 cm de profondeur). On a retrouvé en surface un fragment résiduel de céramique de l'âge du Fer mêlé à un lot de céramique antique daté du I^{er} siècle, qui se compose de sept fragments de céramique commune dont un bord de pot à lèvres éversées à la paroi très mince (**F**).

Distant de F73 de 2,50 m à 4,50 m, le fossé F74 a un profil plus marqué en V à fond plat (**Fig. 46-Fig. 47**). La dynamique de son comblement trahit un fonctionnement ouvert. A la base du remplissage se trouvaient deux fragments de céramique commune du I^{er} s. En surface, un fond de vase de datation indéterminée.

Vers l'est, ces deux fossés s'interrompent ou forment un angle avec les fossés F140 et F141 de la tranchée 13 qui se dirigent vers le nord-est.

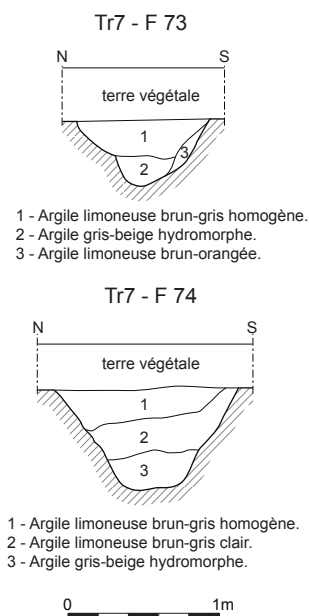


Fig. 46 Coupes des fossés F73 et F74.
© Arnaud Desfonds, Inrap



Fig. 47 Les fossés F73 et F74. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

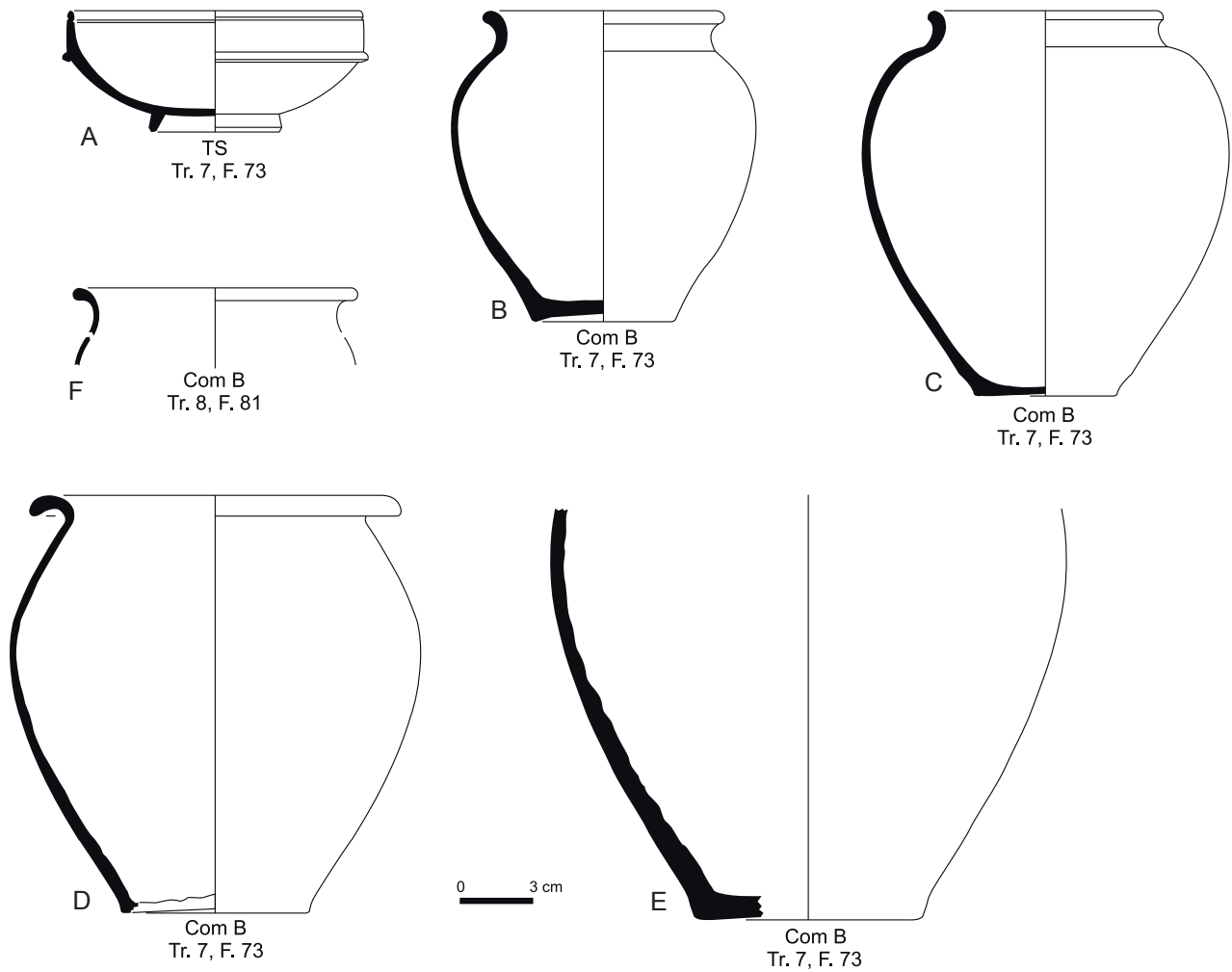


Fig. 48 Lot de vases découverts dans le fossé F73 et le fossé F81. © Richard Delage, Inrap

On suit le fossé F72 de la tranchée 7 à la tranchée 8 (F80), mais il disparaît ensuite vers l'ouest. Ce fossé a livré en surface un fragment de céramique de l'âge du Fer, un fragment de céramique commune antique datable du I^{er} siècle mais sans certitude, ainsi que deux fragments de *tegula*.

Ces trois fossés constituent probablement des éléments de délimitation d'une nouvelle zone d'occupation qui se développe au nord de l'emprise et au-delà. Leur disposition par rapport au chemin creux montre que cette occupation tient compte de la structuration du paysage mise en place au second âge du Fer.

II.3.2.2 Les fosses

Un ensemble de cinq fosses a été mis au jour entre les fossés F73 et F74, tranchée 7 et 8. Elles sont orientées selon un axe est-sud-est/ouest-nord-ouest, et se répartissent dans une zone de 7,50 m par 3 m, tranchée 7 (**Fig. 45-Fig. 49-Fig. 50**).

Les premières fosses testées, F143, F82 et F83, présentant un état de conservation très médiocre ne permettant pas de préciser leur nature, les autres fosses ont également été sondées par moitié.

Au final, leur module subrectangulaire oscille entre 1,40 m à 1,70 m de longueur sur 1 m à 1,50 m de large. Leur profil prend la forme d'une cuvette irrégulière ; un replat et un surcreusement sont visibles chez F143, 137 et 138 (**Fig. 51-Fig. 52**).

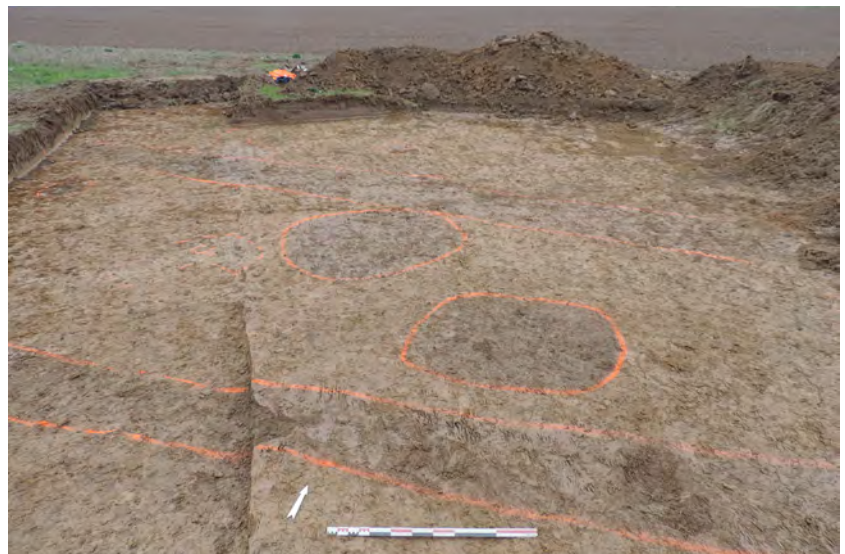


Fig. 49 Les structures antiques découvertes tranchée 7.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap



Fig. 50 Les fosses F82 et F83 tranchée 8.
© Emmanuelle Ah thon, Inrap

Fig. 51 Plans et coupes des fosses tranchées 7 et 8. © Arnaud Desfonds, Inrap

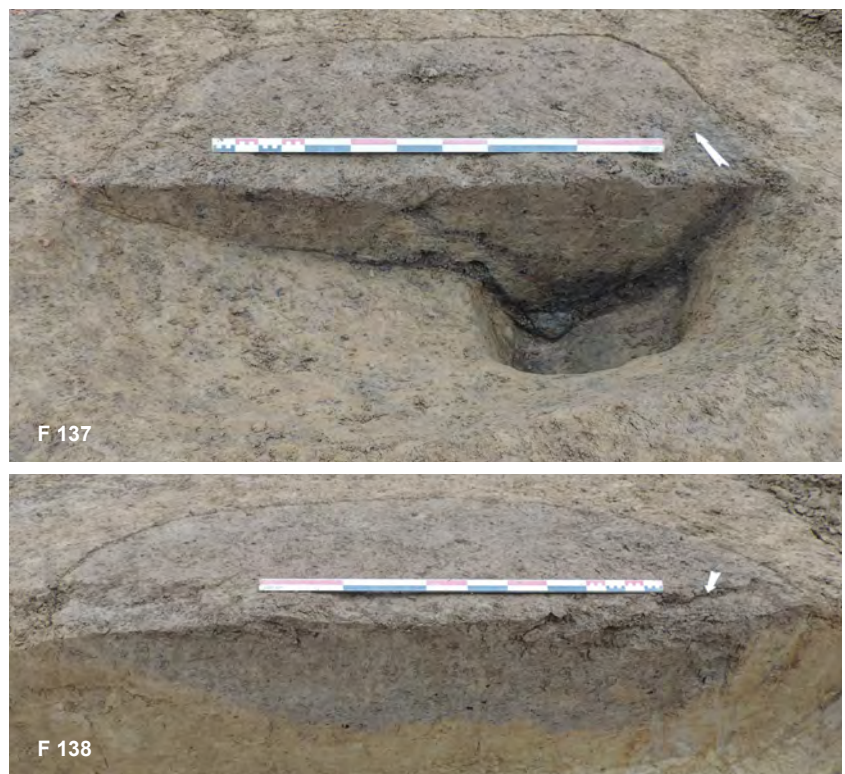
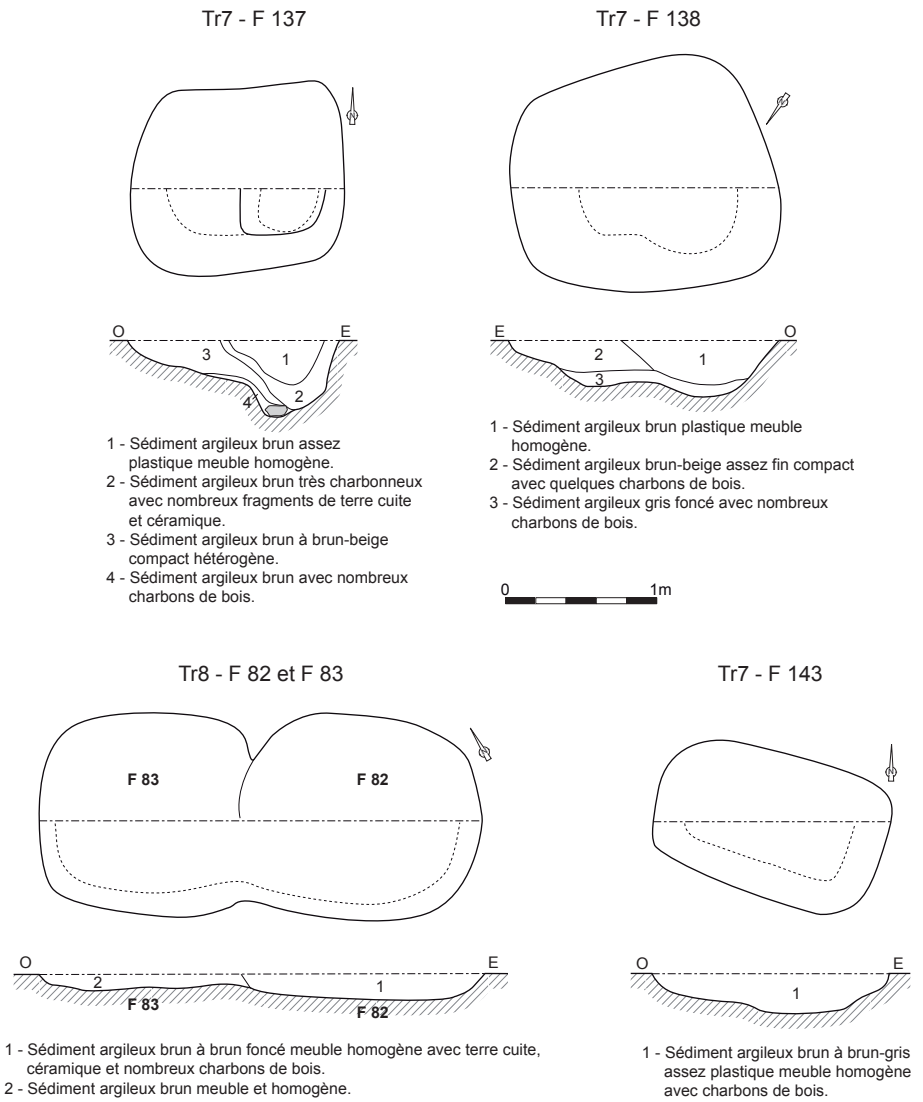


Fig. 52 Les fosses F137 et F138. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

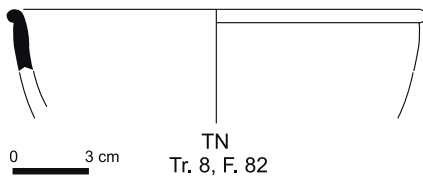


Fig. 53 Coupe provenant de la fosse F82.
© Richard Delage, Inrap

Tranchée 8, F82 et F83 sont particulièrement arasées (10 et 20 cm de profondeur conservée), peut-être du fait de la pente du terrain. Leur comblement diffère uniquement par la présence de charbons, terre cuite et céramique dans F82. En coupe, F82 semble postérieure à F83. Un fragment d'une coupe en céramique fine (*terra nigra*) datée du I^{er} siècle a été retrouvée en surface de F82 (**Fig. 53**), et deux fragments de *tegula* ainsi qu'un fragment de métal ferreux en surface de F83.

Découverte lors du sondage des fossés F73 et F74, la fosse F143 est un peu plus profonde (0,28 m). Elle a livré en surface un tesson de facture protohistorique.

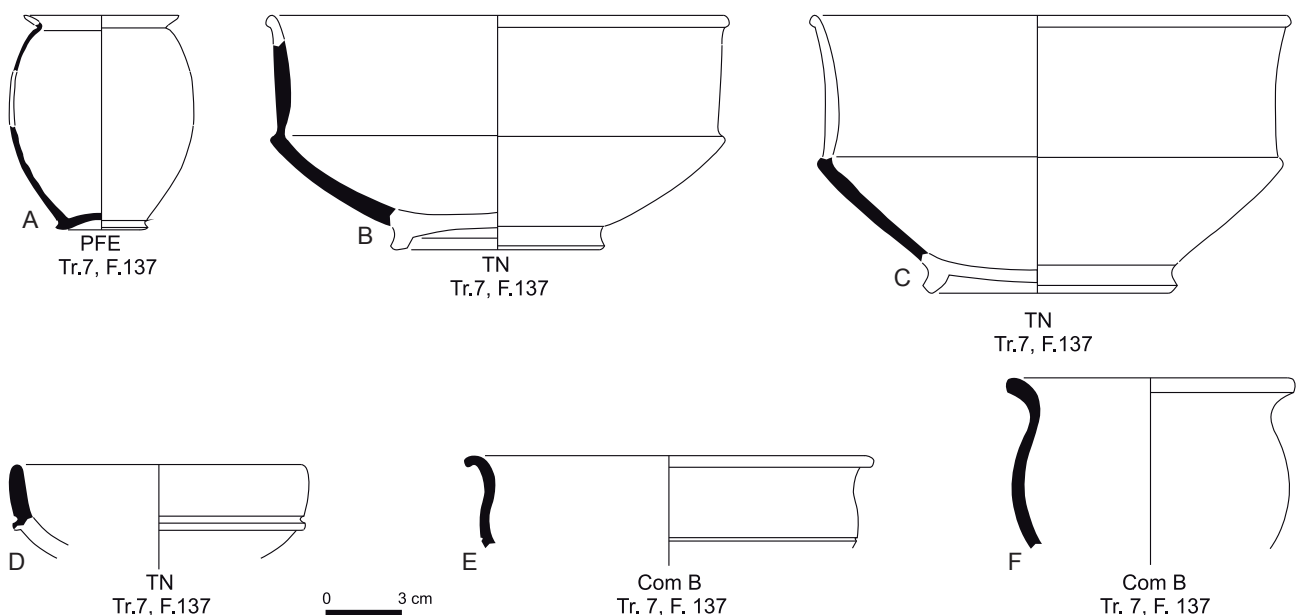
La plus grande des fosses, F138, présente globalement le même type de profil en cuvette avec un léger replat et un léger surcreusement au nord-ouest (0,38 m). A la base du creusement on observe ici un dépôt de sédiment argileux gris avec d'assez nombreux charbons, de quelques centimètres d'épaisseur (**Fig. 52**). Deux fragments d'une cruche en céramique commune du I^{er} siècle ont été recueillis en surface.

On retrouve ce même type de profil et de comblement chez F137, mais bien plus accentué (**Fig. 52**). Un surcreusement de 0,50 m de profondeur est visible sur le bord est de la structure, au centre. Son remplissage se compose d'une alternance de niveaux de sédiment argileux brun et de rejets de charbon, terre cuite et céramique (**Fig. 54**).

Ce lot de céramique gallo-romaine comprend un petit gobelet de forme Lez. 331 en paroi fine engobée du Centre de la Gaule (**A**), et un ensemble de neuf fragments de céramique fine (*terra nigra*). Trois individus peuvent être déterminés : deux assiettes M96 (**B-C**) et une coupelle M117 (**D**). La céramique commune de mode A est représentée par deux fragments de panse d'un conteneur, et deux autres fragments de cruche. La céramique commune de mode B recueille l'essentiel du lot. Les bords d'une coupe à profil en S (**E**), et un pot relativement trapu à lèvre effilée (**F**). Six autres fragments appartiennent à un récipient de forme indéterminée, présentant un départ d'anse. Un fragment de *tegula* est également à dénombrer.

Le gobelet en paroi fine engobée a pour TPQ les années 60, mais la fabrication de tels vases se poursuit jusqu'au II^e s. En revanche, les formes de *terra nigra* sont parfaitement attestées pour le milieu et le troisième quart du I^{er} s., mais guère au-delà. Les caractéristiques techniques des céramiques communes de mode B n'incitent pas non plus à dater cet ensemble trop tardivement dans le I^{er} s. On pourrait donc être en présence d'un lot relativement homogène de mobilier du troisième quart du I^{er} s.

Fig. 54 Céramique provenant de la fosse F137. © Richard Delage, Inrap



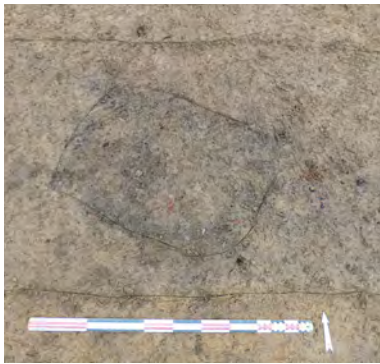


Fig. 55 Concentration de charbons, terre cuite, céramique et os dans le fossé F74. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

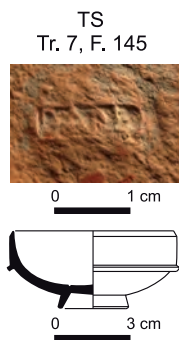


Fig. 56 Coupelle en céramique sigillée et son estampille. © Richard Delage, Inrap

Typologiquement, le creusement de ces fosses peut dans un premier temps évoquer celui des trous de poteaux qui constituent certains bâtiments antiques, comme ceux mis au jour ZAC des Touches à Pacé, sur le site de R. Ferrette (Ferrette 2012, p.101-103) ou sur celui de L. Paez-Rezende (Paez-Rezende 2009, p. 294-296). Cependant, l'agencement de ces fosses par rapport aux fossés dont elles semblent contemporaines et respecter l'orientation, ainsi que le nombre d'éléments mobiliers qu'elles contiennent, n'encouragent pas à trancher en faveur de cette première hypothèse fonctionnelle.

Au terme de l'étude, une autre hypothèse pourrait être proposée, avec toutes les précautions qui s'imposent. L'implantation de ces fosses en bordure du chemin ainsi que leur typologie rappellent en effet des sépultures à incinération antiques (Blanchet 2004). Cependant, malgré des sondages systématiques par moitié, aucune urne ou concentration d'ossements n'ont été mis en évidence. Le mobilier associé ne permet pas non plus d'étayer cette hypothèse puisqu'il ne présente aucune trace de feu (dans ce cas, il pourrait uniquement s'agir d'offrandes secondaires déposées à la mise en terre). De plus, le corpus étudié correspond au répertoire fonctionnel d'un habitat, et comprend de la céramique fine (sigillée, *terra nigra*), mais aussi des vases de stockage. Or dans la majorité des nécropoles en contexte régional, on ne retrouve pas ou très rarement de céramique fine (Texier 2010, p. 205) associée aux tombes. Au final, nous ne disposons pas de plus d'éléments permettant de privilégier cette hypothèse.

L'hypothèse de la fosse dépotoir (induite par la diversité fonctionnelle des récipients recueillis) semblerait donc la plus raisonnable en l'absence d'un décapage plus large qui permettrait de replacer ces structures dans leur contexte et de préciser leur fonction.

Au centre du comblement de surface de F74 est également apparue une concentration de rejets de charbon, terre cuite, céramique et os, de forme rectangulaire (0,80 m x 0,60 m) enregistrée sous le numéro F145 (Fig. 55). Son nettoyage de surface a permis de recueillir une coupelle en céramique sigillée Drag. 24/25 du Centre de la Gaule (Fig. 56). Elle porte une estampille de lecture difficile. Il s'agit vraisemblablement d'un libellé « DANO » altéré, tout particulièrement en ce qui concerne les deux dernières lettres qui peuvent, en l'état, évoquer une lecture « RE ». Le nom serait ainsi celui de Danoma (NoTS Danoma-, 4b, vol. 3, p. 251), potier lézovien actif d'après les auteurs entre 45 et 75, ce que confirment pleinement les caractéristiques techniques et morphologiques du vase. Un fragment de céramique commune de mode B est également attesté.

Fig. 57 Les trous de poteaux tranchée 7 (F75 et F76). © Emmanuelle Ah thon, Inrap

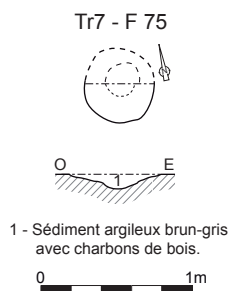


Fig. 58 La structure F75. © Arnaud Desfonds, Inrap

Quelques trous de poteaux circulaires ont été relevés à proximité (Fig. 57). Les sondages réalisés se sont révélés peu concluants, et le caractère anthropique des structures n'est pas assuré (Fig. 58). On a pourtant retrouvé en surface du fait F75 un fragment de céramique commune de mode B dont les caractéristiques sont les mêmes que les pièces du fossé F74 et de la fosse F137 du I^{er} siècle. Tranchée 8, le trou de poteau F85 (non sondé) présentait en surface un fragment de céramique gauloise et un fragment de céramique commune de mode A datée du I^{er} siècle.

La concentration de fosses et de mobilier associé témoigne de l'existence d'une occupation rurale bien caractérisée dans le temps puisque les catégories céramiques les plus datantes permettent de la situer au cours du troisième quart du I^{er} s.

Tel est le cas de la céramique sigillée et de la « paroi fine engobée » qui proviennent des ateliers du Centre de la Gaule, mais aussi des vaisselles de table, en majorité régionales, que sont les céramiques fines de mode B dites « terra nigra ». Le répertoire de ces dernières correspond, en grande partie, à celui en usage du milieu jusqu'à la fin du troisième quart du I^{er} s. Quant à la céramique commune, elle est représentée, pour l'essentiel, par des pots à cuire dont les caractéristiques techniques et morphologiques se démarquent bien de celles associées d'une part aux mobiliers précoces et d'autre part aux récipients de la fin du I^{er} s. et du II^e s. (on constate notamment l'absence des pots à lèvres en gouttière).

Notons également qu'à la cohérence chronologique du lot, fait écho le bon état de conservation des vases dont près de la moitié des individus recensés présente, après remontage, un profil complet. De telles conditions offrent la possibilité de proposer une caractérisation fine des mobiliers en usage à cette période, ce qui n'est pas si fréquent.

La présence d'un ensemble de structures bien datées de la période antique en bordure du chemin, au nord-est de l'emprise, atteste l'existence d'une occupation domestique dans ce secteur. Encore une fois, cette découverte pose la question de la chronologie de l'évolution de l'occupation, ainsi que de sa forme et de ses limites dans l'espace. La nature et le statut des occupations mises en évidence sont également à définir. Pour l'heure, le mobilier étudié est constitué de vaisselle de table, service à boire et à nourriture (gobelets, cruches, assiettes, coupes ou pots...), et vases de stockage, qui correspondent au répertoire classique d'un habitat de cette période.

II.4 Des indices d'une occupation du haut Moyen Âge

Quelques éléments mobiliers confirment la présence d'une occupation du haut Moyen Âge dans et aux abords de l'emprise diagnostiquée. Cette occupation reste difficile à quantifier en longévité et en densité.

Deux fragments de céramique du haut Moyen Âge dont un bord de pot à cuire du VIII^e siècle (communication Françoise Labaune-Jean, Inrap) se trouvaient en surface du fossé F63 de la tranchée 7. Ce fossé participe à un parcellaire en lanière dont la datation n'est pas arrêtée, mais pourrait correspondre à cette période.

On l'a vu, deux fragments de céramique de datation indéterminée, peut-être du haut Moyen Âge, proviennent également de la surface du comblement du chemin creux F71, tranchée 7.

Le dernier élément est un fond de pot attribuable au haut Moyen Âge par l'aspect visuel de la pâte qui le constitue. Il a été recueilli en surface du trou de poteau F106 de la tranchée 10. La présence de mobilier du haut Moyen Âge rend encore une fois possible l'attribution de certains aménagements sur poteaux ainsi que de certains fossés de ce secteur, à la période médiévale.

II.5 L'occupation moderne à contemporaine

L'ensemble des anomalies découvertes dans la tranchée 11 semblent appartenir à des phases d'aménagements modernes à contemporaines. Elles correspondent à des niveaux de remblais, fossés et fosses. Divers déchets de plastique, métal etc. polluaient cette zone. Seule la fosse F126 pourrait être liée à une occupation plus ancienne.

La concordance avec les limites cadastrales napoléoniennes (1833) nous amène également à proposer une datation récente de quelques axes : tranchée 10, le fossé

F124 et tranchée 1, le fossé F6 (Fig. 59).

Enfin, on remarquera que le fossé F1/F21 (tranchées 1 et 2) coïncide avec la limite ouest de l'ancien chemin qui se dirige vers La Maison. Il est visible sur le cadastre actuel, et même s'il n'est plus utilisé, son tracé est encore perceptible dans l'organisation du paysage. Ce fossé a livré en surface divers gravats, fragments de verre ou de porcelaine qui montrent le maintien de cette limite, certainement plus ancienne, jusqu'au XX^e siècle.



Fig. 59 Localisation des tranchées de diagnostic sur le cadastre napoléonien (1833). © Arnaud Desfonds, Inrap

II.6 Le parcellaire non daté

II.6.1 Un parcellaire en lanière médiéval ?

Dans les parcelles de la section cadastrale A, se dessinent au moins quatre parcelles laniérées, d'une longueur d'au moins 150 m pour une largeur comprise entre 6 et 7 m, voire 11 m pour celle la plus au nord (Fig. 60-Fig. 61). Elles sont orientées selon un axe est-ouest et semblent se raccorder à la limite est du chemin qui traverse le centre de l'emprise du nord au sud et va vers l'ensemble fortifié de La Maison.

Sur les quatre fossés, deux tronçons de fossés ont été sondés tranchée 6 : F55 et F57 (Fig. 62). Ils possèdent une largeur d'environ 1,50 m et une profondeur de 0,46 m à 0,60 m. Leur profil en cuvette présente un remplissage d'une à deux couches de sédiment argileux brun clair à brun-gris.

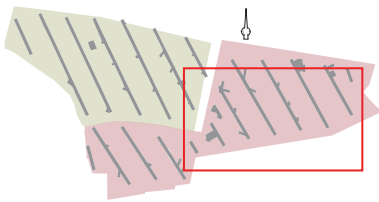
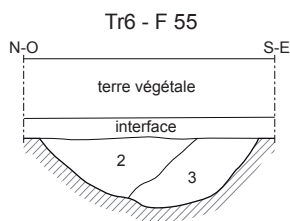
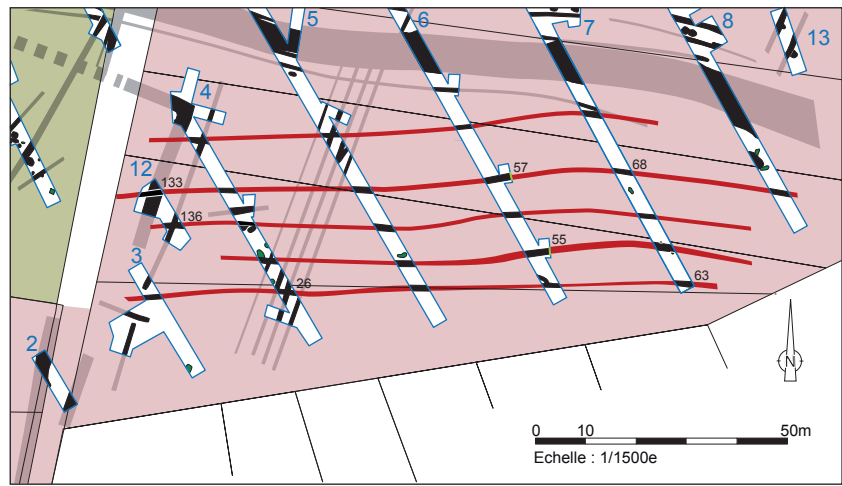
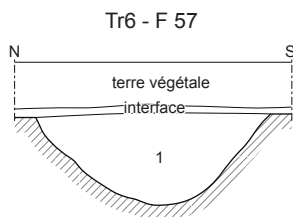


Fig. 60 Le parcellaire en lanière est-ouest. © Arnaud Desfonds, Inrap



1 - Argile limoneuse brun clair.
2 - Argile limoneuse brun-gris.



1 - Argile limoneuse brun clair homogène.

0 1m



Fig. 61 Les fossés appartenant au parcellaire laniéré tranchée 4. © Emmanuelle Ah thon, Inrap

Quelques éléments mobiliers de surface sont associés à ces axes.

Le fossé F26 recelait l'angle d'un pavage ou d'une fine plaque de cuisson en terre cuite de datation indéterminée. Sur le même axe, au niveau de F53, un fragment de terre cuite non daté. Enfin, deux fragments de céramique du haut Moyen Âge dont un bord de pot à cuire du VIII^e siècle ont été recueillis en surface du dernier tronçon de ce fossé, F63.

Fig. 62 Coupes des fossés F55 et F57. © Arnaud Desfonds, Inrap

Au décapage de F133 (tranchée 12), est apparu un petit fragment de céramique indéterminée. Un bouchon d'amphore, probablement d'époque antique a été ramassé en surface de F68 (tranchée 7).

Issus de ramassages de surface, ces différents éléments sont sans doute pour la plupart résiduels et ne permettent pas de raccorder avec certitude ces tracés à une période d'occupation précise. L'étude de la chronologie relative montre que les fossés F133 et F136 de la tranchée 12 recoupent respectivement les fossés F134 et F135, soit les deux fossés de la façade est de l'enclos de l'âge du Fer mis en évidence.

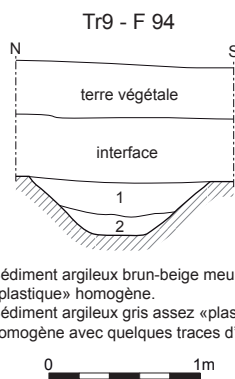
Cette division en lanière diffère légèrement de celle visible sur le cadastre actuel et sur le cadastre napoléonien, mais semble aussi ne pas se poursuivre au-delà du chemin qui va vers La Maison. Il est donc probable qu'elle appartient à une structuration du paysage contemporaine du chemin, dont la mise en place n'est pas encore datée, mais est probablement liée à l'ensemble fortifié qu'il dessert. « Ces parcelles laniérées sont bien connues en France aux époques médiévales et modernes, et plus particulièrement dans l'Ouest [...] » (Catteddu 2013). Ce type de division parcellaire correspond à l'origine à des délimitations de cultures. Inscrits dans le sens de la pente, les fossés ont également pu avoir un rôle drainant. Avec toutes les précautions qui s'imposent, on proposera une datation médiévale de ce réseau.

II.6.2 Les autres fossés

À l'issue du diagnostic, plusieurs fossés restent non datés. Leurs orientations divergentes, est-ouest et nord-est-sud-ouest, ainsi que l'absence de mobilier datant, ne permettent pas de les raccorder à une occupation donnée. Quelques-uns ont fait l'objet de sondages.

Tranchée 9, le fossé F94 suit un axe nord-est-sud-est et peut être relié avec le fossé F8 de la tranchée 1. Ce fossé a la même orientation que les fossés F 46 (tranchée 3) et F57 (tranchée 4) repérés lors du premier diagnostic. F94 a un profil en cuvette à fond plat d'1,20 m de large pour 0,34 m de profondeur (Fig. 63). La base de son comblement présente des traces d'hydromorphie. Le fossé F97 (=F7 tranchée 1) est parallèle à ce fossé.

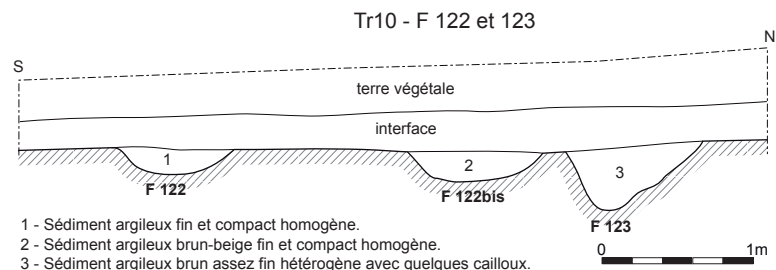
Tranchée 10, la coupe réalisée dans les fossés F122 et F123 a mis en évidence trois creusements dont les comblements sont assez diffus (Fig. 64). F123 et F122bis présentent un profil en cuvette à fond plat dont la largeur est comprise entre 0,80 et 0,90 m, et la profondeur de 16 à 18 cm. Le fossé F122 est taillé en V et mesure 0,90 m de large pour 0,40 m de profondeur conservée. Son bord nord est irrégulier (trace de haie ?).



- 1 - Sédiment argileux brun-beige meuble «plastique» homogène.
- 2 - Sédiment argileux gris assez «plastique» homogène avec quelques traces d'oxydations.

0 1m

Fig. 63 Coupe du fossé F94.
© Arnaud Desfonds, Inrap



- 1 - Sédiment argileux fin et compact homogène.
- 2 - Sédiment argileux brun-beige fin et compact homogène.
- 3 - Sédiment argileux brun assez fin hétérogène avec quelques cailloux.

0 1m

Fig. 64 Coupes des fossés F122 et F123 tranchée 10. © Arnaud Desfonds, Inrap

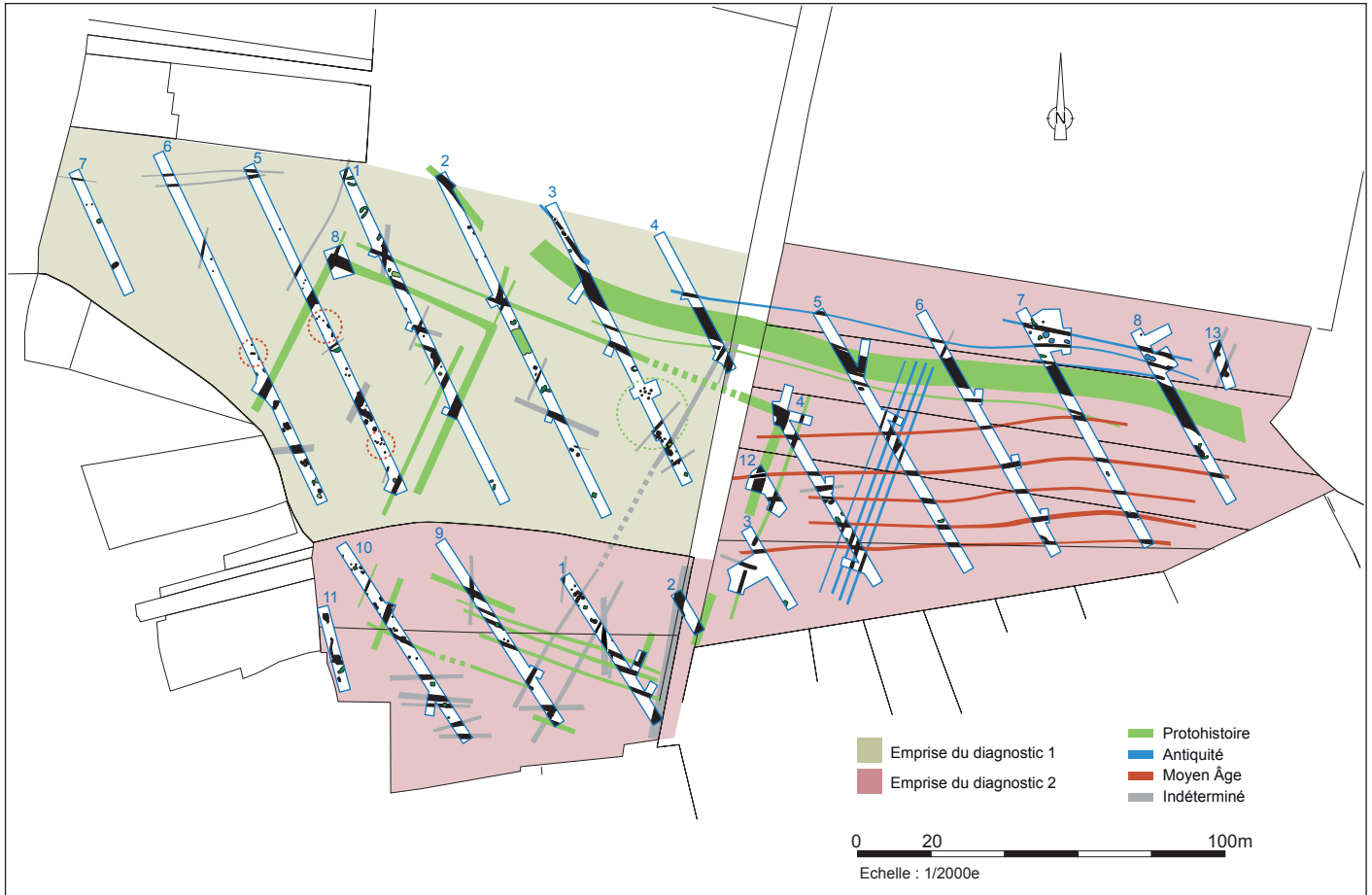


Fig. 65 Hypothèses de restitution des fossés et proposition de phasage des structures.

III. Conclusion

Le diagnostic du lotissement de Plumaugat-Saint-Pierre a permis de mettre en évidence un grand nombre de vestiges archéologiques répartis dans toute l'emprise et dont la datation s'étend essentiellement de l'âge du Fer au haut Moyen Âge.

Ce diagnostic a fait l'objet de deux interventions distinctes. La première a mis au jour un enclos quadrangulaire daté de La Tène finale, plusieurs fossés parcellaires, ainsi que des aménagements sur poteaux et des fosses datés du second âge du Fer et du haut Moyen Âge. Un important lot de mobilier métallique a été découvert lors de cette intervention. La seconde opération a confirmé l'extension de l'occupation dans toute l'emprise du lotissement, et a permis de préciser sa forme et sa chronologie.

Un puissant fossé daté de La Tène finale a ainsi été identifié plus à l'est. Il est doublé par un plus petit module dont l'interruption signale une entrée. L'angle droit dégagé au nord-ouest nous amène à raccorder ce nouveau fossé à ceux du premier diagnostic situés dans son prolongement. Réunis, ces fossés forment un nouvel enclos à dominante rectiligne qui délimite de nouvelles zones fonctionnelles et couvre une surface d'au moins 14 000 m².

De nombreux fossés parcellaires, notamment au sud de l'emprise, participent certainement à la structuration de l'espace. Leur implantation confirme l'importance de l'occupation et son extension vers le sud et l'est de l'emprise. Les artefacts recueillis lors de cette seconde opération (NMI estimé à 16 vases auxquels sont associés des éléments de terre cuite architecturale dont du torchis, des fragments de plaques de cuisson, et un bouchon d'amphore) indiquent que des bâtiments à pans de bois se trouvaient à proximité et confirment le caractère domestique de l'occupation.

La chronologie du mobilier et les relations stratigraphiques établies entre les fossés attestent également du prolongement de l'occupation au-delà de La Tène finale, et suggère l'existence de phases de remaniements de l'établissement.

Le chemin creux, déjà repéré lors de la précédente opération, se prolonge vers l'est, sur tout le front nord de l'emprise. Son agencement par rapport aux fossés d'enclos permet désormais d'établir sa contemporanéité avec l'occupation principale de l'âge du Fer. Plusieurs petits fossés parallèles à cet axe pourraient jouer le rôle de fossés bordiers. Ces éléments, chemin et fossés bordiers, marquent fortement le paysage et expriment une emprise foncière qui perdure probablement après l'âge du Fer.

Un certain nombre d'aménagements sur poteaux et des fosses ont également été mis au jour, essentiellement dans les parcelles au sud-ouest de l'emprise. Comme lors du précédent diagnostic, leur datation, âge du Fer ou haut Moyen Âge, reste à préciser.

Si la présence de mobilier de transition dans certains des fossés découverts au sud de l'emprise suggère l'existence de phases de réaménagements ou d'extensions de l'occupation de La Tène finale, un réseau de fossés parallèles à l'est de l'enclos illustre aussi la volonté de marquer durablement certains axes. La présence de mobilier antique dans le comblement d'un de ces fossés prouve la perdurance de l'occupation au début de l'époque gallo-romaine, et si ce n'est la réoccupation et/ou le réaménagement des enclos, la permanence des limites qui structurent le paysage. La question du dépôt de vases entiers dans les fossés parcellaires et donc du bornage des limites est également posée par la découverte

de ce lot de vases éloigné de l'habitat présumé.

Au nord-est de l'emprise, quelques structures témoignent d'une occupation antique bien datée du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère. Au moins deux fossés qui sillonnent le long du chemin creux pourraient constituer des éléments de délimitation d'une zone d'occupation qui se développerait au nord de l'emprise et au-delà. Réparties entre ces deux fossés, cinq fosses à la fonction indéterminée recelaient un important lot de céramiques rassemblant tout le répertoire fonctionnel d'un habitat (de la céramique fine au vase de stockage). Ce lot céramique est particulièrement cohérent d'un point de vue chronologique et dans un bon état de conservation. La concentration de structures et de mobilier associé témoigne de l'existence d'une occupation domestique rurale dans ce secteur. Encore une fois, cette découverte pose la question de la chronologie de l'évolution de l'occupation, ainsi que de sa forme et de ses limites dans l'espace.

Quelques éléments mobiliers confirment la présence d'une occupation du haut Moyen Âge dans et aux abords de l'emprise, mais elle reste difficile à localiser et à quantifier en longévité et en densité.

De rares structures semblent appartenir à des phases d'aménagements modernes à contemporaines (niveaux de remblais en limite d'emprise, fossés parcellaires). La limite ouest de l'ancien chemin qui se dirige vers La maison a été reconnue lors de ce diagnostic.

Pour finir, certains fossés n'ont pu être datés dans le cadre du diagnostic. Un parcellaire en lanières orienté est-ouest se développe dans les parcelles à l'ouest de l'emprise et semble se caler contre le chemin nord-sud. Il diverge légèrement de celui visible sur le cadastre. Ce type de division parcellaire, qui correspond à l'origine à des délimitations de cultures, pourrait être d'origine médiévale.

L'opération de diagnostic de Plumaugat-Saint-Pierre a donc mis en évidence une exploitation de l'âge du Fer dont les différentes phases de développement, le caractère ainsi que le statut socio-économique restent à définir précisément. De plus, la découverte d'une zone d'occupation antique dans l'emprise pose désormais la question de la mutation de l'établissement gaulois. Plus largement, une fouille de cet ensemble permettrait d'étudier les formes de l'habitat rural entre la fin du second âge du Fer et l'Antiquité, et jusqu'au haut Moyen Âge, entre ruptures et continuités.

IV. Études du mobilier archéologique

Les études du mobilier archéologique présentées ici sous leur forme brute ont été intégrées à la présentation des résultats archéologiques.

IV.1 Le mobilier protohistorique – Anne-Françoise Cherel, Inrap

La deuxième tranche du diagnostic a permis de mieux nous renseigner sur l'occupation déjà mise en évidence au cours de la tranche 1. On dénombre ainsi 138 tessons pour un NMI estimé à 16 vases auxquels sont associés des éléments de terre cuite architecturale : plus d'un kilo de torchis, des fragments de plaques de cuisson, un fragment d'objet en terre cuite indéterminée (barre ou chenet ?) et ce qui s'apparente à un bouchon d'amphore. La présence de morceaux de plaques de cuisson constitue à elle seule une indication chronologique fiable puisqu'on les trouve uniquement dans les contextes de Bretagne orientale depuis le 2nd âge du Fer, jusqu'à l'époque gallo-romaine précoce. On peut également signaler l'existence d'une tige en fer dans le fait 134 de la tranchée 12.

La tranchée 1

Le fossé 4 a livré 87 tessons pour un NMI estimé à 9 vases, auxquels sont associés 1070 grammes de torchis, 25 fragments de plaques de cuisson représentant un poids de 883 grammes ainsi que 2 fragments de chenet ou de barre. Il est donc fort probable qu'au moins un bâtiment de nature indéterminée se trouvait à proximité du fossé. A la surface de ce fossé furent ramassés deux tessons qui pourraient s'apparenter aux productions de céramique commune claire du début de l'époque antique, sans certitude toutefois. Par ailleurs, le fond d'un vase très micacé découvert en surface évoque les productions de la transition LTF/GR précoce.

L'essentiel du corpus issu du comblement de ce fossé correspond toutefois aux productions tournées de la fin de La Tène finale, probablement de la première moitié ou du milieu du 1^{er} siècle avant notre ère.

On peut souligner la bonne représentation des jattes profondes à profil sinueux. L'une d'elles est décorée d'un motif lissé en grappe ou en « guirlandes » séparé par des groupes de traits lissés obliques, la seconde est ornée de traits lissés espacés rayonnants. Elles trouvent des comparaisons éloquents avec les exemplaires de type 10 de l'habitat de Trémur (22), L'Abbaye (Cherel 2012) dont l'occupation gauloise principale date de La Tène finale, jusqu'au milieu du 1^{er} siècle av. J.-C. La même remarque peut être effectuée pour une coupe ouverte, lustrée dans sa partie supérieure, et décorée d'une baguette sur sa panse. En effet, des comparaisons existent avec le type 5b de Trémur pour une datation similaire. Un petit vase fermé globulaire décoré de cannelures multiples sur sa panse évoque un autre exemplaire de plus grande taille découvert lors de la tranche 1 (tranchée 6). Trouvé entre 80 cm et 1 m de profondeur, il était accompagné de deux autres récipients fermés également ornés de cannelures multiples dans la partie supérieure de leur panse. Là encore, on peut se référer aux exemplaires dégagés lors de la première tranche, suggérant une probable contemporanéité des structures des deux secteurs.

A 1,30 m de profondeur, le fossé 146 a livré 11 tessons pour un NMI estimé à 3 récipients. Un petit vase incomplet à parois et pâte grises très micacées (non dessiné), pourrait être de facture antique précoce, à moins qu'il ne s'agisse d'un type de transition LTF/GR précoce. Il était accompagné d'un récipient fermé de dimensions modestes, aux parois soignées micacées, comparable à celui découvert dans le trou de poteau 40 de la tranchée 3 de la 1^{ère} tranche daté de la transition LTF/GR précoce. Enfin, un récipient protohistorique modelé, de facture grossière, vient compléter ce lot.

La tranchée 4

Les petits fossés 25 et 26 appartiennent chacun à des ensembles distincts de petits fossés parallèles délimitant des parcelles en lanières. Le petit fossé 25 contenait un fond micacé à couverture métalléscente qui évoque les productions de la fin du 2nd âge du Fer. Quant au fossé 26, il recelait l'angle d'un pavage ou d'une fine plaque de cuisson en terre cuite de datation indéterminée.

La tranchée 7

Le petit fossé 68 est parallèle au petit fossé 26 de la tranchée 4 mentionnée précédemment. Il a livré un bouchon d'amphore, probablement d'époque antique. Quant à la structure fossoyée 143 elle a livré en surface un tesson de facture protohistorique.

Les tranchées 8 et 9

Quelques tessons d'époque protohistorique furent ramassés en surface de la structure 78 de la tranchée 8 et des quelques structures 87, 90, 93 de la tranchée 9.

La tranchée 10

On a recueilli un unique tesson protohistorique à la surface du fossé 113. Par sa facture régulière, il s'apparente aux productions de la fin du 2nd âge du Fer, sans certitude toutefois. Un bord en terre cuite appartenant probablement à une plaque de cuisson provient d'un ramassage de surface au niveau de la fosse/TP 104.

La tranchée 12

Le fossé 134 se développe perpendiculairement au fossé 37 de la tranchée 3 de la 1^{ère} tranche et au fossé 3 de la tranchée 1 qui se situe dans son prolongement. Ce dernier avait d'ailleurs livré un important dépôt métallique en fer datable de la transition LTF/GR précoce.

Le fossé 134 recèle un petit lot de mobilier trouvé entre 70 cm et 1m de profondeur, constitué de 19 tessons pour un NMI évalué à un unique vase, associés à une tige en fer. Un récipient archéologiquement complet, lustré dans sa partie supérieure, se caractérise par ses surfaces brunes très micacées et son décor de traits lustrés groupés. Cette jatte ouverte à profil en esse se distingue des exemplaires précédents par sa panse assez tronconique et la présence d'une fine strie labiale, semblable à celle qui orne les exemplaires 8b de l'habitat de Trémeur (22), L'Abbaye (Cherel 2012) dont l'occupation gauloise principale date de La Tène finale, jusqu'au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. On peut donc raisonnablement dater l'exemplaire de Plumaugat vers le milieu du I^{er} siècle avant notre ère.

Conclusion

Les datations émises pour le mobilier découvert au cours de cette 2^e tranche confortent bien les attributions chronologiques proposées pour la 1^{ère} tranche. L'ensemble du corpus s'intègre bien dans les séries habituellement datées de La Tène finale, mais la présence de surfaces très micacées est peut-être en lien avec l'occupation tardive du site qui se prolonge au milieu du I^{er} siècle av. J.-C. ou un peu au-delà.

IV.2 Le mobilier historique – Richard Delage, Inrap

Références typologiques utilisées

Drag. : Dragendorff (H.), *Terra Sigillata*, *Bonn. Jahrb.*, 1896, p. 18-155 et 1897, p. 54-163.

Lez. : Bet (Ph.), Delor (A.), La typologie de la sigillée lisse de Lezoux et de la Gaule centrale du Haut-Empire, révision décennale, dans : *SFECAG, Actes du Congrès de Libourne*, 2000, p. 461-484.

M. : Menez (Y.), *Les céramiques fumigées de l'ouest de la Gaule*, Quimper, 1985 (Cahiers de Quimper Antique, 2).

NoTS : Hartley (B. R.), Dickinson (B. M.), *Names on Terra Sigillata. An index of makers' Stamps & Signatures on gallo-roman Terra Sigillata (Samian Ware)*, Londres, 9 vol.

La céramique gallo-romaine issue des différents contextes de la partie nord-est du diagnostic témoigne de l'existence d'une occupation rurale bien caractérisée dans le temps puisque les catégories céramiques les plus datantes permettent de la situer au cours du troisième quart du Ier s.

Tel est le cas de la céramique sigillée et de la « paroi fine engobée » qui proviennent des ateliers du Centre de la Gaule, mais aussi des vaisselles de table, en majorité régionales, que sont les céramiques fines de mode B dites « terra nigra ». Le répertoire de ces dernières correspond, en grande partie, à celui en usage du milieu jusqu'à la fin du troisième quart du Ier s. Quant à la céramique commune, elle est représentée, pour l'essentiel, par des pots à cuire dont les caractéristiques techniques et morphologiques se démarquent bien de celles associées d'une part aux mobiliers précoces et d'autre part aux récipients de la fin du Ier s. et du IIe s. (on constate notamment l'absence des pots à lèvres en gouttière).

Notons également qu'à la cohérence chronologique du lot, fait écho le bon état de conservation des vases dont près de la moitié des individus recensés présente, après remontage, un profil complet. De telles conditions offrent la possibilité de proposer une caractérisation fine des mobiliers en usage à cette période, ce qui n'est pas si fréquent.

Contextes présentant de nombreuses similarités dans l'assemblage des céramiques et le répertoire des formes : Pacé, ZAC des Touches, 2007, Fait 2, datation à partir du milieu du Ier s. (Labaune-Jean 2009, p. 95 et sq.) ; Corseul, Monterfil II, Ensemble 9, datation de la seconde moitié du Ier s. (Ferrette 2003, p. 86 et sq.).

Tr. 5, F. 44, -0,50 m

Lot de quatre pots en céramique commune de mode B. Deux sont archéologiquement complets : l'un en pâte gris clair, très peu dégraissée et surface gris foncé (62 NR ; n°16) et l'autre en pâte gris rosé et surface noire (33 NR ; n°15). D'autres fragments correspondent à la partie haute d'un récipient en pâte gris clair à cœur noir et surface gris foncé (9 NR ; n°14) ainsi qu'à un fond en pâte colorée et surface noire (23 NR).

Tr. 5, F. 44, -0,80 m

Un fragment de céramique protohistorique.

Tr. 6, F. 60, surface

Fragment de terre cuite.

Tr. 7, F. 63, surface

Deux fragments de céramique du haut Moyen Âge dont un bord de pot.

Tr. 7, F. 71, surface

Deux fragments de céramique de datation indéterminée (Antique ou haut Moyen Âge).

Tr. 7, F. 72, surface

Un nodule de céramique gauloise et un nodule de céramique commune de mode A gallo-romaine.

Deux fragments de *tegula*.

Datation : Ier s. ?

Tr. 7, F. 73

Présence de deux fragments résiduels de céramique gauloise.

Le lot de céramique gallo-romaine est riche de 205 fragments.

Une coupelle en céramique sigillée de forme Drag. 24/25 est attestée. Elle est issue des ateliers du Centre de la Gaule et présente une pâte saumon, non calcaire, micacée et un vernis rouge orangé mat (11 NR ; n°1), des caractéristiques qui correspondent aux productions des années 40/70.

La céramique commune de mode A est représentée uniquement par des fragments de paroi qui appartiennent à deux formes fermées. 26 NR sont en pâte beige presque dépourvue de dégraissants, et 62 NR en pâte orangée.

La céramique commune de mode B est l'ensemble le plus important. Il comporte

plusieurs formes de pots archéologiquement complets : un dont la pâte et la surface sont grises avec de nombreux dégraissants minéraux (29 NR, n°12), un autre dont la pâte est orangée avec un cœur gris dans les parties les plus épaisses, très dégraissée, également avec une surface grise (25 NR, n°11) et un dernier en pâte grise très dégraissée et surface noire (38 NR ; n°13). Deux fonds de pot complètent cette série : l'un de grandes dimensions en pâte rosée et surface gris foncé à noire (5 NR, n°17) et l'autre aux parois épaisses, très peu dégraissées, en pâte orangée et surface grise (9 NR).

Tr. 7, F. 74, -0,80 m

Deux fragments de céramique commune de mode B (surface grise, cœur coloré).
Datation : Ier s.

Tr. 7, F. 75, surface

Un fragment de céramique commune de mode B dont les caractéristiques sont les mêmes que les pièces des contextes F. 74 et F. 137 du Ier s.
Datation : Ier s.

Tr. 7, F137, surface

Lot de céramique gallo-romaine.

Présence d'un petit gobelet de forme Lez. 331 en paroi fine engobée du Centre de la Gaule (2 NR de fond et de panse ; n°3) et d'un ensemble de neuf fragments de céramique fine de mode B (terra nigra). Trois individus peuvent être déterminés : deux assiettes M96, l'une en pâte gris clair et surface gris foncé (2 NR ; n°7) et l'autre en pâte gris clair et surface altérée (6 NR ; n°6), ainsi qu'une coupelle M117 en pâte sandwichée rouge à cœur noir et surface grise (n°4).

La céramique commune de mode A est représentée par deux gros fragments de panse d'un conteneur en pâte orangé rosâtre, très dégraissée, et de deux autres fragments de cruche.

La céramique commune de mode B recueille l'essentiel du lot. Quinze fragments en pâte grise dont deux bords : une coupe à profil en S (n°8) et un pot relativement trapu à lèvre effilée (n°10). Six autres fragments appartiennent à un récipient de forme indéterminée, présentant un départ d'anse, dont la pâte est grise, très peu dégraissée et la surface noire.

Un fragment de tegula.

Datation : Le gobelet en paroi fine engobée a pour TPQ les années 60, mais la fabrication de tel vase se poursuit jusqu'au IIe s. En revanche, les formes de terra nigra sont parfaitement attestées pour le milieu et le troisième quart du Ier s., mais guère au-delà. Les caractéristiques techniques des céramiques communes de mode B n'incitent pas non plus à dater cet ensemble trop tardivement dans le Ier s. On pourrait donc être en présence d'un lot relativement homogène de mobilier du troisième quart du Ier s.

Tr. 7, F138, surface

Deux fragments d'une cruche en céramique commune de mode A du Ier s.
Datation : Ier s.

Tr. 7, F. 145, surface

Présence d'une coupelle en céramique sigillée Drag. 24/25 du Centre de la Gaule dont la pâte est beige foncé, micacée et le vernis rouge mat (1 NR, n°2). Elle porte une estampille de lecture difficile. Il s'agit vraisemblablement d'un libellé « DANO » altéré, tout particulièrement en ce qui concerne les deux dernières lettres qui peuvent, en l'état, évoquer une lecture « RE ». Le nom serait ainsi celui de Danoma (NoTS Danoma-, 4b, vol. 3, p. 251), potier lézovien actif d'après NoTS entre 45 et 75, ce que confirment pleinement les caractéristiques techniques et morphologiques du vase.

Un fragment de céramique commune de mode B est également attesté.

Datation : troisième quart du Ier s.

Tr. 8, F. 81, surface

Un fragment résiduel de céramique gauloise.

Le lot des céramiques antiques se compose de deux fragments de céramique commune de mode A et de six fragments de commune de mode B dont un bord de

pot à lèvre éversée à la paroi très mince (n°9).

Datation : Ier s.

Tr. 8, F. 82, surface

Un fragment d'une coupe M64/68 en céramique fine de mode B (terra nigra ; n°5).

Datation : Ier s.

Tr. 8, F. 83, surface

Deux fragments de *tegula* et un objet en métal ferreux.

Tr. 8, F. 85, surface

Un fragment de céramique gauloise et un fragment de céramique commune de mode A du Ier s.

Datation : Ier s.

Tr. 10, prox. F. 110, décapage

Un fragment de céramique érodée (probablement antique).

Tr. 10, F. 106, décapage

Un fond de pot vraisemblablement du haut Moyen Âge.

Tr. 12, F.133, surface

Petit fragment de céramique indéterminée.

V. Sources et bibliographie

Sources cartographiques

Archives départementales des Côtes d'Armor [en ligne]
Plumaugat, section A3 dite du Bourg, parcelles 909-1181 (ca.1833).

Bibliographie

Ah thon 2013

AH THON (E.). – *Plumaugat (Côtes d'Armor), Saint-Pierre*. Rapport final d'opération de diagnostic, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2013.

Bizien-Jaglin et al. 2002

BIZIEN-JAGLIN (C.), GALLIOU (P.), KEREBEL (H.). – *Carte archéologique de la Gaule, 22, Côtes-d'Armor*. Paris : Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2002, p. 257-258.

Bizien-Jaglin 1999

BIZIEN-JAGLIN (C.). – Chronique de prospection 1998 dans le nord de la Haute-Bretagne. *Les dossiers du Ce.R.A.A.*, n°27, 1999, p. 77-78.

Blanchet 2004

BLANCHET (S.) dir. – *Chantepie, Les Rives du Blosne (35)*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, décembre 2004.

Catteddu 2013

CATTEDDU (I.). – « Les parcelles laniérées et leurs fossés ». In : CATTEDDU (I.), dir. *Ille-et-Vilaine, Châteaugiron, La Perdriots. Archéologie et environnement d'un terroir sur la longue durée et histoire de l'aménagement d'un territoire*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2013, p. 386.

Cherel 2012

CHEREL (A.-F.). – « Le mobilier du second âge du Fer ». In : LE GALL (J.), dir. *Côtes-d'Armor, Trémeur, L'Abbaye. Une exploitation gauloise et gallo-romaine (IIe avant notre ère-Ve siècle)*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2012, p. 72-89.

Ferrette 2003

FERRETTE (R.). – « La céramique gallo-romaine du site de Monterfil II à Corseul (Côtes-d'Armor). *Etudes d'ensembles de l'époque augustéenne au début du IV^e s.* Montagnac: Ed. Monique Mergoïl, 2003.

Labaune-Jean 2009

Labaune-Jean (F.). – « Etudes des différents ensembles mobiliers : céramiques, verreries, mobilier métallique, objets lithiques ». In : Paez-Rezende (L.) dir. *L'ensemble 1 de la Z.A.C. des Touches à Pacé (35), volume 2*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2009.

Le Gall 2012

LE GALL (J.) dir. – *Côtes-d'Armor, Trémeur, L'Abbaye. Une exploitation gauloise et gallo-romaine (II^e avant notre ère-V^e siècle)*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, novembre 2012.

Pissot et al. 2013

PISSOT (V.), BRUANT (J.), COTTE (O.), DESRAYAUD (G.), GAUTIER (S.), HENON (B.), HUGONNIER (L.). – Vestiges de bornage antique en Ile-de-France et en Picardie. La question des dépôts de vases dans les fossés. *Archéopages*, n°36, janvier 2013, p. 58 à 69.

Texier 2010

TEXIER (M.) dir. – *Bais, Ille-et-Vilaine, lotissement-lot n°25. L'ensemble funéraire antique de Bais, Le Hameau du Fresne*. Rapport final d'opération de fouille, INRAP, SRA Bretagne, Rennes, juin 2010.

III - Annexes

Inventaire des structures

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)		Description	Mobilier	Minute
				Long. Prof.	Larg. Diam.			
1	1	fossé chemin	0,40m			limon argileux brun-gris, gravas, terre cuite, schiste	verre industriel	1
1	2	fossé	0,60 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris homogène		1
1	3	fossé	0,60 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris homogène	céramique	1
1	4	fosse	0,60 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris homogène, terre cuite, charbons	céramique	1
1	5	fossé	0,60 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris homogène		1
1	6	fosse	0,50 m	l. 1,60 m		limon argileux brun-gris	ardoise	1
1	7	fossé	0,40 m	l. 1 m		limon argileux gris clair		1
1	8	fossé	0,40 m	l. 0,70 m		limon argileux gris-brun, nodules de terre cuite		1
1	9	fossé	0,40 m	l. 0,70 m		limon argileux gris-brun, nombreux nodules de terre cuite		1
1	10	Tp	0,60 m	diam. 0,40 m		limon argileux gris-brun, charbons		1
1	11	Tp	0,50 m	diam. 0,50 m		limon argileux brun-gris, charbons		1
1	12	fosse/tp	0,50 m	diam. 0,80 m		limon argileux brun-gris, charbons		1
1	13	fosse/tp	0,50 m	diam. 0,80 m		limon argileux brun-gris, charbons		1
1	14	fosse/tp	0,60 m	diam. 0,80 m		limon argileux brun-gris, charbons, rares nodules de terre cuite		1
1	15	fosse/tp	0,60 m	diam. 0,80 m		limon argileux brun-gris, charbons, rares nodules de terre cuite		1
1	16	cave à pommier	0,60 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris		1
1	17	fosse/tp	0,60 m	l. 1,80 m		limon argileux gris-brun clair		1
1	18	fosse/tp	0,50 m	l. 0,90 m		limon argileux gris-brun clair		1
1	19	tp	0,90 m	diam. 0,40 m		limon argileux gris-brun clair		1
2	20	fossé	0,40 m			limon argileux brun-gris hétérogène		1
2	21	fossé chemin	0,40 m	l. 2,50 m		limon argileux brun clair	verre, céramique	1
3	22	fossé	0,50 m	l. 1 m		limon argileux brun clair		1
3	23	fossé	0,40 m	l. 1,60 m		limon argileux brun clair		1
4	24	fossé	0,50 m	l. 0,70 m		limon argileux brun-gris foncé		1
4	25	fossé	0,50 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris foncé		1
4	26	fossé	0,50 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris foncé	brique proto	1
4	27	fossé	0,50 m	l. 0,80 m		limon argileux brun-gris foncé		1
4	28	fossé	0,40 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris foncé		1
4	29	fossé	0,40 m	l. 0,50 m		limon argileux brun-gris foncé		1
4	30	fosse, chablis ?	0,50 m	1,50 x 1 m		limon argileux gris-beige		1
4	31	fossé	0,40 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-beige		1
4	32	fossé	0,40 m	l. 1,10 m		limon argileux brun-beige		1
4	33	fossé	0,40 m	1,30 x 1m		limon argileux brun-beige		1
4	34	fossé	0,30 m	2,10 x 1,30m		limon argileux brun-beige		1
4	35	fossé	0,30 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-beige		1

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)		Description	Mobilier	Minute
				Long. Prof.	Larg. Diam.			
4	36	fossé	0,30 m	l. 1,30 m		limon argileux gravelleux brun-gris, cailloux de schiste		1
5	37	fossé	0,40 m	l. 1 m		limon argileux gris-beige		2
5	38	fossé	0,40 m	l. 1,10 m		limon argileux gris-beige		2
5	39	fossé	0,40 m	l. 1,20 m		limon argileux gris-beige		2
5	40	fossé	0,40 m	l. 1,10 m		limon argileux gris-beige		2
5	41	fossé	0,40 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-beige		2
5	42	fossé	0,40 m	l. 0,70 m		limon argileux brun-beige		2
5	43	fossé	0,40 m	l. 0,55 m		limon argileux brun-foncé		2
5	44	fossé	0,40 m	l. 0,90 m		limon argileux brun		2
5	45	fossé	0,40 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-gris clair		2
5	46	fossé	0,30 m	l. 0,40 m		limon argileux brun-gris clair		2
5	47	fosse, chablis ?	0,40 m	0,80 x 1,50 m		limon argileux brun-gris clair		2
5	48	fossé	0,40 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-gris		2
5	49	fossé	0,40 m	l. 0,40 à 0,50 m		limon argileux brun		2
5	50	chemin	0,40 m	l. 6 m		limon argileux brun foncé		2
5	51	fossé	0,40 m	l. 0,40 m		limon argileux brun-gris clair		2
5	52	fossé	0,40 m	l. 0,80 m		limon argileux brun		2
6	53	fossé	0,40 m	l. 0,80 m		limon argileux brun	céramique	2
6	54	fossé	0,40 m	l. 0,60 m		limon argileux brun		2
6	55	fossé	0,40 m	l. 1,20 m		limon argileux brun		2
6	56	fossé	0,40 m	l. 1,10 m		limon argileux brun		2
6	57	fossé	0,30 m	l. 1,20 m		limon argileux brun		2
6	58	fossé	0,40 m	l. 0,80 m		limon argileux brun-beige homogène	ardoise	2
6	59	fossé	0,40 m	l. 0,80 m		limon argileux brun-beige homogène		2
6	60	chemin	0,30 m	l. 9 m		limon argileux brun-beige	brique	2
6	61	fossé	0,40 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-orangé, arrasé		2
7	62	fossé	0,40 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-orangé, arrasé		2
7	63	fossé	0,40 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris foncé	céramique	2
7	64	fossé	0,40 m	l. 1,30 m		limon argileux brun-gris clair	scorie, ardoise	2
7	65	Tp	0,40 m	diam. 0,50 m		limon argileux brun-gris clair, négatif du poteau		2
7	66	Tp	0,40 m	diam. 0,50 m		limon argileux brun-gris clair, négatif du poteau		2
7	67	fossé	0,30 m	l. 0,80 m		limon argileux brun-gris clair, rares charbons		2
7	68	fossé	0,30 m	l. 0,80 m		limon argileux brun-gris clair	brique	2
7	69	fossé	0,30 m	l. 1,10 m		limon argileux brun-gris clair		2
7	70	fossé	0,30 m	l. 0,55 m		limon argileux brun-gris clair		3
7	71	chemin	0,30 m	l. 9 m		limon argileux brun	céramique	3
7	72	fossé	0,40 m	l. 0,70 m		limon argileux brun-beige	brique	3
7	73	fossé	0,30 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-gris, rares charbons	céramique	3
7	74	fossé	0,30 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris, charbons, terre cuite, os brûlés	céramique	3
7	75	Tp	0,30 m	diam. 0,60 m		limon argileux brun-beige à gris		3
7	76	Tp	0,30 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-beige à gris		3
8	77	fossé	0,30 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris orangé		3
8	78	fosse	0,40 m	L. 0,80 m		limon argileux gris-beige, rares charbons	céramique	3
8	79	chemin	0,40 m	l. 14 m		limon argileux brun clair orangé, remontée eau		3

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)		Description	Mobilier	Minute
				Long. Prof.	Larg. Diam.			
8	80	fossé	0,40 m	l. 0,50 m		limon argileux brun clair orangé, remontée eau		3
8	81	fossé	0,30 m	1,40 x 1,30 m		limon argileux brun-gris, charbons	céramique	3
8	82	fosse	0,30 m	1,40 x 1,30 m		limon argileux brun-gris, charbons	céramique	3
8	83	fosse	0,30 m	l. 1,30m		limon argileux brun-gris, charbons	céramique	3
8	84	fossé	0,30 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-beige, bloc de grès		3
8	85	TP	0,30 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-beige	céramique	3
9	86	fossé	0,50 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris homogène, charbons, terre cuite, cailloux de quartz		3
9	87	fossé	0,50 m	l. 1,70 m		limon argileux brun-gris homogène, charbons, terre cuite, cailloux de quartz	céramique	3
9	88	fossé	0,50 m	l. 0,70 m		limon argileux brun-gris homogène		3
9	89	fossé	0,50 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris homogène		3
9	90	TP	0,50 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-gris homogène	céramique	3
9	91	TP	0,50 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-gris homogène		3
9	92	TP	0,50 m	diam. 0,45 m		limon argileux brun-gris homogène		3
9	93	fossé	0,50 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris homogène, un très gros bloc de schiste	céramique	3
9	94	fossé	0,50 m	l. 1,10 m		limon argileux gris-beige		3
9	95	fossé	0,50 m	l. 0,60 m		limon argileux gris-beige		3
9	96	fossé	0,50 m	l. 1,40m		limon argileux gris-beige, cailloux de quartz		3
9	97	fossé	0,50 m	l. 1,40m		limon argileux gris-beige, cailloux de quartz		3
9	98	fossé	0,50 m			limon argileux gris-beige		3
10	99	TP	0,50 m	0,60 x 0,50 m		limon argileux brun-gris		4
10	100	TP	0,50 m	diam. 0,30m		limon argileux brun-gris		4
10	101	TP	0,40 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-gris		4
10	102	TP	0,40 m	0,40 x 0,50 m		limon argileux brun-gris		4
10	103	cave à pommier	0,40 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris foncé		4
10	104	TP	0,40 m	diam. 0,60 m		limon argileux brun-gris foncé		4
10	105	TP	0,40 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	106	TP	0,40 m	diam. 0,60 m		limon argileux brun-gris clair	céramique	4
10	107	TP	0,40 m	0,70 x 0,40 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	108	fossé	0,30 m	l. 0,50 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	109	fosse	0,30 m	l. 0,70 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	110	fosse	0,30 m	l. 1 m		limon argileux brun-gris clair, charbons		4
10	111	fosse double	0,30 m	L. 2 m		limon argileux brun-gris avec terre cuite, charbons, cailloux de quartz		4
10	112	tp/fosse	0,30 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-gris, charbons		4
10	113	fossé	0,40 m	l. 1,60 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	114	TP	0,40 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-gris, charbons		4
10	115	TP	0,40 m	diam. 0,50 m		limon argileux brun-gris		4
10	116	fosse/tp	0,40 m	1,20 m x 0,50 m		limon argileux brun-gris		4
10	117	fossé	0,40 m	l. 0,70m		limon argileux brun-gris		4
10	118	cave à pommier	0,40 m	l. 1,40 m		limon argileux brun-gris, charbons, terre cuite		4
10	119	TP	0,50 m	diam. 0,70 m		limon argileux brun-gris		4
10	120	TP	0,50 m	diam. 0,45 m		limon argileux brun-gris		4
10	121	fossé	0,50 m	l. 1,30 m		limon argileux brun-gris		4
10	122	fossé	0,50 m	l. 1,50 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	123	fossé	0,50 m	l. 0,60 m		limon argileux brun-gris clair		4

Tr	Fait	Nature	Niv. apparition	Dimensions (en m)		Description	Mobilier	Minute
				Long. Prof.	Larg. Diam.			
10	124	fossé	0,50 m	l. 1,10 m		limon argileux brun-gris clair		4
10	125	fossé	0,50 m	l. 1,30 m		limon argileux brun-gris clair		4
11	126	fosse	0,50 m	0,60 m x 1,20 m		limon argileux brun-beige, terre cuite, charbon, cailloux de quartz		4
11	127	fosse	0,60 m	2 x 3 m		limon argileux brun-beige, blocs de quartz, granit, charbon		4
11	128	drain	0,60 m	l. 0,40 m		limon argileux gris, schiste, quartz, charbon, déchets		4
11	129	fosse	0,60 m	l. 1,50 m		limon argileux brun clair		4
3	130	fossé	0,30 m	l. 0,80 m		limon argileux brun-gris clair homogène		1
3	131	fossé	0,30 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris clair homogène		1
12	132	fossé	0,40 m	l. 0,70 m		limon argileux brun-gris clair homogène =F134		4
12	133	fossé	0,40 m	l. 1,10 m		limon argileux brun-gris clair homogène		4
12	134	fossé	0,40 m	l. 2,75 m		limon argileux brun-gris clair homogène =F132	céramique, clous, granit (non prélevé)	4
12	135	fossé	0,50 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris clair homogène		4
12	136	fossé	0,50 m	l. 0,90 m		limon argileux brun-gris clair homogène		4
7	137	fosse	0,40 m	1,50 x 1,20 m		limon argileux brun-gris clair, cailloux de quartz, terre cuite, charbon	céramique	3
7	138	fosse	0,40 m	1,60 x 1,80 m		limon argileux brun-gris clair, cailloux de quartz, terre cuite, charbon		3
7	139	Tp	0,40 m	diam. 0,50 m		limon argileux brun-gris, charbon		3
13	140	fossé	0,50 m	l. 1,20 m		limon argileux beige-gris		4
13	141	fossé	0,50 m	l. 1,10 m				4
13	142	fosse	0,50 m	1,30 m x 1,10 m				4
7	143	fosse		1,60 m x 1 m			céramique	3
4	144	annulé						1
7	145	Tp	0,50 m	80 x 60 m		limon argileux brun, nombreux charbons, terre cuite, os... (dans F74)	céramique	2
1	146	fossé	.	.		limon argileux brun-gris homogène, terre cuite, charbons	céramique	1
10	147	Tp	0,40 m	diam. 0,40 m		limon argileux brun-gris, charbons		4

Inventaire du mobilier archéologique

Mobilier protohistorique

Tr.	Fait	US	Nbre tessons	Nbre bords	Nbre Fonds	NMI	Autre	Remarques	Datation présumée
1	sur F4	40 cm sous végétale	7	1		1			LTF
1	4	surface	51	2	2	3		2 t GR?	fin LTF/GR précoce?
1	4	70 cm	24	1		2			LTF
1	4	80 cm à 1m	5	3		3	1070g de torchis ; 25 frag PF : 883g ; 2 frag chenet ou barre : 485g		LTF
1	146	130 cm	11	2		3		1 vase GR précoce?	transition LTF-GR précoce
4	25	90 cm	7		1	1		1 fond graphité	Fin 2nd âge du Fer
4	26	surface					1 angle TC (pavage? PF?)		Indéterminé
6	53	surface					1 TC		Indéterminé
7	68						1 bouchon d'amphore?		GR?
7	74	surface	1		1	1			Indéterminé
7	143	surface	1	1		1			Protohistoire
8	78		1						Protohistoire
9	87	surface	1						Protohistoire?
9	90	surface	7						Protohistoire
9	93	surface	1						Protohistoire
10	104	surface					1 bord TC (PF?)		2nd âge du Fer-GR précoce?
10	113	surface	1						Protohistoire (fin 2nd âge du Fer?)
12	134	70 cm à 1 m	19	1	1	1		1 tige en fer (L:2,5cm; ép:0,6 cm)	LTF
12	134	180 cm	1				2 frag PF		2nd âge du Fer
Total			138	11	5	16			

Mobilier historique

Catégorie	Type	NR	Réf. Archéo.
Métal	Métal ferreux	1	Tr. 8, F. 83, surface
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 7, F. 72, surface
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 7, F. 71, surface
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 7, F. 63, surface
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 7, F. 75, surface
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 7, F. 74, -0,80 m
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 12, F. 133, surface
Terre cuite	Céramique	40	Tr. 7, F. 137, surface
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 7, F. 138, surface
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 7, F. 145, surface
Terre cuite	Céramique	9	Tr. 8, F. 81, surface
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 8, F. 82, surface
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 10, prox. F. 110, décapage
Terre cuite	Céramique	1	Tr. 10, F. 106, surface
Terre cuite	Céramique	127	Tr. 5, F. 44, -0,50 m
Terre cuite	Céramique	207	Tr. 5, F. 73
Terre cuite	Céramique	2	Tr. 8, F. 85, surface
Terre cuite	TCA	2	Tr. 8, F. 83, surface
Terre cuite	TCA	1	Tr. 7, F. 137, surface
Terre cuite	TCA	2	Tr. 7, F. 72, surface
Terre cuite	TCA	1	Tr. 6, F. 60, surface

Chronologie

Âge du Fer,
Antiquité,
haut Moyen Âge,
Epoque contemporaine

Sujets et thèmes

Enclos, fossé,
bâtiments, fosses

Mobilier

Céramique,
métallique

L'opération de diagnostic du lotissement situé au lieu-dit Saint-Pierre a été réalisée durant le mois de novembre 2013 sur une superficie de 17 726 m² sur le territoire de la commune de Plumaugat, à proximité immédiate du bourg.

Elle fait suite à une première intervention sur une parcelle mitoyenne, où ont été découverts un enclos quadrangulaire daté de La Tène finale, plusieurs fossés parcellaires, ainsi que des aménagements sur poteaux et des fosses datés du second âge du Fer et du haut Moyen Âge. Un important lot de mobilier métallique a été mis au jour lors de cette intervention.

La seconde opération a confirmé l'extension de l'occupation vers le sud et l'est de l'emprise, et a permis de préciser sa forme et sa chronologie.

L'occupation principale de l'âge du Fer a été mieux appréhendée. Un enclos périphérique caractérisé par un puissant fossé de façade d'entrée apparait à l'est du premier enclos. Plusieurs fossés ont été identifiés au sud de l'emprise et participent à l'organisation parcellaire. Les éléments mobiliers qui y sont associés font état de phases de réaménagements ou d'extensions de l'établissement gaulois jusqu'au début de l'Antiquité. Plusieurs trous de poteaux et fosses sont répartis à l'intérieur de l'espace enclos périphérique. Ces structures suggèrent l'existence d'unités architecturales et montrent le développement de l'occupation vers le sud de l'emprise. Leur datation, âge du Fer ou haut Moyen Âge, reste à préciser. Enfin, le chemin creux déjà repéré se prolonge sur tout le front nord de l'emprise. Son lien avec l'occupation de l'âge du Fer semble désormais évident. Plusieurs éléments mobiliers recueillis dans les fossés – céramique, torchis, plaques de cuisson – confirment le caractère domestique de l'occupation.

La présence de mobilier antique pose de nouveaux jalons chronologiques. Une occupation bien datée du troisième quart du I^{er} siècle de notre ère semble se développer au nord-est de l'emprise. Elle est matérialisée par quelques fosses à la fonction indéterminée, réparties entre deux fossés parcellaires. Ces structures contenaient tout le répertoire céramique fonctionnel d'un habitat. Par ailleurs, la découverte d'un lot de vases antiques dans un fossé parcellaire respectant l'orientation des enclos gaulois, témoigne de la permanence des limites, et n'évoque pas un abandon total et rapide des espaces délimités à l'époque gauloise. Quelques éléments mobiliers rapportables au haut Moyen Âge confirment une fréquentation des lieux plus tardive.

Parmi les structures non datées, un parcellaire en lanières se développe dans les parcelles à l'ouest de l'emprise et semble se caler contre le chemin qui se dirige vers La Maison. Cette division parcellaire pourrait être d'origine médiévale. Enfin, de rares structures appartiennent à des phases d'aménagements modernes à contemporaines (niveaux de remblais, fossés, chemin).